L'Action NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533
Numéro sans frais : 1 866 845-8533

revue@action-nationale.qc.ca
www.action-nationale.qc.ca

Directeur : Robert Laplante

Directeur adjoint : Sylvain Deschênes

Comité de rédaction : Mathieu Bock-Côté, sociologue et chroniqueur ; Sylvain Deschênes ; Lucia Ferretti, professeure (UQTR) ; Lise Lebrun, animatrice communautaire ; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM) ; Denis Monière, professeur (Université de Montréal) ; Michel Rioux, journaliste ; Pierre Serré, chercheur.

Membres du jury du prix André-Laurendeau : Martin Pâquet (Université Laval), Christian Rioux (correspondant du *Devoir* à Paris)

Membres du jury du prix Richard-Arès : Lucille Beaudry (science politique, UQAM) ; Robert Comeau (histoire, UQAM) ; Simon Langlois (sociologie, Université Laval).

Animation du séminaire de lecture : Mathieu Bock-Côté

ENCOURAGER LA ISCUSSION



POUR LE TEXTE
ET LE CONTEXTE

LE DEVOIR

SOMMAIRE

Éditorial

One nation one pipeline 4
- *Robert Laplante*

Articles

L'affaire *Boulangerie Maxie's* et la « fatigue culturelle » du Québec 13
- *Éric Poirier*

Les « francophiles » du Canada anglais selon le ministre Jean-Marc Fournier 21
- *Michel Paillé*

Quelles langues parlerons-nous en 2030 ? 27
- *Hanne Leth Andersen, Lars Damkjær et André Gaulin*

Au pays fantôme de Jack Kerouac 38
- *Simon Couillard*

Pourquoi il faut clarifier le sens de la nation 75
- *Denis Monière*

Dossier

États généraux sur les commémorations historiques

Un évènement structurant pour le Québec ! 82
- *Martine Desjardins*

La mémoire de la guerre 1914-1918 au Québec 86
- *Mourad Djebabla (PhD)*

La commémoration du fait religieux au Québec : une mémoire blessée ? 91
- *Maxime H. Couture, Martin Lagacé et Francis Denis*

Se souvenir à l'heure des commémorations négatives 96
- *Mathieu Bock-Côté*

Lire

Lire les essais 107

Livres reçus 132

Éditorial

Robert Laplante

One nation one pipeline

Pendant que la province de Québec tourne chaque jour davantage à la bourgade asphyxiante, le *plus meilleur* pays du monde avance ses pions. Occupés à débattre des vertus des patates en poudre pour la gastronomie dans les centres d'accueil et à méditer les propos du savant docteur sur la conformité du lavage à la débarbouillette aux plus hauts standards de la médecine version libérale, les Québécois continuent de se faire enfirouaper dans l'indigence intellectuelle de la régression provinciale. Le projet de pipeline devient de moins en moins une hypothèse. Le Canada s'organise.

Et il s'organise comme il l'a toujours fait : en comptant sur une élite d'intermédiaires disposés à livrer la province à bon marché. C'est ainsi que dans la torpeur de l'été nous avons appris que l'Office national de l'énergie a pris ses aises avec la vérité et qu'il a dû reconnaitre avoir discuté pétrole avec Jean Charest, ce grand ami du Québec. C'est ainsi que nous avons eu droit également aux premières manœuvres des Québécois de service que TransCanada PipeLines a mobilisé pour prendre les devants de la parade de relations publiques. Et c'est sans compter les notables de chambres de commerce et autres grands thuriféraires du pragmatisme d'affaires qui pontifient sur les retombées économiques. Le pipeline va finir par devenir une vraie réponse aux besoins du Québec...

L'offensive idéologique va s'intensifier. Avec l'arrivée de Rachel Notley à la tête du gouvernement albertain, le projet de pipeline d'Énergie Est a changé de registre. Pour reprendre une image qui a déjà fait son effet en nos chaumières, la dame de l'Ouest a choisi de « faire du judo » avec les oppositions. Elle a entrepris de verdir le désastre avec un Plan qui manipule des données complexes pour mieux minimiser l'impact global sur le climat de l'augmentation qu'elle souhaite et approuve des volumes d'extraction du pétrole sale. Et elle a du succès. Ottawa s'arrange bien d'une version de gauche bénie par quelques grandes fondations et des groupes écologistes « raisonnables ». L'épithète « responsable » est désormais indissociable des déclarations sur le processus d'évaluation environnementale, des discours de *Mr. Selfie* lui-même et de sa ministre.

Dans une entrevue accordée à un magazine *canadian* pour consommation provinciale, la madame Notley n'a pas manqué de propos lénifiants pour faire semblant de prendre les choses au sérieux en ce qui concerne les résistances québécoises. Elle est ouverte au dialogue, elle reconnait que l'Alberta a sa part à faire dans la lutte aux changements climatiques, bref, elle est toute vertu. Mais c'est pour mieux affirmer que l'Alberta doit continuer de viser à exploiter plus et que pour le faire avec de meilleurs profits il faut des pipelines pour exporter. Tout cela avec le sourire et une courtoisie exquise. La politesse *canadian* a tout de même des limites : « Il faut fonctionner comme un pays, une nation, si on veut avoir du succès » (*L'Actualité*, septembre 2016 p. 15)

Que les Québécois se le tiennent pour dit : il y a une nation au Canada et l'intérêt national doit primer sur les humeurs régionales. Le projet Énergie Est est un projet de *nation building* pour mieux consolider l'économie extractiviste *canadian*. Peu importe que ce modèle économique sape les

bases économiques du Québec, qu'il le déporte à la marge de ce qui constitue son meilleur atout dans la transition écologique mondiale – le fait que près de la moitié de l'énergie qu'il produit et consomme soit renouvelable – que le projet de pipeline menace l'eau de la vallée du Saint-Laurent, etc. Rachel Notley ferme toutes les portes. Y compris celles que pourraient pointer les pragmatiques prêts à consentir au risque moyennant des redevances compensatoires : « Il faut éviter de multiplier les barrières et les obstacles entre les provinces ». Le modèle classique *canadian* va néanmoins continuer de s'appliquer et « [les] entreprises proposent des avantages financiers aux municipalités traversées par un oléoduc », comme dans toute bonne gestion coloniale paternaliste.

Énergie Est est un rendez-vous pour le Québec. Un rendez-vous national aussi bien qu'écologique et économique. Le fédéralisme pétrolifère qu'il sert et incarne va tenir la province dans un étau. Soumis aux pressions du grand capital pétrolier et assujetti à un régime politique qui considère d'ores et déjà comme un particularisme inoffensif, le Québec est appelé à subir les conséquences les plus néfastes des choix « nationaux » faits au nom d'une communauté de destin qui lui est imposée au nom de la grandeur d'un pays qui l'oblitère. Après la négation culturelle et l'enfermement électoral qui l'ont minorisé à jamais dans le régime, le projet Énergie Est vise à dépouiller le peuple québécois de tout contrôle et pouvoir sur son territoire. Aux yeux d'Ottawa et du capital pétrolier, nous ne sommes que des locataires tolérés dans la maison que nous occupons.

À l'heure où les débats font rage à propos de la loi sur les hydrocarbures (loi 106), il ne faut pas négliger de faire tous les liens. Il ne suffira pas de dénoncer le caractère brouillon et laxiste du projet Arcand. Il faut bien comprendre que ses

imprécisions ne servent qu'à masquer le consentement déjà implicitement donné par le gouvernement Couillard au projet d'Énergie Est et son adhésion inconditionnelle au fédéralisme pétrolifère. Pas étonnant que Rachel Notley déclare que : « C'est facile de travailler avec le premier ministre Philippe Couillard ».

Pendant qu'à Québec on se chamaille pour savoir à combien de mètres des habitations il faut laisser besogner les foreuses, à Calgary comme à Ottawa c'est tout le territoire du Québec qu'on s'affaire à soustraire au pouvoir de notre peuple et de son Assemblée nationale.

Un p'tit débat sur l'aide médicale à mourir avec ça ? ❑

Les éditoriaux de Robert Laplante ont été regroupés dans deux recueils



1997-2002

2003-2012

En vente pour un temps limité à 15 $ chacun, expédition et taxe comprises à la boutique internet, par la poste ou par téléphone.

Nos coordonnées à la fin de ce numéro.

Souper-conférence 2016 de L'Action nationale

Christian Rioux

correspondant du Devoir à Paris

vendredi 21 octobre au Lion d'Or



Christian Rioux, correspondant du *Devoir* à Paris, sera l'orateur invité au souper-conférence 2016 de L'Action nationale au Lion d'Or le 21 octobre.

Notre souper annuel est l'occasion de faire le bilan de l'année et de tirer des plans pour l'avenir. Pour 125 $, il offre un repas préparé par le Petit Extra, le vin de notre commanditaire, une soirée mémorable et un reçu fiscal de 75 $.

Achats des billets par la poste, par internet et par téléphone (voir p. 144).



VIGNOBLE
RIVIÈRE DU CHÊNE

807, chemin de la Rivière Nord
Saint-Eustache
Tél. : 450 491-3997 – Téléc. : 450 491-6339
www.vignoblerivieredu chene.ca

commanditaire des soupers-conférences de L'Action nationale



DONNER DU SENS À L'ARGENT

Fondaction est une institution financière québécoise innovante. Par la collecte d'épargne-retraite et l'investissement dans les entreprises d'ici, Fondaction participe à la création d'une économie plus performante, plus équitable et plus verte.



www.fondaction.com

FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI

Éric Poirier*

L'affaire *Boulangerie Maxie's* et la « fatigue culturelle » du Québec

Le 12 avril 2016, la Cour supérieure confirmait, dans un jugement passé complètement inaperçu, la décision qu'avait rendue la Cour du Québec en janvier 2015 dans l'affaire *Boulangerie Maxie's*. Onze petits commerçants de la région de Montréal, reconnus coupables d'infractions à la *Charte de la langue française*, revenaient à la charge avec des arguments bien connus : leur affichage commercial bilingue ou unilingue anglais ne respectait pas la règle de la nette prédominance du français, mais les accusations à leur endroit devaient tomber puisque les dispositions de la loi 101, présentées comme contraires aux droits protégés par les chartes canadienne et québécoise des droits, seraient inconstitutionnelles. Déboutés en Cour supérieure, leur procureur portait la cause en appel. Le 3 juin 2016, le plus haut tribunal québécois accueillait la requête pour permission d'en appeler.

Pour la troisième fois depuis l'adoption de la loi 101 en 1977, la Cour d'appel se prononcera sur la constitutionnalité des règles encadrant la langue de l'affichage au Québec. Évidemment, l'affaire *Boulangerie Maxie's* fait mentir Camille Laurin, ministre d'État au Développement

* Avocat et doctorant en droit. Il s'exprime ici à titre personnel.

culturel dans le gouvernement de René Lévesque et père de la loi 101, qui entendait doter le Québec d'un instrument devant clore le débat sur le statut du français. En ce sens, la réouverture du dossier de l'affichage est l'occasion d'en proposer une lecture à la lumière de la thèse défendue par Hubert Aquin dans « La fatigue culturelle du Canada français » parue en 1962 dans la revue *Liberté*. L'intellectuel verrait d'abord dans cette affaire l'expression concrète d'une attaque menée contre ce qu'il appelait la « culture globale » du Québec.

L'abolition de la culture globale du Québec

En 1977, la loi 101 manifestait de façon éclatante le caractère « global » de la culture québécoise. Dorénavant, l'État du Québec serait un État de langue française ; les Québécois pourraient, grâce à cette langue et sans qu'il n'ait besoin d'en maîtriser une seconde, participer à toutes les affaires de la cité et saisir toutes les chances que leur offre la société québécoise. D'une certaine façon, le Québec prenait la place qui lui revient et engageait un dialogue d'égal à égal avec les autres nations. Ainsi, la langue (ou la culture) n'était pas, comme l'écrivait Aquin à juste titre, « que l'aspect artistique et cognitif d'un groupe », ou l'aspect « divertissant ». Avec la loi 101, le français devenait la langue dans laquelle s'exprimerait le pouvoir au Québec.

Dans « La fatigue culturelle du Canada français », Aquin affirmait que, du point de vue d'Ottawa, « les manifestations globales » de la culture québécoise menacent l'ordre établi. Selon l'auteur, cherchant à être seul à exprimer la « globalité », le pouvoir central devait briser toute prétention « globalisante » de la culture québécoise, comme constituant une remise en cause du lien politique unissant le Québec au Canada. Pour Aquin :

> Seule l'abolition de la culture globale canadienne-française peut causer l'euphorie fonctionnelle au sein de la Confédération et permettre à celle-ci de se développer «normalement» comme un pouvoir central au-dessus de dix provinces administratives et non plus de deux cultures globalisantes.

Un coup en ce sens viendrait en 1982.

Avec l'adoption en 1975 de la Charte québécoise des droits et libertés, le Québec s'inscrivait, à sa façon, dans le mouvement universel en faveur des droits de l'homme. Deux ans plus tard, Camille Laurin était d'avis que la loi 101 créait des droits linguistiques fondamentaux destinés à «compléter» les autres droits fondamentaux préalablement codifiés dans la Charte québécoise des droits. Les deux lois devaient donc, dans l'interprétation, être conciliées; objectif qui devait être facilité par le nombre limité de dispositions de la Charte québécoise des droits possédant un caractère supralégislatif, et donc hiérarchiquement supérieur à celles de la loi 101. Même que le 26 mars 1982, quelques semaines avant l'entrée en vigueur de la Charte canadienne, la Cour supérieure confirmait la validité des dispositions de la loi 101 exigeant généralement l'usage exclusif du français dans l'affichage. Cette décision était l'expression de l'harmonie existant entre la Charte linguistique et la Charte québécoise des droits.

En 1982, l'entrée en vigueur de la Charte canadienne, malgré l'opposition du Québec, bouleversait le paysage. Dorénavant, les droits fondamentaux allaient trouver leur source dans un document enchâssé dans la Constitution canadienne, applicable en principe uniformément d'un océan à l'autre et interprété ultimement par les juges de la Cour suprême nommés unilatéralement par le pouvoir central. La Charte québécoise des droits perdait alors son autonomie et devenait le relais de l'interprétation donnée aux

droits prévus dans le document constitutionnel canadien. Dans une perspective aquinienne, 1982 est l'expression de la volonté de briser le caractère « global » de la culture québécoise, de « déréaliser » et d'« écraser dialectiquement » le Québec. Conséquence de l'entrée en vigueur de la Charte canadienne, celui-ci ne pourrait plus participer par lui-même au mouvement universel en faveur des droits de l'homme. Il était « régionalisé » ou « provincialisé ».

En 1988, le procureur général du Québec se présentait devant la Cour suprême pour défendre la loi 101. Même si elle faisait consensus, cette loi, qui marquait l'arrivée à maturité de la politique linguistique québécoise, qui était le fruit de plusieurs commissions d'enquête, de consultations sans précédent dans l'histoire du Québec et d'un débat démocratique auquel tous les citoyens avaient été conviés, cette loi, le Québec devait maintenant la défendre devant les neufs magistrats siégeant à Ottawa. Dans l'arrêt *Ford*, confirmant le jugement de la Cour d'appel du Québec, la Cour suprême invalidait les dispositions de la loi 101 qui exigeaient généralement l'usage exclusif du français dans l'affichage commercial. Celles-ci étaient jugées contraires aux chartes des droits, telles qu'interprétées depuis 1982. La Cour suprême ajoutait toutefois que la nette prédominance du français pourrait se justifier au regard de ces chartes. Constatant les modifications apportées à la loi 101, alors que le législateur québécois y intégrait cette suggestion, en partie en 1988, puis complètement en 1993, Aquin y verrait la confirmation d'un Québec « fonctionnarisé ».

La fonctionnarisation du Québec

Hubert Aquin proposerait l'analyse suivante : pour le Québec « fonctionnarisé », la loi 101 se voyait renforcée par l'intégration de la nette prédominance. Car dans sa nouvelle

mouture, la politique linguistique québécoise se voyait « acceptée » par le pouvoir central. « Le Canada français, depuis qu'il est encadré par une structure qu'il n'invente pas », de dire Aquin, « ne connaît pas d'autre responsabilité, ni d'autre inconvénient que ceux qui sont inhérents à la subordination de toute fonction à un organisme ». Employé « par de grands patrons inébranlables et justes », le Québec pouvait se réjouir de la nette prédominance, un concept suggéré par la Cour suprême, qui prouvait, selon les mots de l'auteur, « qu'il ne tient qu'à nous de nous faire valoir » auprès du pouvoir central. Dans cette logique, dira Aquin, il n'y a pas d'autre destin pour les Québécois que celui de « justifier leur existence », de chercher la reconnaissance du pouvoir central. Le « Canada français, fonctionnaire collectif, ne fait pas d'histoire et n'en veut pas avec ses patrons », d'ajouter Aquin. Selon ce dernier, la nette prédominance, finalement acceptée au Québec, ne serait qu'une illustration de sa subordination qui s'exprimerait comme celle d'un fonctionnaire acceptant ses fonctions.

Fini donc les prétentions « globalisantes » de la culture du Québec, pour reprendre les mots d'Aquin. Le projet québécois passerait de la volonté d'être à celui de devenir « indispensables à la destinée de l'Autre ». Pour l'auteur, « l'existence du groupe canadien-français ne peut se justifier que si, demeurant greffé à sa majorité anglophone, celle-ci en arrive à ne plus pouvoir se passer de celui-là ». Désormais, avec l'intégration dans la loi 101 d'une version adaptée au Québec du bilinguisme canadien, Aquin affirmerait que le « Canada français » détient un rôle « dans une histoire dont il ne serait jamais l'auteur ». Mais une histoire rassurante et apaisante ; le Québec n'aurait pas à en assumer les possibles travers. « L'Histoire étant évidemment dévolue au peuple canadien-anglais, il ne nous resterait qu'à la prendre comme on prend un train », de rappeler Aquin. La loi 101 pourrait devenir une grande loi canadienne.

Puis dans ce rôle de «fonctionnaire», c'est, selon Aquin, «l'État fédéral qui nous protège contre nous-mêmes». En 2001, lorsqu'on contestait pour une deuxième fois la validité des dispositions de la loi 101 sur l'affichage commercial (en l'occurrence l'exigence de la nette prédominance), la Cour d'appel confirmait, dans l'arrêt *Entreprises W.F.H.*, qu'il revient aux commerçants qui préfèrent le simple bilinguisme à la nette prédominance de prouver que cette dernière mesure ne se justifie plus comme elle se justifiait aux yeux de la Cour suprême en 1988. Grâce à l'arrêt *Ford*, le fardeau de preuve reposait désormais sur les commerçants fautifs. Québec n'avait donc plus besoin de voler au secours de la loi 101; un arrêt de la Cour suprême s'en chargerait. Comme l'écrivait Aquin, en tant que «fonctionnaire», le Québec «jouit de tous les avantages de la fonction (salaire, honneurs, sécurité, promotion)». Seul bémol: le débat pouvait reprendre, obligeant les Québécois à constamment revenir «justifier leur existence». Un tel climat ne pourrait qu'entretenir la «fatigue culturelle» du Québec telle que la pressentait Aquin.

La fatigue culturelle du Québec

Ce qui nous ramène à l'affaire *Boulangerie Maxie's*. Même s'il pouvait à nouveau se rabattre sur l'arrêt *Ford* pour justifier la nette prédominance, le procureur général du Québec n'en tenait pas moins «le mauvais rôle», comme le rappellerait Aquin. Car tout le débat reposait sur une admission: les dispositions en cause de la loi 101 constitueraient une violation des droits protégés par les chartes canadienne et québécoise des droits. Il s'agissait alors pour les tribunaux de vérifier si la nette prédominance demeurait une entorse qui se justifie.

Le Québec apparaissait dès lors comme la province canadienne qui brime les droits et libertés enchâssés dans la

Constitution du pays tel qu'ils sont interprétés par la Cour suprême, en violation avec le projet que le Canada s'est donné en 1982. Faisant cavalier seul, le Québec serait, aux yeux du Canada, ainsi que l'indiquerait Aquin, comme « un empêchement, un boulet de canon, une force d'inertie qui brise continuellement les grands élans de la majorité dynamique par ses revendications et sa susceptibilité ». D'ailleurs, la décision de la Cour du Québec regorge de témoignages de commerçants fautifs, défenseurs autoproclamés de la communauté anglo-québécoise, affirmant se sentir comme des « citoyens de seconde zone », « vivant dans la peur », « discriminés », « humiliés, diminués et marginalisés » sous la loi 101 (traduction libre). En voulant faire du Québec un État de langue française, les Québécois apparaissaient, en quelque sorte, comme des bourreaux. Comme soulignait Aquin, ceux-ci se poseraient la question : ne vaudrait-il pas mieux abandonner le projet, « fatigués à la seule pensée qu'il faudrait faire un effort pour exister en dehors du système d'acceptation et de grandeur » imposé par le pouvoir central ?

Devant la Cour du Québec, le procureur général du Québec prenait les devants et présentait une preuve de la fragilité du français. Selon son témoin expert, les données récentes démontreraient que « le français comme langue d'usage poursuit sa trajectoire vers un statut de langue minoritaire » sur l'île de Montréal (traduction libre). Sa conclusion était sans ambiguïté : « la population francophone du Québec déclinera inévitablement » (traduction libre). Au terme du débat, la validité constitutionnelle de la nette prédominance était confirmée. La preuve n'indiquait pas que la situation du français au Québec s'était améliorée au point où les dispositions en cause de la loi 101 ne se justifiaient plus. C'était donc la fragilité du français qui en permettait le maintien.

Évidemment, la loi 101 ne se résume pas à ses dispositions sur l'affichage. Il faut néanmoins reconnaître l'importance des questions posées dans l'affaire *Boulangerie Maxie's* du fait qu'elles se posent à chaque décennie depuis l'adoption de la loi 101 en 1977. Si la Cour d'appel confirmait le jugement de la Cour supérieure en se fondant sur la fragilité du français, c'est le déclin, plutôt que la volonté d'être, qui pourrait apparaître comme le moteur de la politique linguistique québécoise. Puis, avec le déclin vient la fatigue. La répétition des mêmes contestations vis-à-vis de la loi 101, des mêmes justifications, pourrait, selon les termes employés par Aquin, alimenter « un peuple blasé qui ne croit ni en lui ni en rien ». Avec la fragilité érigée en projet de société, ne serait-il pas « beaucoup plus reposant de cesser d'exister », comme l'écrivait Aquin ? Pour ce dernier, la « culture canadienne-française offre tous les symptômes d'une fatigue extrême : elle aspire à la fois à la force et au repos, à l'intensité existentielle et au suicide, à l'indépendance et à la dépendance ».

Le jugement du 12 avril dernier est, rappelons-le, passé complètement inaperçu. Les Québécois ne se soucient peut-être plus du statut de leur langue comme ils s'en souciaient au moment de l'adoption de la loi 101. Même que les jugements de la Cour du Québec et de la Cour supérieure n'ont été publiés qu'en anglais. Dans un État où la langue officielle demeure le français, mais où les jugements traitant du statut de cette langue ne sont publiés qu'en anglais, Aquin ne manquerait pas d'y voir un signe de *fatigue culturelle*. « [L] » auto-punition, le masochisme, l'auto-dévaluation, la « dépression », le manque d'enthousiasme et de vigueur », voilà de quelles façons s'exprime cette fatigue selon l'intellectuel. Peut-être y ajouterait-il aujourd'hui « l'indifférence ». Peut-on sortir de cette fatigue ? Aquin n'en doutait pas : « Un jour, nous sortirons de cette lutte, vainqueurs ou vaincus. » Cela sonne comme un possible ou une condamnation. ❑

Michel Paillé*

Les « francophiles » du Canada anglais selon le ministre Jean-Marc Fournier**

Comme ministre québécois responsable de la Francophonie canadienne, M. Jean-Marc Fournier a affirmé qu'en excluant le Québec, le Canada anglais compte « 2,6 millions de francophones et francophiles[1] ». L'affirmation est faite sans ambages, cinq fois plutôt qu'une, dans un article de moins de 600 mots !

Pour ce qui est d'abord des francophones recensés au Canada anglais en 2011, il s'agit du nombre de personnes de langue maternelle française. Au dernier recensement, Statistique Canada en a dénombré 1 008 000. Quant aux soi-disant francophiles, M. Fournier les a définis par le nombre de personnes sachant parler le français parmi toutes celles qui ne sont pas de langue maternelle française. Ainsi, en ne considérant que les personnes de langue maternelle anglaise et de langues maternelles tierces, on a recensé 1 638 000 francophiles en 2011.

---

* Démographe, Québec.

** Une première version de ce texte a été publiée dans le *Huffington Post Québec*, le 11 décembre 2015.

1 Jean-Marc Fournier, « Une autre vision de la francophonie canadienne », *Le Devoir*, 8 octobre 2015.

L'addition donne donc un total de 2 646 000 francophones et francophiles, chiffre que M. Fournier pouvait arrondir à 2,6 millions de personnes en 2011 dans l'ensemble du Canada anglais[2].

Une équivalence indue

Mais peut-on vraiment considérer comme francophile quiconque se déclare capable de parler le français ? Pour répondre, retournons à la source des données.

La question posée dans les recensements canadiens se lit comme suit : « Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation[3] ? » Les seules réponses possibles sont les suivantes : « Français seulement ; Anglais seulement ; Français et anglais ; Ni français ni anglais ».

Face à un tel choix, le répondant doit faire une évaluation de sa compétence dans le genre « tout ou rien » : ou bien il s'estime apte à soutenir « assez bien » une conversation, ou bien il se considère comme incapable de le faire. Son habileté, même grossièrement estimée (« excellente, très bien, un peu, pas du tout »), n'est tout simplement pas prise en compte.

Globalement, il y a exagération dans les réponses données, car lorsque Statistique Canada a testé une question plus exigeante – en précisant que la conversation devait être « assez longue sur divers sujets » –, les réponses affirmatives se sont effondrées.

---

2 Tous ces nombres sont obtenus en soustrayant les données concernant le Québec de celles de l'ensemble du Canada. Calculs effectués d'après Statistique Canada, Tableau thématique, no 98-314-XCB2011028 au catalogue.

3 http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=assembleInstr&lang=en&Item_Id=115113

De plus, prétendre pouvoir converser dans l'une des deux langues officielles du pays ne révèle rien sur l'usage qu'on en fait.

S'il suffit de connaître le français hors Québec pour être vu comme un francophile par M. Fournier, il s'ensuit que tout Québécois qui connaît l'anglais devrait être considéré « anglophile ». Pour fin de comparaison, voyons combien ils étaient en 2011.

Les « anglophiles » du Québec

En procédant de la même manière à partir du même recensement, le Québec aurait compté 3 701 000 anglophones ou anglophiles en 2011. Cet effectif peut s'arrondir à 3,7 millions de personnes.

D'emblée, constatons que ces Québécois anglophones ou anglophiles surpassent de plus d'un million de personnes (soit 40 % plus nombreux), leurs jumeaux francophones et francophiles du Canada anglais. Bien que ces jumeaux soient identiques dans leur conception, ils n'ont manifestement pas le même poids ! En effet, tandis que francophones et francophiles du Canada anglais ne comptent que pour 10,5 % de la population canadienne hors Québec[4], les anglophones et anglophiles du Québec forment près de la moitié de la population québécoise avec 47,4 %.

La nette supériorité de l'« anglophilie » québécoise sur la « francophilie » du Canada anglais ne devrait étonner personne, car elle est principalement due au bilinguisme fort répandu au sein de la majorité francophone du Québec[5]. Que les anglo-

4 En 2011, le Canada anglais comptait 25,3 millions d'habitants.

5 Michel Paillé, « L'anglais au Québec : Un gros mensonge encore tenace après 35 ans de loi 101 », *Huffington Post Québec*, 18 octobre 2012.

philes du Québec, au nombre de 3 053 000 personnes, soient presque 5 fois plus nombreux que les 648 000 Québécois de langue maternelle anglaise n'a rien d'étonnant.

Voilà pour les données démographiques. Mais qu'en est-il des comportements linguistiques de ces deux « tourtereaux canadiens » prétendument amoureux de la langue de l'autre ?

Des comportements bien différents

On ne compte plus les témoignages racontant la propension de nombreux Québécois francophones n'hésitant pas à s'exprimer en anglais sans y être obligés. Outre qu'ils entament souvent la conversation en anglais, certains sont même plus fiers de montrer leur aptitude à parler l'anglais que de s'exprimer correctement dans leur langue maternelle. Christian Dufour a consacré tout un livre à cette question[6]. Nous joignons des extraits d'un courriel de Cassandra T., une Ontarienne qui voudrait bien parler le français à Montréal[7].

> Bonjour M. Paillé,
>
> Je suis tout à fait d'accord qu'il est essentiel que les immigrants en arrivant au Québec parlent le français. Cependant je voudrais vous informer de quelque chose. Moi, j'habite à Montréal, et je sais qu'il y a beaucoup de gens qui parlent anglais (surtout des immigrants), et le chiffre continue d'augmenter.
>
> En effet, je viens d'Ontario et quand je suis arrivée en Janvier, on dirait que je ne parlais presque aucun français. Mais je voulais apprendre la langue. Je me suis inscrite tout de suite dans un cours au CÉGEP, et j'étudiais

6 Christian Dufour, *Les Québécois et l'anglais. Le retour du mouton*, Montréal, Les éditeurs réunis, 2008, 149 pages.

7 On trouvera la version intégrale de ce courriel sur mon site Internet : http://michelpaille.com

> quand j'avais le temps. Mais, ce qui était tellement embêtant était que personne ne voulait me parler en français. Quand je posais de questions à n'importe qui sur les rues, ils me répondaient en anglais à cause de mon accent. Je connais des immigrants qui ne parle même pas l'anglais, et les gens vont leur parler en anglais. Les Québécois se plaignent tout le temps que les anglophones viennent à Montréal et qu'ils n'apprennent pas le français pourtant personne ne nous parle en français quand on essaie. Dites-moi, comment vous attendez vous que nous apprenions la langue si nous ne pouvons pas pratiquer ?
>
> Bonne Journée,
>
> Cassandra T.
>
> 14 septembre 2010

On ne trouvera pas au Canada anglais des milliers d'anglophones à ce point « francophiles », qu'ils feraient couramment usage du français au détriment de l'anglais. Si tel était le cas, on l'aurait su depuis longtemps. Quelques essayistes auraient doublé Christian Dufour pour écrire le même livre... en anglais.

Depuis des années, Impératif français ne cesse d'inviter les francophones du Québec à s'exprimer dans leur propre langue. En décembre 2015, cet organisme culturel voué à la promotion du français les incitait à faire leurs achats de Noël chez « les marchands et les entreprises qui les respectent[8] ». Y a-t-il à Toronto, Vancouver, Winnipeg ou autres grandes villes du Canada anglais, un quelconque Impératif anglais invitant les francophiles à donner préséance à l'anglais plutôt qu'au français ? Si tel était le cas, ce serait plutôt une blague.

---

8 http://www.imperatif-francais.org/s1-articles/articles-2015/campagne-votons-avec-notre-piastre-le-pere-noel-a-besoin-de-vous/

Se battre pour le français

Le ministre Jean-Marc Fournier croit-il vraiment que le Canada anglais compte 2,6 millions de personnes qui « se sont battues pour pouvoir étudier en français, travailler en français, vivre en français » ? Ceux qui se sont battus et se battent encore ne sont certes pas des anglophones ayant simplement appris le français.

Ce ne sont pas non plus les 319 000 francophones « assimilés » qui se sont battus. Au contraire, en adoptant l'anglais comme langue au foyer, ces 39 % d'assimilés ont transmis l'anglais à leurs enfants et aux générations suivantes. Ce phénomène se poursuit toujours chez les plus jeunes.

Ceux qui ont lutté pour vivre en français se trouvent plutôt parmi les 619 000 personnes de langue maternelle française qui parlent encore le français à la maison. Toujours en situation minoritaire, ils craignent que leurs enfants, bien qu'élevés en français, s'« assimilent » graduellement à l'anglais, comme l'ont d'ailleurs déjà fait certains de leurs neveux et nièces.

La galéjade du ministre Jean-Marc Fournier a au moins le mérite d'illustrer l'art de la « chosification » : créer un nouveau concept et prétendre qu'il existe au moyen d'un gros chiffre. ❑

Hanne Leth Andersen,
Lars Damkjær et André Gaulin*

Le cas du Danemark
en regard du Québec

Quelles langues parlerons-nous en 2030 ?

Deux collègues danois, Hanne Leth Andersen et Lars Damkjær, tous deux professeurs de français, ont fait une simulation de l'enseignement des langues pour leur pays à partir des prévisions démographiques de l'ONU (juillet 2015) pour la suite de ce vingt et unième siècle. À quoi ressemblera le monde de demain et, en conséquence, quelles langues doit-on apprendre au Danemark ?

---

* Hanne Leth Andersen, rectrice et professeure à l'Université de Roskilde, est spécialiste de la langue française, de la didactique des langues étrangères et de la pédagogie. Elle a écrit des monographies et un grand nombre d'articles académiques sur les sujets de l'éducation, de la politique linguistique et éducative, surtout au regard des méthodes pédagogiques et de l'avenir des apprentissages des langues étrangères dans le système éducatif. La France lui a remis le titre de « Commandeur » de l'Ordre des Palmes académiques.

Lars Damkjær, inspecteur général au Ministère de l'Éducation Nationale, chef de la délégation danoise et chargé de mission auprès des Écoles Européennes. En 2015-16, il est président du Conseil Supérieur des Écoles Européennes. Ex-professeur de français, il fut président de l'Association des professeurs de français du Danemark et ancien inspecteur général de français au niveau collégial. Rédacteur de plusieurs anthologies de littérature francophone, dont une sur la littérature québécoise, le Québec l'a fait membre de l'Ordre des francophones d'Amérique. La France lui a accordé le titre d'Officier dans l'Ordre des Palmes académiques.

André Gaulin, historien et essayiste, a notamment été cofondateur du Mouvement Québec français en 1970 et député du Parti québécois 1994-1998. Entre autres distinctions, il a reçu de la France le titre de « Commandeur » de l'Ordre des Palmes académiques en 2006.

Quelles réflexions peut-on en dégager pour le Québec ? Voici donc en premier lieu leur texte, suivi d'un commentaire qui s'interroge sur une politique de l'enseignement des langues au Québec en regard des statistiques de l'ONU.

*

En juillet 2015, les Nations unies ont publié leurs dernières prévisions concernant les tendances démographiques mondiales, ce qui nous donne l'occasion de réfléchir aux langues que nous devrons connaître au Danemark en 2030.

L'ONU prévoit une croissance démographique impressionnante en Afrique et dans les pays arabes pour le reste de ce siècle, une croissance démographique en Amérique latine et en Asie jusqu'au milieu du siècle, une stagnation ou un déclin de la population en Europe, et un déclin marqué dans des pays comme la Russie et le Japon.

Notre monde actuel compte plusieurs langues parlées par plus de 200 millions de personnes. Les plus importantes sont le chinois, l'hindi, l'espagnol, l'anglais, l'arabe, le portugais et le français. De nombreuses anciennes colonies d'Afrique et d'Asie ont fait de l'anglais, du français ou du portugais leur langue officielle, ou une de leurs langues officielles. Ces langues servent de langue commune et de langue d'enseignement dans ces pays, car ceux-ci comptent généralement plusieurs langues autochtones différentes.

En 2030, les principales langues seront donc les suivantes : le chinois et l'hindi resteront des langues importantes, la première comptant un peu plus d'un milliard d'utilisateurs et la seconde, un peu moins d'un milliard. La croissance démographique à laquelle on assiste en Inde renforce l'hindi, ainsi que l'anglais en tant que deuxième langue.

Les pays arabophones vont connaître une explosion démographique et compteront près d'un demi-milliard d'habitants en 2030. Près de 450 millions de personnes parleront alors l'espagnol, et un peu moins de 400 millions le portugais.

Cependant, le changement le plus significatif concernera le français : du fait surtout de la croissance démographique prévue dans les pays francophones d'Afrique, tant au nord qu'au sud du Sahara, cette langue actuellement parlée par environ 250 millions de personnes sera utilisée par plus d'un demi-milliard de personnes dès 2030. La population de plusieurs de ces pays va plus que doubler.

Cette tendance se renforcera tout au long du XXIe siècle, entraînant une progression continuelle de l'anglais et du français, mais aussi du portugais. Les quatre langues les plus répandues, à savoir le chinois, l'hindi, l'anglais et le français, compteront alors chacune environ un milliard de locuteurs ; l'arabe, environ 600 millions ; et l'espagnol et le portugais, respectivement un peu plus et un peu moins de 500 millions. Par exemple, vers 2050, le Nigéria, où l'on parle anglais, et la République démocratique du Congo, où l'on parle français, compteront respectivement 400 et 200 millions d'habitants.

Néanmoins, il nous faut aussi regarder où ces langues sont parlées : le chinois est parlé dans deux pays, l'hindi en Inde, l'arabe dans près de 20 pays, l'espagnol dans un peu plus d'une vingtaine de pays (essentiellement en Amérique latine), le français dans environ 30 pays (notamment en Afrique et en Afrique du Nord), et l'anglais dans environ 50 pays. L'anglais et le français ont le statut de langue officielle sur cinq ou six continents.

Mais à quoi ressembleront les grandes puissances mondiales, comment se répartira le pouvoir politique et écono-

mique dans les décennies à venir ? Les États-Unis resteront-ils la seule superpuissance mondiale, la Chine aura-t-elle pris le dessus, ou d'autres pays ou régions vont-ils les devancer ?

Cette année, deux auteurs, le professeur de l'université de Harvard Joseph Nye et l'homme d'affaires français Jean-Louis Beffa, ont exposé leur point de vue quant aux futures grandes puissances dans leurs ouvrages respectifs, *Is the American Century Over ?* (Le siècle américain est-il fini ?) et *Les clés de la puissance*. Joseph Nye est l'inventeur du terme *soft power* (« puissance douce »), qu'il définit comme la culture, y compris la recherche, les valeurs politiques et la politique étrangère. Les deux auteurs estiment que dans un proche avenir, la Chine est la seule puissance à pouvoir se hisser aux côtés des États-Unis et même les devancer sur le plan économique, mais que la puissance militaire, la « puissance douce » et la capacité d'innovation des États-Unis resteront prééminentes. Ils affirment également que plusieurs autres pays au pouvoir important seront présents sur la scène internationale après 2030, notamment l'Inde et le Brésil. Selon le journal *Die Welt*, l'Afrique subsaharienne représente déjà l'un des plus grands marchés d'exportation de l'Allemagne. Dans cette région, le taux de croissance annuel peut atteindre 8 à 10 %. Mais d'autres régions d'Amérique latine et d'Asie, comme l'Indonésie et les Philippines, se distinguent également. Le Japon et l'Europe garderont leur puissance économique, et la « puissance douce » de l'Europe sera aussi importante.

Un point fondamental à noter est que l'époque où les États-Unis pouvaient dicter leurs objectifs à la communauté internationale et assister à leur poursuite est révolue. Selon les deux auteurs, un plus haut degré de diplomatie, de coordination et de coopération mondiales s'impose désormais.

Aucun des grands centres ne dominera plus aussi clairement qu'auparavant. De plus, personne ne peut prédire le type de conflits, les changements climatiques ou les flux de réfugiés, en provenance notamment des environs immédiats de l'Europe – l'Afrique (du Nord) et le Moyen-Orient – auxquels nous allons assister; or, ces éléments influencent les rapports de force, les populations et les pratiques linguistiques.

Un nouvel ordre du monde comprenant un grand nombre d'économies importantes, sans superpuissance unique, pourra mettre fin à l'hégémonie actuelle de la langue anglaise. Les langues les plus répandues domineront des mégarégions du fait du renforcement économique de celles-ci et de la conscience de leurs populations d'appartenance à une région : le chinois et l'anglais en Chine et dans d'autres pays asiatiques, l'espagnol et le portugais en Amérique latine, l'anglais et l'espagnol en Amérique du Nord, l'anglais et le français en Afrique, le russe dans la Fédération de Russie, l'arabe, l'anglais et le français au Moyen-Orient et dans les pays arabes. Pour qui vit dans une de ces régions, il sera nécessaire de connaître sa langue principale. Cette tendance se confirme d'ailleurs par le fait que ces langues occupent aussi une place de choix sur internet. La Chine compte aujourd'hui plus d'internautes que les États-Unis.

La répartition des langues ainsi que les ressources politiques et économiques sont des critères évidents pour déterminer les langues étrangères que les Danois devraient être à même de parler, mais la proximité géographique joue également un rôle important dans ce choix.

Au Danemark, la connaissance de l'allemand est plus utile que la connaissance de l'hindi ou du chinois, bien que ces deux langues soient beaucoup plus usitées à l'échelle mondiale. Actuellement, en Europe, l'allemand est la langue

maternelle d'environ 90 millions de personnes, le français et l'anglais d'environ 70 millions chacun, l'italien d'un peu plus de 60 millions, et le polonais et l'espagnol d'environ 35 à 40 millions. Toutefois, d'après l'ONU, plusieurs pays dont l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la Pologne vont connaître un fort déclin démographique en raison de leur taux de natalité peu élevé. A contrario, la population d'autres pays, dont la France, l'Angleterre et la Turquie, va croître. L'immigration pourrait partiellement préserver la population de l'Allemagne. C'est ainsi que les régions européennes anglophone, francophone et germanophone pourront chacune compter sur environ 80 millions d'habitants vers 2050, tandis que les autres régions linguistiques connaîtront un déclin démographique.

En vertu du principe de la proximité géographique, l'idéal consiste à apprendre les langues auxquelles on est le plus souvent exposé: les langues voisines, les langues commerciales et les langues des communautés culturelles. L'Union européenne joue un rôle politique crucial pour le Danemark, et le commerce avec l'UE représente plus ou moins 70 pour cent du commerce danois global. Suivent la Chine, la Norvège et les États-Unis, avec un total d'environ 15 pour cent.

La proximité historique et culturelle joue elle aussi un certain rôle. Bien qu'en 2015, l'Inde soit le plus grand producteur de films, les Danois regardent davantage de films occidentaux et ont des relations commerciales plus poussées avec les pays dont ils partagent l'histoire, soit les pays européens et les États-Unis. Les trois grandes zones linguistiques – anglaise, française et allemande – partagent une culture et une philosophie qui se manifestent essentiellement dans les domaines de la musique, de la littérature, des sciences et de la philosophie, lesquels définissent en bonne partie la culture danoise. Des quatre principales langues qui seront parlées après 2030, le

chinois, l'hindi, l'anglais et le français, les deux premières sont aussi éloignées de nous sur le plan géographique que linguistique et culturel, tandis que les deux dernières sont utilisées en Europe et dans les régions avoisinantes.

La mondialisation croissante obligera les Danois à maîtriser plusieurs langues régionales et internationales importantes. Les nouveaux rapports de force, caractérisés par un équilibre accru entre les centres de pouvoir, rendront nécessaire un meilleur équilibre entre les principales langues. Cependant, tout pousse à recourir aux ressources disponibles sur place, situées dans la région du monde où nous vivons. C'est un état de fait, le Danemark se trouve en Europe.

Les compétences linguistiques sont capitales, tant en Europe que sur les autres continents touchés par la mondialisation. C'est pourquoi, il nous faudra connaître les langues les plus utilisées dans le monde ainsi que – et ce n'est pas moins important –, leurs cultures. Nous pensons, entre autres, au chinois et à l'espagnol, mais nous avons des raisons de nous concentrer plus généralement sur les trois langues qui demeureront les principales langues en Europe et dans les régions avoisinantes : l'anglais, le français et l'allemand.

*

Quelles réflexions pour le Québec ?

Saluons d'abord ces professeurs qui assurent au Danemark la promotion de l'enseignement du français et qui sont des amis du Québec comme territoire de langue française. Ainsi, le professeur Damkjær est venu à plusieurs reprises chez nous, en visite pédagogique et culturelle, avec des professeurs et des étudiants. Grâce à eux, notre littérature a été inscrite dans l'étude des textes scolaires de l'ensei-

gnement du français au Danemark. La France et le Québec ont d'ailleurs souligné les mérites de nos deux collègues francophiles.

Le texte de réflexion de nos deux collègues danois, à partir des prévisions de l'ONU faites en 2015 pour la suite du XXIe siècle, dégage bien les langues les plus parlées de demain et sur quels continents. Ainsi, le chinois et l'hindi figurent parmi les langues les plus usuelles, mais elles rayonnent respectivement dans deux et un seul pays. Nonobstant leur importance, elles seront davantage enseignées dans des États sous influence économique asiatique. En Europe ou en Amérique, par exemple, ces langues seront plutôt enseignées au niveau d'une spécialisation universitaire, ou encore dans des instituts linguistiques.

Pour un pays comme le Danemark, au nord de l'Union européenne et dont la population de 5 699 220 habitants (déc. 2015) correspond à une langue moins répandue, il apparaît à nos collègues que l'enseignement des langues chez eux doit viser au trilinguisme. Outre le danois à bien enseigner comme langue nationale et compte tenu du document prévisionnel de l'ONU qui fait voir des tendances à plus de locuteurs ou à moins, l'école danoise devrait ménager un espace à l'anglais, à l'allemand et au français dans l'apprentissage linguistique scolaire.

Qu'en est-il pour le Québec ? En soi, ces chiffres prospectifs de l'ONU ont de quoi nous plaire puisque les langues qui se dégagent pour les Amériques sont deux langues importantes parlées dans le plus de pays et sur tous les continents, soit l'anglais dans 50 pays environ et le français dans 30 pays approximativement. Mais, la solution de facilité pour le Québec (et le Canada, sauf peut-être sur la côte du Pacifique) serait de ne pas viser le trilinguisme nécessaire demain

puisque le français et l'anglais sont les langues les plus parlées. Quant au Québec, le danger serait pour lui de continuer de pratiquer une économie de l'enseignement des langues qui fait une fixation sur l'anglais. Développons cet aspect.

Notons d'abord que les chiffres de l'ONU nous rappellent vivement que le français, langue officielle du Québec, langue minoritaire en Amérique même si elle est la langue nationale et commune du Québec, est une langue importante dans le monde. D'une part, le français nous rattache à l'Europe par la France, un continent important pour notre économie, outre notre appartenance à la culture occidentale. D'autre part, le français nous soude également à l'Afrique, continent d'avenir et d'échange, où les locuteurs francophones passeront d'ici 15 ans de 250 millions au demi-milliard ! Il y a là de quoi rappeler aux parents des élèves et des étudiant(e)s l'importance internationale de leur langue nationale, au même titre que l'anglais, et même davantage si l'on considère que la langue nationale est la clé de toute compréhension du monde (comme le danois au Danemark est propédeutique ou préalable à toute compréhension du monde). Mais notre population québécoise, et en premier lieu nos élu(e)s, sont-ils vraiment convaincus de l'importance de bien posséder le français, notre langue nationale, par un enseignement adéquat allant du primaire à l'université ? À cet égard, étant donné une situation diglossique possible, surtout à Montréal, n'est-il pas dommageable d'enseigner l'anglais de manière intensive au niveau primaire comme cela se fait de plus en plus ? Ce qui ne serait pas le cas de l'enseignement de l'espagnol à la toute fin du primaire.

Par ailleurs, tout le hic est de savoir si l'on continuera à encombrer tout le temps scolaire d'apprentissage des langues au profit (inefficace le plus souvent) d'une seule deuxième langue, soit l'anglais. Le Québec a une réflexion

importante à faire à cet égard s'il veut en arriver à ce que son système scolaire donne accès à l'apprentissage de trois langues, la sienne et deux autres qui seraient, outre le français, l'anglais et l'espagnol (ou le portugais). Autrement, l'apprentissage scolaire d'une troisième langue ne restera toujours qu'une promesse d'élection ou le vœu pieux d'un ministre bilingue de l'Éducation ! C'est proprement un scandale qu'à l'heure actuelle, notre réseau scolaire enseigne la langue anglaise au primaire, au secondaire, au collégial, un saupoudrage inefficace qui dure plus de dix années avec les mauvais résultats que l'on sait !

Les chiffres prévisionnels de l'ONU pour le XXI^e^ siècle invitent les responsables de l'éducation nationale des divers pays à en arriver vite au plurilinguisme. Étant donné leur position géopolitique, le Québec et le Canada pourraient être tentés de croire que l'enseignement scolaire des langues pourrait se contenter du bilinguisme. Ce serait mal comprendre l'importance que va prendre pendant ce siècle le plurilinguisme des personnes partout dans le monde. La connaissance de la langue de l'autre doit nous conduire au dialogue des cultures. C'est d'ailleurs celui-ci qui assure l'ouverture aux échanges commerciaux. Le mot commerce lui-même, « commercium » supposant d'abord la conversation, le thé préalable qu'on boit dans un souk, et non pas l'acte de vente d'une mercantilisation aveugle qui inonde les grandes surfaces multinationales de la terre !

Pourquoi, puisque tous les partis politiques ayant exercé le pouvoir sont incapables d'imposer un régime linguistique rationnel et efficace pour le Québec, certaines écoles ou commissions scolaires ne proposeraient-elles pas un apprentissage linguistique qui nous sortirait de l'à peu près actuel nous condamnant à la médiocrité pour l'enseignement scolaire de trois langues ? On pourrait commencer à

apprendre une langue comme l'espagnol à la fin du primaire et continuer au niveau collégial. L'anglais pourrait s'apprendre efficacement au niveau secondaire, en s'assurant un enseignement adéquat. Avec le même temps d'apprentissage des langues, l'école québécoise diplômerait des trilingues. Par ailleurs, l'apprentissage des langues, sauf pour la langue nationale ou commune, devrait être optionnel, une mesure qui coûte peu et influence beaucoup la motivation des apprenants. Bref, un rapport de l'ONU qui force notre réflexion. Après tout, 2030, c'est demain ! ❑

Simon Couillard*

Enquête d'un Québécois sur la diaspora franco-américaine

Au pays fantôme de Jack Kerouac

J'ai lu les écrits français de Jack Kerouac au printemps dernier. Cela s'inscrivait, pour moi, dans une démarche de découverte du Canada français. Je m'étais intéressé plus tôt à l'Acadie, à la Gaspésie, aux écrits de Jacques Ferron et de Gabrielle Roy... mais pénétrer le monde de Kerouac a été une révélation. Je voulais savoir ce qu'il en restait.

Je suis né en 1980 et j'ai grandi au sein de la classe moyenne en région, dans un bungalow non loin d'un centre d'achat. J'avais tendance à dire : « comme tout le monde ». Je suis et j'ai toujours été Québécois. Je n'ai pas vécu l'univers culturel du Canada français traditionnel, ou si peu. Mais voilà : aujourd'hui, même un ministre du gouvernement québécois (Jean-Marc Fournier, pour ne pas le nommer) nous invite à nous redéfinir comme Franco-Canadien. On a beau vivre dans le pays imaginaire, tout ça devient trop réel. Je voulais en savoir davantage. Avec Jack Kerouac, j'ai voulu voir comment ça s'était passé dans le « Canada d'en bas ». Je vous présente ici le fruit de mon travail. Je suis parti pour une semaine en terre franco-américaine, j'ai rencontré des membres éminents de la communauté, et j'en ai tiré le texte que voici.

---

* Enseignant en philosophie, Cégep de Victoriaville. Doctorant en études québécoises, UQTR.

Jour 1, 14 juin 2016. Rhea

Je suis une Canuck, je vis dans le Maine et je cuisine avec du lard salé. [...] Je suis un cul-de-sac culturel.

– Wednesday's Child, *Rhea Côté Robbins*

L'agente des douanes au poste frontalier de Coburn Gore, au surlendemain de l'attentat d'Orlando, donne une première impression qui teintera ma perception des États-Unis : celle d'un peuple confiant en ses capacités. Au long de la route à travers les Appalaches, le drapeau américain est partout. À Madison, ville édifiée sur une ancienne mission française en territoire Abénakis, on voit des cocardes tricolores sous les fenêtres. Je goûte dès le départ l'exubérance de cette République dont j'envie, à vrai dire, la force d'affirmation. Comment a-t-il été possible de croire, à une autre époque, que nous pourrions reprendre nos droits ici ? Comment l'humble sensibilité paysanne des Canadiens français, qui était encore celle de Jack Kerouac, aurait-elle pu résister à l'éthos américain ?

Au cours de l'après-midi, je rencontre l'écrivaine Rhea Côté Robbins au High Tide à Brewer, sur la rive gauche du fleuve Penobscot. Sur la rive opposée, qu'on voit par la fenêtre, c'est le centre-ville de Bangor. J'ai de la sympathie pour cette écrivaine, avant tout pour quelques détails dans un de ses livres au sujet de son père : ce qu'il lui racontait sur son enfance et la porcherie familiale, sur l'importance de castrer les porcs assez tôt pour que la viande ait bon goût, sur la manière dont il faut les frapper pour les assommer... Mon père me racontait la même chose. Pour elle comme pour moi, il s'agit d'un savoir qui a peu de chances d'être actualisé. « On trouve ça aussi dans les écrits de Camille Lessard-Bissonnette (écrivaine franco-américaine née au début du

XX^e siècle) et Grace Metalious (alter ego féminin de Jack Kerouac)!», qu'elle m'apprend. Le lard castré, «égossillé» disait mon père, le lard salé: voilà ce qui nous unit de prime abord, Rhea et moi.

Nous discutons en anglais. Le mien est un peu rouillé, mais elle comprend quand je trébuche et passe au français. C'est sa langue maternelle. «"La Révolution tranquille"... on en a besoin!», me lance-t-elle d'emblée. Et je comprends ce qu'elle veut dire, sans trop en connaître le détail. Avant de rencontrer Rhea, j'ai lu son livre, *Wednesday's Child*[1], un très bel ouvrage qui décrit sa jeunesse dans le quartier francophone de Waterville, au Maine. J'ai aussi lu certaines critiques, dont quelques-unes avaient des relents traditionalistes étrangers à mon monde. Derrière, on devinait l'austérité et la pudeur qui ne pouvaient exister que dans l'«Ancien régime» québécois. À l'évidence, ces critiques ont heurté Rhea et ont contribué à définir sa vision de la réalité franco-américaine.

Elle en veut à l'hypocrisie des «bons catholiques», comme les appelait sa mère avec dérision, de ces «vierges mariées» qui refusent la diversité possible d'une communauté franco-américaine qui délaisserait un peu du poids de l'héritage canadien-français. C'est le traditionalisme qui expliquerait selon elle la légendaire discrétion des Franco-Américains (selon la formule de Dyke Hendrickson qui évoque une «minorité silencieuse[2]»). Pour préserver l'image d'Épinal du Canada d'en bas, l'élite aurait veillé à ce que rien ne bouge, à ce que la référence demeure restreinte («keep the

1 Côté-Robbins, Rhea, *Wednesday's Child*, Rheta Press, Brewer (ME), 2008, 96 p.

2 Cf. Hendrickson, Dyke, *Quiet presence: Dramatic, first-person accounts. The true stories of Franco-Americans in New England*, Guy Garnett, Portland (ME), 1980, 266 p.

subject small », dans les mots de Rhea). C'était les sœurs à l'école paroissiale qu'elle fréquentait : « Elles m'ont collé un " D " en français, en troisième année ! C'était ma langue, je parlais le français ! »

L'écrivaine que je découvre se dit pourtant Franco-Américaine. C'est qu'elle a choisi de prendre part à un récit controversé qui la concerne. Ce récit tissé de silence, il faudrait le comprendre, croit-elle. Et on ne pourrait le juger sans prendre acte de la haine et de la discrimination dont ont été victime les membres de la communauté. « Le Ku Klux Klan a marché dans cette ville ! » C'est une crainte qui, à l'adolescence, s'est transformée en honte chez Rhea comme chez d'autres *Canucks*. Le regard du dominant intériorisé, *internalized*. « Je suis revenue à mes racines par hasard, à cause d'un emploi au Centre franco-américain » à l'Université du Maine à Orono dans les années 1980. Une nouvelle initiation à sa culture, qu'elle s'est appropriée définitivement après un passage par les *women studies* (elle a fondé la *Franco-American Women's Institute,* FAWI, qu'elle dirige actuellement).

Jeune grand-mère, elle lit avec avidité les écrivains québécois de la Révolution tranquille. « Jamais on ne nous a présenté ça, jamais parlé de ça. Rien ici ». De la littérature sur le Québec moderne, en anglais ou en français, on n'en trouve pas dans les librairies de Bangor : « Pas d'intérêt, ici. C'est quoi, ça ? » Table rase d'une communauté possible, comme on a fait table rase des *tenements* du petit Canada de Waterville dans les années 1960, « poussés sur la plage et brûlés », au nom d'un progrès qui a fait disparaître le patrimoine franco-américain alors que les dominants (ces *Gentrefiers* qui suscitent la colère de Rhea !) refont l'espace urbain à leur image.

Demain, je constaterai l'état des lieux.

Jour 2, 15 juin 2016. Waterville et Lewiston

La survivance est maintenant morte dans les petits Canadas de la Nouvelle-Angleterre

- The Little Canadas of New England, *Claire Quintal*

Départ de Bangor pour Waterville qui est à moins d'une heure de voiture. Je file vers les locaux de la Waterville Historical Society. Le récit de Rhea m'a donné un angle : ces *tenements* rasés et brûlés, les vieux Francos laissés pour compte... Les locaux de la société se trouvent dans l'ancienne maison d'Asa Redington, premier industriel de la ville, convertie en musée dans les années 1920. J'arrive un peu à l'avance pour les visites et je rencontre le curateur, Bryan Finnemore. Bryan habite la partie arrière de la maison avec sa femme. Il y a d'ailleurs grandi, comme ses parents étaient curateurs avant lui. On discute un peu, mais la question qui m'habite et que je finis par lui poser concerne les traces de la présence canadienne-française dans la ville. « Hum... laisse-moi y penser... euh... hum. » Ça commence mal ! Si j'avais l'aplomb de ma douanière de Coburn Gore, je le presserais sans doute davantage. Il me dit que la Chambre de commerce doit avoir une carte avec les sites à voir au centre-ville.

Il y a une visite du musée prévue à 11 heures et je suis là. Les sorties d'écoles, les *field trips,* sont terminées et je suis le seul qui est là. Bryan, finalement bien sympathique, me fait parcourir la collection impressionnante d'artéfacts dont les plus anciens remontent à la guerre d'indépendance de 1776. Des armes, du matériel militaire, du matériel de cuisine, cette boîte à musique dont je n'avais jamais vu le modèle auparavant, etc. Des choses qu'on s'attend à voir dans un tel musée. « Ah ! Tu vas apprécié ça ! », et il me montre une redingote de la *Imperial Legion* qui aurait appartenue à un Canadien français de la ville. Il me croit chauvin. J'ai l'air content. Il

me pointe deux portraits sur le mur : les *Castonguay brothers*, qui appartiennent à la légende locale. L'un est mort durant la Première Guerre mondiale, l'autre durant la Seconde. Dans un présentoir, il y a les photos des sœurs Drouin, elles aussi héros de guerre. Ce sont les individus *outstanding* qui trouvent leur place dans l'histoire, ici. On admire le *self-made-man/woman,* comme ce monsieur LaVerdiere et sa femme, apothicaires, dont les descendants ont légué à la Maison Redington toute une collection d'opiacés, de toniques et de laxatifs qui clôture l'exposition, dans une pièce dont l'odeur d'alcool et de bois rappelle celle du scotch.



Empire State Plaza, Albany.
Construit sur un ancien quartier franco-américain *(photo : Simon Couillard)*.

Bryan et moi sommes en bons termes, nous avons discuté famille et politique américaine. Avant que je parte, il me fait signe d'attendre, puis retourne dans son logement. Il en revient, cellulaire sur l'oreille, en train de parler à un ami qui est administrateur à la bibliothèque publique de Waterville.

J'ai une autre connexion : Larry va me montrer ce que la *Public Library* possède sur les Franco-Américains.

Larry est un type corpulent à lunettes, adonné au travail intellectuel, qui détient un *master* en histoire et a fait une thèse sur Margaret Chase Smith, sénatrice républicaine du Maine à l'époque de McCarthy. Je n'ose lui demander de parcourir avec moi les multiples paliers et étages de cet immense manoir néo-roman converti, mais il m'indique gentiment où se trouve la section qui m'intéresse. Je monte et redescends et me perds, mais je trouve enfin. Je trouve quelques livres, dont celui de Dyke Hendrickson, mais je suis déçu. Presque rien. Rien en français. Le quart de la population de Nouvelle-Angleterre a des racines canadiennes-françaises et on ne trouve presque rien dans la bibliothèque. Je retrouve Larry qui me voit un peu découragé : « Écoute, tu devrais aller à Lewiston au *Franco-Center* », et il me donne l'adresse. J'irai, mais non sans avoir vu l'ancien petit Canada, entre la papetière et l'ancienne manufacture, sur *Water St.* où Rhea a grandi.

« Notre héritage est la pauvreté », m'avait dit Rhea. On ne saurait mieux décrire les restes du quartier canadien-français de Waterville, devant l'ancienne filature. Des habitations délabrées, des commerces fermés et ce bar dont l'écriteau indique seulement « Chez... » (la partie du bas étant manquante). C'est Steve (Bouchard par sa mère), un client, qui m'en donne le nom complet : « Chez Paris ». Steve et son ami Shane (d'ascendance irlandaise) sont seuls à cette heure et à cette terrasse dont la structure et le treillis donnent l'impression d'une mise à distance volontaire du quartier. « C'est un bar qui se meurt, *actually* », précise Steve. On discute un peu. Je comprends bien que c'est le secteur au complet qui subit la même longue décadence. Rhea avait raison : les traces de la présence canadienne-française à Waterville, du groupe canadien-français, ne subsistent que là où le dévelop-



Chez... Paris, Waterville *(photo : Simon Couillard)*



Two-cents bridge, Waterville *(photo : Simon Couillard)*

pement s'est arrêté, par manque d'intérêt ou de ressources. Entre le haut et le bas de *Water St.*, il y a deux mondes. Le haut forme une artère commerciale assez typique. À cet endroit, la seule trace de l'ancienne présence des *Canucks* est le *two-cents bridge* qui donne accès à la papetière (mais rien ne signale le lien avec leur histoire, et les adolescents qui flânaient sur le pont quand je suis passé n'en savaient pas plus, pas certains de ce qu'était un Franco-Américain non plus).

Je ne désespère pourtant pas (pas encore) de trouver les structures possibles d'une urbanité francophone sur les ruines des petits Canadas. Certains endroits s'imposent d'eux-mêmes comme hypothèse, de par leur concentration historique d'une population canadienne-française : Lowell et Fall River au Massachusetts, Woonsocket au Rhode Island, Manchester et Berlin au New Hampshire, et ailleurs. Mais là où on fait le plus grand bruit de la présence canadienne-française, c'est à Lewiston, au Maine. Je reprends donc mon chemin et j'arrive à Lewiston en fin d'après-midi.

Arrivé au Franco-Center, je rencontre le directeur Mitchell Clyde Douglas (pas que je demande la preuve d'un quarteron de sang français, mais on peut difficilement faire plus « WASP » comme nom – de fait, Mitch n'est pas franco et ne compte qu'un lointain ancêtre écossais à Fredericton... un peu Canadien, dois-je comprendre). Le centre se trouve dans l'ancienne église, face à la filature. De l'autre côté de la rue, on trouve l'ancien petit Canada, dont les *tenements* ont été largement préservés. « Il n'y a pas beaucoup de français dans la communauté », me dit Mitch. Les plus jeunes, parmi ceux qui parlent le français, font partie de la nouvelle vague d'immigrants. Ils sont Congolais, Burundais, Rwandais, Ivoiriens.

En réalité, le *Franco-Center* est un lieu communautaire où l'attachement à l'histoire prime sur la maîtrise de la langue. Parce que le centre est financé par TV5 Monde, qui reconnaît l'importance de cette poche française aux États-Unis, la télé trône sur la scène du sous-sol de cette ancienne église lors de « la Rencontre », événement périodique qui regroupe les membres de la communauté franco-américaine de la ville. La nef et le chœur de l'église ont été convertis en une salle de spectacle magnifique, ouverte à tous les publics intéressés par le théâtre, les représentations musicales, les *comedy show*... en anglais, cela va de soi. Et pour ceux qui veulent se retrouver entre francophones exclusivement, il y a le club Passe-temps, en face. Le dernier de 4 clubs similaires dans la ville : on fume, on boit, on joue au *pool*. La clientèle ne s'est pas renouvelée depuis les dernières années, selon Mitch.

C'est bientôt l'heure de souper, mais j'en profite néanmoins pour arpenter ce petit Canada dont les *tenements* doivent ressembler à celui qu'a habité la famille Kerouac, sur *Lupine Rd* ou *Moody St.*, à Lowell. Il s'agit d'un quartier plus petit et plus pauvre qu'avant, mais l'apparence des lieux donne l'impression, tout de même, d'un environnement qui devait être familier aux Francos de la première moitié du XX^{e} siècle. Ce n'est que la façade. Pour ce qu'il reste du « Canada d'en bas », de son identité, je l'aurai plutôt trouvé à Biddeford le lendemain, chez le professeur et écrivain Norman Beaupré, dans une demeure où notre ancienne culture ethnoreligieuse, celle dans laquelle Jack a baigné jusqu'à l'âge de 6 ans, a survécu au temps.

Jour 3, 16 juin 2016. Norman Beaupré

> *Nous savons que des races existent qui se passent plus facilement que d'autres d'or et d'argent, et qu'un clocher d'Église ou de monastère, quoi qu'en disent les apparences, monte plus haut dans le ciel qu'une cheminée d'usine.*
>
> – Chez nos ancêtres, *Lionel Groulx*

Le vieil homme devant moi a choisi la mauvaise journée pour se balader en décapotable. Pas que le temps est mauvais (il est splendide !), mais il n'y avait pas de déjeuner continental ce matin à l'hôtel. Je cherche désespérément une épicerie, j'ai rendez-vous à 11 h... Je n'ai aucune envie de rouler 10 miles sous la limite permise. Pas de mention *Veteran* sur sa plaque de licence (j'ai vu les films d'Oliver Stone, je me tiendrais à carreau !). Il se tasse enfin.

Ils ont des muffins à saveur de crème glacée aux États-Unis. Celui « érable et noix » du *Shaw's supermarket* (ça faisait plus « déjeuner ») est au moins aussi saturé de sucre que l'autre à la pistache, vert fluo et suintant, qui fut mon dessert à Bangor. Je peux reprendre la route. Je serai à Biddeford à l'heure convenue.

Cet ancien centre de l'industrie textile est à quelques minutes à peine des plages de Saco et Old Orchard. Une importante population canadienne-française s'y est installée à partir de la fin du XIX^e^ siècle. Entre les années 1930 et 1950, elle représentait plus de 60 % de la population totale de la ville. Aujourd'hui, on s'étonnerait de croiser un francophone sur *Main St.*, à l'ombre de la *Pepperell*.

L'homme que j'ai rejoint à Biddeford (il y est né et y a vécu la majeure partie sa vie) est néanmoins un pur Franco. Il est par-dessus tout le gardien d'un héritage et d'une iden-

tité (qui peuvent se réclamer à bon droit des écrits français du « Ti Gas » de Lowell) en danger de disparaître avec lui. Norman Beaupré est un vieil homme d'une élégance qui tranche avec celle de mon décapoté. Moins exubérante. Sa présence m'impose un calme salutaire.

Après avoir travaillé à la manufacture de soulier de Kennebunck durant l'adolescence, après le travail à la filature pour soutenir la famille durant les temps durs, aussi pour payer sa scolarité à l'université Brown, et après s'être élevé de ses propres efforts à une remarquable carrière académique, cet homme, qui compte plus de 30 ouvrages à son actif, mérite à tout le moins qu'on ne le brusque pas. Cela dit, on pourrait difficilement le prendre en défaut : l'adversité, il connaît.

Ce diplômé de la *Ivy League*, ce *self-made-man* a vu les portes des départements de langues et littératures des collèges et des universités américaines se fermer devant lui. Le français parlé par ce spécialiste de Corneille n'était pas de France. « Une forme de discrimination, je crois, » me dit-il. C'est la dignité qui commande cet euphémisme. Le professeur Beaupré a pu obtenir un poste à la *University of New England* de Biddeford, édifiée sur les restes du collège Saint-Francois (un *junior college* qu'administraient les Franciscains de la paroisse Saint-André, au profit de la population franco-américaine) par où il était passé. D'ailleurs, M. Beaupré est le seul, de ces gens que j'aurai rencontrés, qui n'ait pas quelque reproche à formuler à l'égard du clergé enseignant (qui pesait lourd dans ces enclaves urbaines qu'on s'efforçait de garder étanches). Le père Benoît l'a pris sous son aile.

« Faut avoir du casque ! », résume Norman au sujet de son parcours. Il faut en avoir aussi pour continuer comme il le fait : « Je ne désespère pas, mais je ne vois pas cette continuité (culturelle). C'est parce qu'on n'enseigne plus le français à

l'Université. Mes textes, ça ne marche pas ». Ils sont pourtant bons. À l'époque, M. Beaupré a créé le personnage de « la Souillonne », qui s'est révélé moins efficace que son alter ego de Bouctouche. Les Acadiens ont la cuisine et le tourisme, un patrimoine « rentable » qui manque aux *Canucks*. Mais les écrits restent, et c'est pourquoi Normand Beaupré continue. Son œuvre s'ajoute à un patrimoine écrit qui témoigne d'une sensibilité particulière : « J'aime Jack Kerouac parce qu'il est fondamentalement Franco-Américain. Le français et les valeurs qu'il tient de sa mère, première enseignante, tabernacle des valeurs, des valeurs sacrées [...], la sensibilité de Kerouac sont franco-américaines ». Ça me rappelle Victor-Lévy Beaulieu dans son essai-poulet. Il résumait ainsi : « Finalement, la chose est assez simple : même à l'époque *beat*, le seul lieu où Jack se sente à l'aise, c'est chez sa mère. Tous ses livres sont écrits selon le même scénario : un été à courir la *galipote*, à philosopher et à *cuiter* avec les vieux *tchommes* d'habitude, suivi d'un hiver à écrire cet été, sous le regard bienveillant de Mémère[3]. »

C'est sans doute ce rapport affectif avec la mère qui a réconcilié Norman avec l'œuvre de Kerouac. Le Jack *beat* à l'époque, il ne s'y intéressait pas. Jack Duluoz (l'alias de Kerouac dans ses derniers romans), lui a révélé le « vrai » visage de l'écrivain et, sans doute, celui d'une mère semblable à la sienne. Dans les romans de Norman Beaupré, les femmes tiennent une place éminente. C'est que, selon lui, sans les femmes, il n'y a pas de « Franco-Américanie ». Ce sont ses personnages principaux. « J'ai grandi entouré de femmes » : ses sœurs, la tante Eva, la grand-mère paternelle, Laura, et bien sûr sa propre mère, née à Dover au New Hampshire, qui était infirme. Il ne me parle pas de Lucille.

---

3 Beaulieu, Victor-Lévy, *Jack Kerouac (essai-poulet)*, Édition du jour, Montréal, 1972, p. 123.

Nous discutons de bien d'autres choses, Norman et moi. Deux générations nous séparent, mais plus nous discutons, plus se crée entre nous un lien d'amitié et de respect qui surmonte cette distance. Nous revenons finalement chez lui, comme il veut me remettre des livres. Il jette un regard par la fenêtre avant de monter le petit escalier à l'avant. « Ma femme est une Canadienne française ! La maison est propre ! », remarque-t-il avec une pointe d'orgueil. Et tandis que j'entre dans cette modeste maison de la rue Gertrude (dans le quartier, les noms de rue sont des prénoms de femmes), j'aperçois Lucille qui récure l'évier. Elle se rend compte de ma présence et se retourne, les mains sur les hanches (dans l'une, elle tient toujours la *ginige* [guenille]) et l'œil brillant : « Bonjour, bonjour ! » Nous échangeons des convenances et je remarque à quel point tout, dans la maison, est impeccable. Norman monte à l'étage et Lucille m'offre la chaise berçante en attendant. J'éprouve un sentiment rare de bien-être, dans le rappel de mes origines ethniques (un mot qui n'effraie pas, ici). Pour un bref instant, je suis au Canada français, au cœur de la Nouvelle-Angleterre.

Jour 4, 17 juin 2016. Chez les Olivier, non loin de Dover

[...] le fleuve qui coule lentement en forme d'arc, les filatures avec leurs longues rangées de fenêtres toutes rougeoyantes, les cheminées d'usine qui montent plus haut que les clochers des églises.

- The Town and the City, *Jack Kerouac*

Je suis décidément chanceux. Le temps est magnifique depuis le jour 1. Au jour 4, durant la matinée, je fais le tour du centre-ville de Dover avant de rejoindre Julien, Jane et Anique Olivier pour le brunch à Barrington, en périphérie. Julien est plus jeune que Norman. Ancien directeur de l'ACA (l'Association Canado-Américaine qui a fermé ses portes en 2009, après 113 ans d'opération), il a été mon premier contact pour ce projet. Je le connais, lui, et Jane et Anique, depuis les camps d'été de l'Association au début des années 1990. Ces camps m'ont donné l'impression d'une francophonie américaine soucieuse de préserver ses liens avec la mère patrie québécoise. Je suis heureux de les retrouver, 25 ans plus tard, mais je vais déchanter un peu sur cette vision d'enfance.

Julien Olivier est un représentant de ce qu'il conviendrait d'appeler « la génération du BEA (Bilingual Education Act) ». Le BEA, amendement de 1968 qui devenait l'article 7 de l'ESEA (Elementary and Secondary Education Act), a donné l'impulsion pour ce qui demeure à ce jour la dernière grande démarche collective d'affirmation identitaire pour les Franco-Américains. Julien et d'autres éducateurs ont pensé et conçu des manuels et des projets locaux visant l'enseignement de la formation générale en français. C'était, à l'en croire, une époque effervescente où régnait un climat égalitariste, dans la foulée du mouvement pour les

droits civiques. C'était aussi, au Québec, l'époque de René Lévesque (comme on m'en parle de René Lévesque! – lui qui a tendu la main à ces gens). D'abord enseignant dans une école secondaire de Rochester, Julien a été conseiller pédagogique entre 1976 et 1982, à Bedford. S'inspirant des travaux de Wallace E. Lambert de l'Université McGill sur l'enseignement en langue seconde, il a travaillé à ces projets jusqu'à l'époque de Reagan (il ne le tient pas dans son cœur, celui-là!) qui a présidé au désengagement du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation.

La « Franco-Américanie » connaissait en même temps son époque jouale. On s'intéressait aux dialectes régionaux. On s'intéressait au « nous ». C'était l'époque d'un rapprochement et d'une collaboration plus étroite avec les Cajuns de la Louisiane par l'entremise du CODOFIL (*Council for the Development of French in Louisiana*). Pour Julien, ces derniers s'en sont mieux tirés. Tourisme, cuisine, zydeco, Mardi gras... rien d'équivalent pour les Franco-Américains, leurs filatures et leurs paroisses n'offrant pas cet élément romantique utile à la marchandisation des identités culturelles. Là, l'État a vu son profit à financer des « projets identitaires ». En Nouvelle-Angleterre, c'est autre chose maintenant. « Nous n'avons jamais appris à nous battre », me dit Julien. Émasculation du mâle franco-américain (le lard qui me revient à l'esprit), incapacité de révolte... « J'avais une chronique en français dans le *Union Leader* entre 1978 et 1998, une chronique appréciée. Quand j'ai commencé, la moitié de la ville de Manchester était francophone. Puis soudain, on a mis fin abruptement à cette chronique. S'il y a eu du mécontentement, personne n'a protesté ». Les reproches de Julien à l'égard de cette communauté m'en rappellent d'autres, entendus au sujet des Canadiens français du Québec, et cette injonction : se tenir coi, satisfait, ne pas se plaindre...

Et les écrits français de Kerouac, alors ? Plus trop son truc, à Julien : « Ce n'est plus mon monde. L'univers franco-américain est rétréci, rapetissé, introspectif... c'est trop petit pour y vivre ». Et je pense : tout ce travail, cette vie... car non seulement Julien a-t-il été un éducateur et un animateur de la renaissance identitaire des années 1970 et 1980, il a aussi écrit, il a été conteur, compilateur et historien spécialiste de la tradition orale. Il a animé une émission en français sur la chaîne 8, à Manchester. « Oui, ça devait être fait. C'était l'époque et j'ai eu un vrai plaisir, mais il y a plus grave à perdre que l'identité franco-américaine : la planète, l'environnement, la démocratie américaine... Entre perdre la messe en français [" c'est-y beau, une messe en français ! " qu'il me dit avec dérision] et avoir Trump à la tête du gouvernement, le choix n'est pas difficile ». Aujourd'hui, Julien et Jane travaillent auprès des détenus et des malades en tant qu'aumôniers (Julien a fait une thèse en théologie), ils sont plusieurs fois grands-parents (ils ont quatre filles et une dizaine de petits-enfants) et demeurent heureux que la famille ait gardé un contact minimal avec la langue française, pour ce qu'elle offre comme ouverture sur le monde et comme opportunité pour les études supérieures.

Des quatre filles, Nicole a davantage repris à son compte ce legs : elle a fait une mineure en français et présidé le *French Club* de l'université du New Hampshire. Anique a été plus rebelle. Aujourd'hui mariée et diplômée du MIT, elle est directrice des études au *Materials Research Science and Engineering Center* de l'université Brandeis, à Waltham. Sa mère, Jane, est d'ascendance irlandaise, son mari est juif : on devine que la culture franco-américaine occupe une place limitée dans son existence. Mais il y a toujours « pépère », comme l'appelle Isaac (le fils d'Anique et de Josh) qui assure une filiation. Par ailleurs, les deux fils d'Anique portent des noms français et juif (Isaac Laurent et Lucien Boaz). Fait

rarissime, Josh a adopté le nom Olivier, à son mariage, et Anique Olivier-Mason, à la mi-trentaine, revendique sa part d'identité *french-canadian*, même si elle a oublié la langue française de son père et de sa grand-mère.

Jour 5, 18 juin 2016. Manchester, Roger Lacerte et Josée Vachon

Relisez Docteur Sax *et au lieu de Lowell écrivez Sherbrooke et tout le monde canadien-français d'avant la Deuxième Grande Guerre passera devant vos yeux.*

– Jack Kerouac (essai-poulet), *Victor-Lévy Beaulieu*

Je rencontre Roger Lacerte à sa Librairie Populaire, à Manchester, dans la matinée. Roger est né à Lowell (j'y vais le lendemain) au milieu des années 1930. *Canuck* de quatrième génération et fils de tisserand, il a bourlingué pour la peine : les études, le service militaire, l'université au Québec (un mémoire à l'Université Laval sur le journaliste et écrivain de Lowell, Antoine Clément), le lac Saint-Jean, l'enseignement à l'Université Sainte-Anne... Il tient sa librairie aujourd'hui, et il anime une émission de radio *Chez-Nous*, à WFEA. Il me parle de la ville où il a un jour aperçu Kerouac, au Bon Marché, qui signait des autographes (« surtout des femmes ! »). C'était l'année où paraissait *The Town and the City*. Depuis, les choses ont changé : « Dans les années 1960, Washington a lancé un vaste programme de rénovation des centres-villes, *urban renewal*, qui a ruiné la paroisse Saint-Jean-Baptiste. Rasée, pour des *parking lots*, malgré les promesses... une belle blague ! » Les *Gentrifiers* ici aussi.

« Lowell a toujours été une ville de minorités. Aujourd'hui, ce sont les Latinos, les Vietnamiens, les Cambodgiens, les Noirs. À l'époque, il n'y avait pas de Noirs... » Le Lowell de Roger et de Jack était canadien-français, grec et irlandais.

Pour les quartiers francos, « c'était la même histoire, la même nation qu'au Québec. De Lowell à Drummondville, c'était la même vie, la même mentalité, la même réalité ». C'était avant la Révolution tranquille... « Vous avez manqué le bateau en rejetant la foi » qu'il me dit, Roger... que nous avons troqué la sublime religion (il faut lire *Visions of Gerard* !) contre une spiritualité *cheap*, syncrétique.

La religion, pour la société franco-américaine, c'était une façon de survivre, mais c'était aussi un recours moral face à la discrimination. « Les Francos du Maine ont été plus mal traités que d'autres. Ils n'avaient pas leur place dans les universités. Maintenant, il y a [le gouverneur du Maine] Paul Lepage ». Roger s'intéresse à la politique, il appuie le gouverneur. Il a même eu sa carte du Parti québécois par le passé... Et l'avenir ? Celui des Franco-Américains ? « Vous connaissez ça, vous, l'avenir ? Jésus a dit " vous ne savez ni l'heure ni le jour " ». Tout de même ! « Tant qu'il y aura un pépère ou une mémère, même un Anglo peut être Franco-Américain ». Après...

J'ai fait quelques achats à la Librairie Populaire. Je vais lire un peu en attendant Josée Vachon au parc Lafayette, devant l'église Sainte-Marie dans l'ancien quartier franco de Manchester. Il faut d'abord traverser le pont pour rejoindre la rive droite du Merrimack qui traverse la ville et le New Hampshire depuis les White Mountains jusqu'au Massachusetts.

J'ai racheté les écrits français (j'avais donné mon exemplaire à Julien Olivier, au cas), mais je vais plutôt parcourir l'ouvrage de Camille Lessard-Bissonnette[4] (l'édition que

4 Lessard-Bissonnette, Camille, Canuck, National Materials Development Center for French, Manchester (NH), 1980, 119 p.

j'ai trouvée chez M. Lacerte est celle de 1980, du National Materials Development Center for French de Bedford [là où M. Olivier a travaillé] – le centre a publié une collection entière des classiques de la littérature franco-américaine, à l'époque). Je m'y plonge, mais j'aperçois bien vite Josée Vachon qui me fait signe, juste devant le presbytère.

Chanteuse née au Québec (déménagée à Brownville Junction à l'âge de 2 ans), Josée est devenue avec le temps et après un passage déterminant à l'Université du Maine où elle a connu Yvon Labbée (fondateur du Centre franco-américain en 1972 – c'était l'époque d'Édith Butler et Angèle Arsenault), l'enfant chérie de la communauté franco-américaine. Ses ballades, en français et un brin nostalgiques, l'expliquent assurément. Mais il y a aussi ce charme et une humeur joviale qui tranchent avec ce que j'ai connu depuis le jour 1. « Les événements qui ont marqué ma vie [quant au rapport à la langue française] ont toujours été valorisants », dit-elle, évoquant du même souffle le contraste avec l'expérience négative des Francos en général (des histoires de discrimination et d'humiliations répétées), particulièrement dans le nord du Maine, dans leur rapport avec les Anglos. Elle a constaté leur honte de ne pas parler un bon français. Ce n'était pas son cas, ni pour la honte ni pour le français.

Josée revient du Connecticut, où elle a chanté la veille. Elle doit se produire à l'église Sainte-Marie en fin de journée. Après plus de 30 ans dans le métier, mariée à un recteur de l'Université du Maine, elle choisit ses concerts. Et c'est avec bonheur qu'elle constate une relève. « J'étais avec Daniel Boucher (pas le Québécois, l'autre) et Patrick Ross hier. Ils disaient avoir grandi en écoutant mes chansons ». La musique franco-américaine se porterait donc bien. « Le *folk*, ça ne meurt pas. Il y aura toujours un public pour le "*trad*" canadien-français ». Mais pour la chanson, Josée hésite : « Le

monde aime entendre les expressions canadiennes-françaises qui ne se traduisent pas. Ça crée un lien, une fierté... Un jour, Antonine Maillet est venue ici et nous a dit: "Qui perd sa langue perd sa culture", et ça m'avait inspiré une composition que j'ai intitulée "On est toujours là" et dans laquelle j'écris: "on se parle avec nos chants et nos images, car la joie de vivre ça ne s'oublie pas"... je ne suis pas certaine malgré tout.»

Elle pense. «Ça change ici. Les gens ont vieilli... des fois, la salle ne reconnait plus certaines chansons traditionnelles. Par exemple, je ne vais plus à Biddeford (à la Kermesse franco-américaine qui a longtemps reposé sur les épaules de Norman Beaupré) où tout se passe en anglais. C'est un festival *country* maintenant.» Ces changements ne la troublent pas outre mesure. Il y aurait un défi, de nos jours, à maintenir ce qui peut être maintenu, mais il n'est plus question de survie: «c'est (le scénariste) Grégoire Chabot (un de ses "*role models*" de l'Université du Maine) qui le dit le mieux. Il ne faut pas voir ça fixe, l'identité franco-américaine. Les jeunes expriment leur créativité culturelle à leur façon, ils cherchent dans ce qu'il y a, dans ce qu'on n'a pas fait. C'est nous autres, mais pas comme nous autres.» J'oserais croire que René Lévesque, qui aimait les chanteuses et à qui elle a remis son premier *long-jeu* en mains propres, pensait la même chose de Josée: nous autres, mais pas comme nous autres. Car Josée Vachon n'est plus Québécoise. Et les Québécois viennent au Maine surtout pour ses plages, celle de Old Orchard où on peut croiser Roger Brunelle qui vient prendre un bain de français de temps à autre.



Commémoratif de Kerouac, Lowell *(photo : Simon Couillard)*

Jour 6, 19 juin 2016. Lowell et Nashua, Roger Brunelle et Steve Edington

> *La tête, on la réservait pour la fromager. On gardait des rôtis, des côtelettes, de la viande à tourtière, que l'on mettait à la gelée. L'autre partie, bien désossée, était soigneusement disposée dans de grands saloirs en bois et recouverte de saumure. Cela constituait le lard salé avec lequel on faisait les fèves au lard, les soupes aux pois, les bouillis de légumes.*
>
> – Canuck, *Camille Lessard-Bissonnette*

Journée chargée aujourd'hui. Je me lève tôt, je dois rejoindre Roger Brunelle au *Kerouac Commemorative* à 9 h, sur *Bridge St.* J'arrive à l'avance. Je fais le tour du site qui fait dos au *Eastern Canal,* sur lequel la *Massachusetts Mill,* l'ancienne filature transformée en un immense complexe résidentiel, jette son ombre matinale.

Le comité organisateur de la commémoration, dont faisait partie Roger, avait confié au sculpteur Ben Woitena la conception d'un monument à la mémoire du célèbre écrivain de Lowell au milieu des années 1980. Inauguré en 1988, il consiste en un arrangement de stèles de granites sur lesquelles on peut lire des citations tirées de l'œuvre de Kerouac, et disposées de façon à imiter, d'un point de vue aérien, les formes combinées de la croix chrétienne et d'un mandala (Kerouac s'est beaucoup intéressé à la spiritualité bouddhiste, ce qu'on constate à la lecture de ses romans). Au centre, on trouve un disque surélevé dont le rayon fait un demi-mètre. Les quatre stèles qui cernent ce disque ont, sur la face intérieure, un revêtement d'acier qui produit l'écho de tout bruit émanant du cœur du monument, dont le sculpteur affirme qu'il symbolise le centre d'équilibre cosmique autour duquel tourne le chaos du monde. L'éclairage est idéal pour prendre quelques photos.

Après un moment, je vais m'assoir pour relire certains passages de *Doctor Sax* – j'ai demandé à Roger de me faire voir surtout les lieux de ce roman, la maison sur *Beaulieu St.*, The Grotto (reproduction de la grotte de Massabielle, « folle, vaste, religieuse, les Douze Stations de la Croix, douze petits autels installés, on se place devant, on s'agenouille, tout sauf l'odeur d'encens [...], culmine une gigantesque pyramide-escalier au-dessus de laquelle la Croix s'érige phalliquement vers le ciel avec son pauvre fardeau le Fils de l'Homme transpercé au travers dans son Agonie et sa Peur[5] », l'école paroissiale Saint-Louis-de-France, l'église Saint-Jean-Baptiste, l'imprimerie du père... – et j'aperçois un homme au t-shirt noir sur lequel figure les lettres « M-O-N-T-R-E-A-L » et un drapeau du Québec que cache

5 Kerouac, Jack, *Doctor Sax*, Grove Press, New York (NY), 1959, p. 122. (Notre traduction)

partiellement un petit bouddha en pendentif qui glisse à gauche et à droite, un octogénaire à l'air relativement jeune, un tatou sur l'avant-bras. C'est mon homme.



The Grotto, Lowell *(photo : Simon Couillard)*

M. Lacerte m'avait dit de ne pas évoquer la question de l'annexion québécoise de Kerouac à son ami (ils se voient régulièrement). Je ne peux résister malgré l'avertissement, mais je le fais sourire en coin. Pas décontenancé, Roger m'entraine vers une des stèles où le comité a inscrit sa réponse dans le granite : « *Name: Jack Kerouac, Nationality : Franco-American, Place of Birth: Lowell, Massachusetts, Date of Birth: March 12th, 1922.* » Puis il me dit : « Kerouac a une double identité. Une identité linguistique française – on jouait Molière, ici ! –, mais aussi une identité américaine/anglophone qu'on retrouve dans son écriture, la sonorité jazz et l'influence de Joyce, entre autres. » Mais son style libre, il n'est pas qu'américain : Kerouac disait de Céline qu'il était son maître. « C'est vrai. En français, il fallait se libérer du latin, de sa structure étouffante. » Roger s'y connaît, il a

enseigné les langues, le français et le latin, pendant 48 ans. À ceux qui dénoncent la difficulté de la structure, de l'orthographe (en français surtout) et de la syntaxe de Kerouac, il répond, laconique : « Jack a utilisé l'écriture pour reproduire la parole. C'est un usage possible. »

Ça fait 30 ans que Roger propose des visites du Lowell de Kerouac. Avec Louis Cyr, l'auteur de *On the Road* est sans doute le plus connu des Francos du coin. Après une visite à la bibliothèque où nous rejoignons Shawn Thibodeau qui nous ouvre les portes (c'est dimanche – c'est là que le jeune Jean-Louis Kerouac allait se réfugier, les jours d'école buissonnière) et un tour en voiture au centre-ville au cœur des anciens quartiers canadiens-français, nous nous arrêtons à la grotte. Chemin de croix, ascension (à genoux, idéalement) de la pyramide jusqu'au sommet, contemplation du Christ, descente par l'autre bord, bénédiction par une réplique du petit Jésus de Prague, retour devant. The Grotto, c'est un lieu paisible. Pour les « Ti Gas » de Lowell, c'était un peu la forêt d'Hansel et Gretel : « Nos parents nous disaient : "si vous êtes pas sages, on vous envoie à la grotte !» À côté, il y avait l'école et l'orphelinat : un milieu de vie auquel on voulait échapper.

Nous visitons la paroisse Saint-Louis-de-France dans Centralville (du français « centre-ville », on imagine), de l'autre côté du Merrimack. Les Kerouac ont vécu dans cette enclave canadienne-française. Roger y habite, comme son père et son grand-père avant lui. L'aspect général du quartier n'a pas dû trop changer : des petites maisons étroites de deux étages aux façades en lattes de bois. Sur les terrains avant, des niches mariales et des drapeaux américains... pas de français, par contre. L'assimilation est apparue inévitable (« Laissez-vous pas pogner ! C'est le temps de faire l'indépendance ! », dit mon guide). Roger se rappelle l'école Saint-

Louis-de-France qu'il a fréquentée, le serment au Carillon-Sacré-Cœur le matin, le *pledge of allegiance* au drapeau étoilé en après-midi, et dans l'immense presbytère qui donnait sur la cour d'école, le curé et les vicaires tendant l'oreille à l'affût du moindre mot d'anglais dont on devait réprimer l'usage. Une politique désespérante, si elle n'était pas désespérée.

Nous nous arrêtons chez Vic's pour diner : tourtière (« pork pie »), fèves au lard (blanches, à Lowell : typiquement, 2 livres de fèves, 1 livre de lard salé en cube sur le dessus, ketchup, recouvrir d'eau et cuire pendant 7 heures à 350 dans un creuset), café noir et *toasts*. Nous discutons. Roger est un poète, il traduit ses états d'âme de façon convaincante. Il me parle de la difficulté de vieillir, du fait qu'il se sent jeune. Sa femme, d'origine lituanienne, a récemment frôlé la mort et ne sort plus trop de la maison...

Nous avons fait un détour chez lui, plus tôt. C'était pour des affiches de Lowell Celebrates Kerouac ! qu'il me donne. D'autres suivront par la poste avec cette mention : « de Roger, l'Amerloque ». Il me ramène à la place commémorative où j'ai stationné ma voiture. Je dois me rendre à Nashua où j'ai rendez-vous avec Steve Edington.

« L'univers de Kerouac est inclusif. *On the Road* donne accès au reste de l'œuvre et à son langage poétique. C'est le monde de l'art, de la poésie », me disait Roger. Certainement, Steve Edington pourrait en témoigner. Voilà un homme qui ne compte aucun ancêtre canadien-français, qui n'en parle pas la langue, mais qui est néanmoins un expert de l'histoire familiale (et très québécoise) des Kerouac. Il a écrit un livre sur le clan (*Kerouac's Nashua Connection*), qui avait pour patrie cette ville du New Hampshire. C'est le hasard, ou l'emploi d'Émile (père de Jack), qui a entrainé la famille immédiate en aval de « s'grosse rivière là », comme disait Gabrielle-Ange.

Steve Edington est pasteur, diplômé en théologie. Un pasteur « libéral » qui se passionne pour le mouvement *beat* et la musique des *Grateful Dead*. Pas le genre auquel on s'attendrait, donc. Étudiant, il s'est vivement intéressé au domaine de la religion comparée, et particulièrement aux similitudes entre catholicisme et bouddhisme. On pourrait dire qu'il était prédisposé (prédestiné ?) à découvrir l'univers kerouackien, ce qu'il a fait, dans l'ordre le plus évident pour un Américain de sa génération : d'abord *On the Road* et *Dharma Bums*, puis ultimement les romans du cycle lowellien. Le hasard s'en mêlant, il a déménagé à Nashua en 1988.

Steve est devenu un ami et un collaborateur de Roger. S'en inspirant, il a élaboré une visite du Nashua de Kerouac, sorte de complément aux tournées de Lowell. Pour toute personne qui s'intéresse à l'univers canadien-français des Kerouac, c'est un *must*. En parcourant les bottins dans les archives de la ville et les registres paroissiaux, Steve a pu reconstituer la géographie existentielle du clan, du grand-père Jean-Baptiste, de l'oncle « Mike » (Joseph), de la parenté dans *French Hill* (où l'on aménageait, une fois prospère et établi, après avoir habité *French Village* – j'ignore pourquoi, cette migration éventuelle vers la rive gauche du Merrimack semble être une constante de l'existence des *Canucks* du New Hampshire et du Massachusetts dans la première moitié du XX^{e} siècle), d'Émile et Gabrielle-Ange, etc.

Ce qui l'intéresse particulièrement chez Jack, et c'est quelque chose qui s'applique à la famille Kerouac et aux Franco-Américains en général, je crois, c'est la tension entre l'attachement à un lieu (au sens large) et le besoin de s'en défaire. Tension dans le rapport de l'écrivain au catholicisme, tension dans son rapport à Lowell... une tension qui va de pair avec sa double-identité.

Cette identité, Steve a fini par la connaître intimement. De fil en aiguille, en retrouvant les traces de sa minorité silencieuse, il a acquis une perspective plus large sur l'histoire de Nashua et a diffusé ses recherches sur Kerouac et la « question franco-américaine » au sein de la société historique. La communauté des descendants, dont on présume logiquement son caractère exclusif, en est venu à adopter ce pasteur excentrique. Ils l'ont invité à prendre la parole lors de l'inauguration de « La Dame de notre Renaissance française » qui commémore l'Immigrant franco-américain. Steve Edington a compris tout le sens de ce geste rare. « Ils m'ont inclus... je me suis senti honoré ! », qu'il me raconte, un peu ébahi.

Jour 7, 20 juin 2016. Leslie Choquette et Éloïse Brière

> *L'identité bretonne était quelque chose de simple et d'évident, remarquaient Mickaël et Goulven, tandis qu'ils pressaient Pierre de leur fournir des éléments distinctifs de sa culture d'origine. Celui-ci devait rapidement constater qu'à l'exception d'un camembert appelé Vieux Mayennais – mais le camembert était une invention normande et non mayennaise – il était difficile d'exhiber une quelconque spécialité régionale.*
>
> – L'aménagement du territoire, *Aurélien Bellanger*

Je garde pour le dernier jour mes rencontres avec les professeures Choquette et Brière. C'est peut-être avec elles que je me sens le plus chez moi. À cause de l'univers académique et de son impact sur ceux qui y font carrière : surtout, un éthos mesuré qui est la conséquence heureuse du travail intellectuel. C'est un monde qui m'est devenu familier.

Je suis impatient depuis le début de me rendre à *Assumption College*, l'ancien collège l'Assomption à Worcester, haut lieu de formation et de culture pour l'élite franco-américaine du début du XX^e^ siècle. À l'époque, les pères augustins de l'Assomption, un ordre antidreyfusard et conservateur dissout par la justice française en 1900, cherchaient un nouvel essor parmi une population catholique et française. Ils ont fondé ce collège qui est vite devenu un centre névralgique pour la « Franco-Américanie ».

En 1953, le Collège l'Assomption a été complètement détruit par la tornade historique qui s'est abattue sur la ville, avant d'être reconstruit sur un nouveau site inauguré en 1956. À cette époque, l'enseignement en français était déjà en déclin. Il devait cesser définitivement à la fin des années 1960. Néanmoins, le collège demeurait le détenteur d'importantes

archives, qui en faisait un gardien de la mémoire franco-américaine. En 1979, le père Duffault et la professeure Claire Quintal fondèrent l'Institut français pour assurer la pérennité de cet héritage. Je rencontre ce jour-là Leslie Choquette, qui a succédé à Claire Quintal comme directrice de l'Institut en 1999.

Je communique avec mes collaborateurs depuis le début de mon projet. Je leur ai soumis à l'avance une longue liste de questions et leur laisse entrevoir un peu mon propre cheminement, ma compréhension des choses. Avant que je n'arrive à son bureau, Mme Choquette s'est fait une idée de mes préjugés et de ce qu'il importait que je sache. Au milieu de l'entrevue, tandis que je feuillette mes notes avec perplexité, je sens que son regard me quitte, comme pour fixer un objet qui se trouverait au-dessus de ma tête, et elle me lance : « Je savais que je serais la douche froide ! »

Leslie Choquette est professeur d'histoire, elle s'est spécialisée dans l'histoire de la France et des Français en Amérique. Son livre (prix Alf Heggoy 1998) sur l'immigration au Canada[6] retrace le parcours et le contexte de chaque immigrant venu s'établir dans la colonie (et en Acadie) durant le Régime français. Cet intérêt m'interpelle pour la raison que je le trouve typiquement franco-américain : dans les anciennes enclaves canadiennes-françaises, les sociétés généalogiques ont un rayonnement unique. Je pense aussi à Kerouac, dans *Satori in Paris*, à la recherche de ses lointaines origines bretonnes. Ça me semble être une réaction normale devant la dislocation de l'identité culturelle : on se rattache au récit familial pour se raconter, pour se connaître, et puisque la référence collective disparaît, les individus qui peuplent ce récit prennent du relief.

---

6 Choquette, Leslie, *De Français à paysans, Modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, Septentrion, Québec, 2001, 323 p.

Pourtant, Leslie n'est pas franco-américaine. Ou elle l'est, au sens minimal qu'admet Roger Lacerte: à cause de «pépère» Choquette. Pour le reste, elle a des racines canadiennes-anglaises, polonaises... américaines, quoi! Née à Pawtucket, au Rhode Island, elle a appris le français en fréquentant l'école privée, une école pour jeunes filles de la haute société à Providence. Entre 10 et 12 ans, Leslie a connu un professeur qu'elle adorait, un descendant de huguenot. Poussée par son milieu (plutôt WASP) et admirative de ce professeur, elle a progressivement développé une passion pour l'histoire et la littérature française. Son lien avec le Québec ou le Canada français? Elle lisait des brochures de la Côte-de-Beaupré durant ses études en France et elle s'est dit: «Tiens! Ce sont ces gens qui m'intéressent.» On est loin de la nostalgie ou du respect filial...

Elle me voit un peu troublé et en profite pour enfoncer le coin: «Il n'y a plus de Franco-Américains aujourd'hui.» L'immigration canadienne-française aux États-Unis, pour Leslie, doit être conçue sous l'angle de la normalité, en parallèle avec les autres classes d'immigrants. Elle se dit adepte de Gérard Bouchard. «Les Franco-Américains formaient un groupe comme les autres. Le succès, pour tous, c'était l'assimilation. L'assimilation à la culture et à l'économie américaine, et d'abord l'apprentissage et la maîtrise de l'anglais. L'idéologie de la survivance ne pouvait pas fonctionner dans ce contexte. S'il y a une particularité au cas franco-américain, c'est cette idéologie. L'élite s'est montrée coupable d'avoir retardé l'assimilation.» Pépère Choquette lui-même, né en 1905, a fini par perdre l'usage du français. «Vous avez fait la connaissance de tout ce qu'il reste de batailleurs de la survivance. Une poignée de gens sur 7 millions de personnes. Ils ne sont pas représentatifs», me dit-elle.

Quand même, cet exode, tous ces gens. Il doit bien en rester quelque chose. Les descendants des Canadiens français

ne représentent-ils pas un quart de la population totale de la Nouvelle-Angleterre, le plus grand groupe ethnique du Maine ? Certainement, il doit y avoir quelque chose comme une culture franco-américaine. « Quel est le groupe ethnique le plus important aux États-Unis ? », me demande la professeure Choquette. J'ai quelques réponses vraisemblables : les Anglais (non !), les Afro-Américains (non !), les Latinos (non plus !). « Ce sont les Allemands. Et pourtant, il n'y a pas de culture germano-américaine. Pour tous les groupes, le creuset (le *melting pot !*) opère au plus tard sur la troisième génération. Nous n'avons pas les mêmes mythes fondateurs que vous. »

Puis elle ajoute (toujours douce et avenante, elle dévoile son point de vue avec une précision chirurgicale) : « Pour moi, la Franco-Américanie, ça n'existe pas. On peut inclure les écrits de Kerouac dans la littérature de la diaspora québécoise. Cela dit, son histoire est profondément américaine, c'est une histoire d'immigrant [...]. Sur la question de ses héritiers, il y aurait Norman Beaupré et Grégoire Chabot, mais il n'y a pas de public pour leurs œuvres. » Pour Leslie, l'impression québécoise d'une société franco-américaine historique est une illusion : jusque dans les années 1930, il y avait une immigration constante qui faisait faussement croire à la permanence du français et de la population sur la longue durée. C'est comme pour le Merrimack : apparemment stable, il coule depuis le nord d'une eau toujours nouvelle.

Douche froide, qu'elle disait. Mais c'est surtout la leçon d'histoire du collège lui-même : le clergé de l'époque a compris qu'il cesserait d'exister si on s'acharnait à le garder tel quel, avec son cours classique en français. On a donc choisi de le garder catholique et de jeter (archiver) le reste. Pour survivre, *indeed.*

Je dis au revoir à la professeure Choquette et je quitte ce campus paisible pour me rendre à Delmar, en banlieue d'Albany, où je dois rencontrer la professeure Éloïse Brière, récemment retraitée de la *State University of New York*. Elle revient du Sénégal, pour une conférence. C'est un pays qu'elle connaît pour y avoir donné le premier cours de littérature africaine, juste après l'indépendance. Elle habitait non loin de chez Senghor.

Mme Brière est née au Massachusetts (elle est Franco-Américaine de troisième génération), à Easthampton où elle a fréquenté l'école paroissiale sous la garde des sœurs de Sainte-Anne. Elle se souvient des sœurs. Celles qui venaient du Québec étaient plus sévères que les Franco-Américaines. Sans doute, leur engagement envers la survivance était plus absolu. Peut-être que cette perception explique l'attirance d'Éloïse pour les situations bilingues, ailleurs dans le monde, contrairement à d'autres francos qu'elle a connus à l'université du Massachusetts, les Armand Chartier, Grégoire Chabot, Don Dugas, qui se sont plutôt concentrés sur le raffermissement de leur identité.

Avec la jeunesse rurale américaine, comme elle parlait français, Éloïse a abouti en Suisse, puis à Paris où elle a travaillé pour la FAO. C'était après le baccalauréat à la fin des années 1960. Elle a ensuite fait des études de maîtrises en littérature française à *Middlebury College*, au Vermont, et à l'Université de Dakar, puis en littérature anglaise à l'Université de Bordeaux. En 1982, elle termine son doctorat en littérature française à l'Université de Toronto où elle assiste un jour à une présentation de Claire Quintal sur la vie franco-américaine. Cette présentation agira comme un appel. L'année suivante, elle obtient un poste à la *SUNY* d'Albany (elle y travaillera 30 ans) et renoue avec cette vie, créant des liens avec la communauté franco-américaine de

New York, celle d'un ancien centre de l'industrie textile au confluent de la rivière Mohawk et du fleuve Hudson, non loin : Cohoes.

Je tiens donc une spécialiste des littératures francophones, et je tâche d'orienter la discussion sur Kerouac. « La littérature franco-américaine était généralement liée au journalisme. C'était le fait de Québécois, formés dans les collèges classiques, qui échouaient à travailler dans le domaine au Québec et qui venaient ici. Leur carrière était instable, ils allaient de ville en ville et avaient de la difficulté à se fixer. De tous les journaux, *Le Travailleur* de Worcester faisait la plus grande place à l'expression de la pensée franco-américaine. » Cela me rappelle Réal Gilbert, ancien président de l'Assemblée des Franco-Américains, que j'ai rencontré à Manchester. Il y avait travaillé durant les années 1940, comme « porteur de journaux », réviseur des épreuves et recruteur auprès de Wilfrid Beaulieu, le fondateur... il y a même connu Séraphin Marion ! Kerouac n'était pas de cette filière[7].

C'est dans le cadre d'un autre séminaire avec Claire Quintal, de l'Institut français, qu'Éloïse a découvert le Kerouac franco-américain, celui de *Visions of Gerard*. Celui de *On the Road*, qu'elle a connu à Bordeaux, elle n'avait aucune idée qu'il était Franco. Que pense-t-elle de lui ? « C'est un génie ! [...] il a dit : "quand j'écris, c'est en français", et c'est dans un français phonétique qui a sa place dans le souvenir de Kerouac. Il faut le lire avec l'oreille. » Par-delà cette qualité, il y a aussi le fait que ce français, ce souvenir franco-américain, ilot dans une mer d'oubli, est important pour tout Franco-Américain à la recherche de ses racines. C'est le

7 Dans *Vanity of Duluoz*, Kerouac indique cependant que son horizon littéraire était le journalisme, à la manière de Dickens.

cas pour Éloïse : « Je me suis construit mon identité franco-américaine par petits coups. » Elle le doit à la littérature, à Mme Quintal… et elle le rend à travers son intérêt pour les littératures oubliées, ici, au Sénégal, au Cameroun…

Cela invite la question qui me taraude depuis le début, une question qui me permet de donner à Éloïse le fin mot de mon voyage : est-il possible d'avoir, de vivre, de se construire, aujourd'hui, une identité franco-américaine ? « L'identité franco, elle est là si on la veut. Ça demande des efforts particuliers puisque la question des minorités ethniques est largement monopolisée par les enjeux touchant les Noirs et les Latinos. Et puis, il y a différents niveaux d'identification à la " Franco-Américanie ". Le problème est que " mémère ", aujourd'hui, est une baby-boomer. Elle n'a pas grandi dans un petit Canada. En plus, à l'époque, les relations étaient plus intenses. Les Franco-Américains étaient tissés ensemble par besoin, à travers les associations et les mutuelles. L'Union Saint-Jean-Baptiste (de Woonsocket) distribuait des cadeaux à Noël et des bourses d'études. L'univers franco-américain était étendu, on ne pouvait pas s'en défaire : ça collait à la bouche, ça collait à la main. Aujourd'hui, tout ça a disparu. Le monde franco-américain, c'est une géographie d'ilots. Mais il y a des associations très vivantes, comme pour les gens de *Brush up your French* ici (Cohoes). Il y a aussi des jeunes, mais pas beaucoup. »

Avec Internet, dans un monde où la géographie est moins contraignante, il me semble en effet possible de retracer l'univers et l'héritage franco-américain, d'y participer et de s'en prévaloir pour se construire. Cela ne me concerne pas en premier lieu, mais le rapport que mes collaborateurs entretiennent avec l'identité m'a fait comprendre deux choses, sur le plan personnel. D'une part, je sens maintenant que notre identité culturelle vécue (québécoise) est plus

précaire que je ne le croyais. D'autre part, je crois aussi que l'assimilation n'est pas un processus aussi douloureux qu'on peut l'entendre prophétiser. Cela en tête, je me trouve plus à même de faire le choix de persister dans mon être, refusant la nostalgie canadienne (quel retour possible au Canada français, aux soirées canadiennes, à la lecture du chapelet à la radio, à l'Église partout ?), sans renier un héritage qu'il importe toujours de sonder pour mieux se connaître. Sans renier, mais cela va de soi, des romanciers de génie qui nous sont plus proches que d'autres. ❑

Bibliographie

Beaulieu, Victor-Lévy, *Jack Kerouac (essai-poulet)*, Édition du jour, Montréal, 1972, 235 p.

Choquette, Leslie, *De Français à paysans, Modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, Septentrion, Québec, 2001, 323 p.

Côté-Robbins, Rhea, *Wednesday's Child*, Rheta Press, Brewer, 2008, 96 p.

Hendrickson, Dyke, *Quiet presence: Dramatic, first-person accounts. The true stories of Franco-Americans in New England*, Guy Garnett, Portland, 1980, 266 p.

Kerouac, Jack, *Dr. Sax*, Grove Press, New York, 1959, 245 p.

Kerouac, Jack, *Vanity of Duluoz*, Granada, Londres, 1982, 301 p.

Kerouac, Jack, *Visions of Gerard*, Penguin, New York et Londres, 1991, 130 p.

Lessard-Bissonnette, Camille, *Canuck*, National Materials Development Center for French, Manchester (NH), 1980, 119 p.

Denis Monière*

Pourquoi il faut clarifier le sens de la nation

Dans l'histoire universelle comme dans celle du Canada, l'usage du concept de nation a été problématique, car il sert à désigner à la fois des réalités sociologiques et politiques. Au Canada, c'est le sens politique de la nation qui a prévalu alors qu'au Québec, les conceptions culturelle et politique sont en rivalité pour la définition de la nation. Cette dualité de sens a été illustrée récemment lorsque le premier ministre Trudeau dans ses vœux pour la fête du Canada a célébré l'unité de la nation canadienne ce qui a soulevé l'ire des nationalistes québécois qui lui ont reproché de faire abstraction de l'existence de la nation québécoise. Certains nationalistes québécois se réclament d'une définition communautaire de la nation et soutiennent que le Québec peut être une nation même dans le cadre du régime fédéral canadien qui engloberait plusieurs nations. Pour justifier leur position ils se réfèrent au sens étymologie de nation qui signifie groupe humain partageant la même origine, la même histoire et les mêmes caractéristiques culturelles.

Mais les définitions ne sont pas intemporelles, elles servent à traduire la réalité des rapports de force. Ceci est particulièrement vrai du mot nation qui a changé de sens avec

---

* Politologue, professeur retraité de l'université de Montréal

la Révolution française comme le montre l'article 3 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 qui fait de la nation la dépositaire de la souveraineté: «Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément». La nation est alors pensée comme le fondement de la société démocratique.

Au lieu d'être une communauté circonscrite par des attributs culturels comme le stipulait la vision traditionnelle, la nation devient une communauté politique construite non plus sur la base d'un lien naturel, mais sur la base d'un lien contractuel entre individus libres qui en dépit de leurs différences sociales ou culturelles décident de s'associer et de vivre ensemble. Sieyès définit ainsi la nation comme «un corps d'associés vivant sous une loi commune et représenté par une même législature[1].» La nation au sens révolutionnaire est composée d'individus sans particularités reconnues. Elle abolit les distinctions fondées sur la naissance ou l'origine en vertu du principe de l'égalité des citoyens devant la loi. Cette théorie de la nation est qualifiée de conception française de la nation comme l'a bien formulée Ernest Renan dans *Qu'est ce qu'une nation* qui fait de l'adhésion volontaire le principe constitutif de la nation. «L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours». Elle se manifeste concrètement par la participation à la vie civique.

Mais choisir une définition plutôt qu'une autre n'est pas sans conséquence pour l'action politique comme le montre l'histoire du XIX[e] siècle où l'ordre mondial s'est construit sur l'affirmation des États-nations. Depuis trois siècles, la définition dite sociologique ou communautariste a été supplantée par la définition politique ou démocratique de la

1 *Qu'est ce que le Tiers-État*, PUF 1982, p. 31.

nation. Comme cela se produit souvent dans l'histoire des idéologies, une conception s'impose sans nécessairement faire disparaître celle qui prévalait auparavant. Les catégories de pensée sont toujours réductrices et ne recouvrent pas nécessairement toutes les réalités d'où la coexistence des définitions sociologiques et politiques de la nation dans certaines situations.

Après ce bref passage dans le labyrinthe de la théorie politique, revenons au problème québécois. Nous avons vécu historiquement ces deux types de définitions. Les Patriotes se réclamaient incontestablement de la définition politique ou civique de la nation. Voici comment Ludger Duvernay définissait la nation canadienne en 1827 : « Qu'est-ce qu'un Canadien ? Généalogiquement, ce sont ceux dont les ancêtres habitaient le pays avant 1759, et dont les lois, les usages, le langage leur sont politiquement conservés par des traités et des actes constitutionnels. Politiquement, les Canadiens sont tous ceux qui font cause commune avec les habitants du pays, ceux en qui le nom de ce pays éveille le sentiment de la patrie... Dès qu'un habitant du pays montre qu'il est vraiment citoyen, on ne fait plus la différence[2]. » Étaient patriotes tous ceux qui défendaient les droits démocratiques et sa conséquence l'indépendance du Bas-Canada. Les Patriotes n'entretenaient pas de préjugés nationaux, les sujets britanniques pouvaient être Canadiens.

C'est après l'acte d'Union que la définition de la nation changera de sens pour se restreindre aux seuls Canadiens d'origine française et de religion catholique. Pour ainsi dire la définition communautariste nous a été imposée par la force des armes et notre mise en minorité politique. Nous étions devenus des Canadiens français. Pendant plus d'un

2 *La Minerve*, 23 avril 1827.

siècle, la définition culturelle de la nation définira une stratégie de survivance et de résistance à la puissance hégémonie de la nation canadienne. Notre vision de la nation s'est avérée globalement inefficace en ce sens qu'elle n'a pas permis de rétablir la maîtrise du peuple des anciens Canadiens sur son destin. Elle a empêché la disparition culturelle et préservé la langue française en préconisant l'intégration dans un jeu d'alliance et de subordination politique. Le Canada s'est approprié la souveraineté politique et la définition de la nation civique, confinant la minorité canadienne-française à la revendication de droits culturels et linguistiques.

L'état de dépendance politique instauré par la minorisation politique impliquait l'incapacité de définir les choix stratégiques du Canada et le sens de l'identité nationale canadienne. Pour les Canadiens, il n'y avait qu'une nation au Canada et l'assimilation des Canadiens français était à l'ordre du jour. Le nationalisme canadien-français résistera à ces volontés hégémoniques et inventera la théorie des deux nations pour justifier ses revendications culturelles et constitutionnelles visant à établir l'autonomie de la province de Québec. L'objectif était de faire reconnaître par la majorité l'existence de deux nations égales dans le cadre de la souveraineté canadienne établie par l'Acte de l'Amérique britannique du nord. Nous acceptions le statut de nation culturelle minoritaire dont l'ambition était d'être reconnue par les institutions canadiennes. Nous nous imaginions que le Canada résultait d'un pacte entre les deux peuples dits fondateurs même si les faits contredisaient fréquemment cette vision de l'esprit. Cette logique s'incarnera après les années soixante dans diverses formules : soit un statut particulier ou une société distincte ou encore comme nation partenaire du Canada. Malheureusement, la théorie des deux nations n'était qu'une théorie et elle

n'était pas partagée par le reste du Canada qui s'est engagé dans le processus du « one nation building ». Le nationalisme canadien se consolida en intégrant certaines demandes formulées par les nationalistes canadiens-français. Reconnaître la différence linguistique dans le cadre du Canada uni fut utilisé pour renforcer la souveraineté et l'identité politique canadienne.

Le nationalisme culturel atteignit ses limites au début des années soixante en s'avérant incapable d'assumer les réalités d'une société moderne qui avait besoin d'un État pour assurer son développement. Après 1960, le nationalisme canadien-français changera d'orientation en devenant québécois et en revendiquant la souveraineté politique. Définir la nation sur une base politique impliquait un conflit pour le contrôle du pouvoir politique ou de la souveraineté nationale. L'indépendantisme entrait en contradiction avec le nationalisme canadien-français qui avait toujours légitimé le statut constitutionnel du Québec dans le cadre du régime fédéral canadien.

Profitant de ces effets de socialisation, le Canada réussit à faire échouer le projet d'indépendance en s'appuyant électoralement sur une partie substantielle de l'électorat francophone. Il imposa sa vision de la nation politique unitaire composée de diverses communautés culturelles et refusa la logique d'un État multinational que préconisaient les nationalistes québécois. Il faut parfois rappeler certains faits pour montrer les effets délétères du nationalisme canadien-français. Au référendum de 1980, environ la moitié de l'électorat francophone a voté non au projet de souveraineté-association et c'est avec l'appui des 74 députés élus par les Québécois que le Canada rapatria unilatéralement la constitution et la modifia pour faire du multiculturalisme un attribut essentiel de l'identité canadienne. Le fameux

pacte entre les deux nations venait de se briser sur le roc de la réalité. Le Québec n'était qu'une des provinces canadiennes. Cette nouvelle constitution mettait fin aux espoirs de fédéralisme renouvelé.

Ces brefs rappels historiques montrent que le choix de la définition de la nation entraîne des conséquences pour l'action. Réduire la nation à ses attributs socioculturels sans les subordonner à l'exigence de la souveraineté politique favorise l'ambiguïté et l'incohérence politique. Privilégier une définition culturelle non seulement mène à l'impuissance collective, mais en plus elle constitue une entrave à l'émancipation nationale parce qu'elle divise le sentiment d'appartenance entre deux pôles de légitimité. Elle inhibe toute logique de rupture avec le Canada. Le sens culturel de la nation est compatible avec la subordination politique et sert à légitimer le fédéralisme canadien qui non seulement divise le sentiment d'appartenance, mais fait aussi accepter la soumission aux intérêts d'une autre nation.

Le sens politique de la nation est incompatible avec l'appartenance au Canada puisqu'il en nie la légitimité.

L'objectif de la nation québécoise ne doit pas être de se faire reconnaître par le Canada comme nation minoritaire, mais d'exercer tous les pouvoirs d'un État souverain. On aura beau se dire qu'on forme une nation, cette définition de soi est insuffisante tant qu'elle n'est pas reconnue par les autres nations. Et cela est impossible sans l'accession à l'indépendance. Être une nation signifie avoir le même statut politique que le Canada, disposer des attributs de la souveraineté politique et être reconnue par les autres nations. Toute autre définition de la nation nous enlisera dans la stérilité des recommencements et de l'insignifiance politique. ❑



Lisette Lapointe
Présidente de la campagne de financement 2016 de L'Action nationale

campagne de financement 2016 de L'Action nationale

Pour faire vos dons par internet
action-nationale.qc.ca

par la poste
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montéal (Québec) H2X 1X3

par téléphone
514 845-8533 ou
sans frais 1 866 845-8533

le Rassemblement pour un Pays Souverain

Québec notre seule patrie



Souveraineté du Québec
Langue française
Fête nationale
Assurance-vie

Société Saint-Jean-Baptiste de la MAURICIE

www.ssjbmauricie.qc.ca
819-375-4881 - 1-800-821-4881

MARTINE OUELLET
DÉPUTÉE DE VACHON



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

martineouellet.quebec



Xavier Barsalou-Duval
Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères

BLOC Québécois

1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202
Varennes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 652-4442
Courriel : xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca



Gabriel Ste-Marie
Député fédéral de Joliette

Circonscription
436, rue St-Viateur
Joliette (Québec) J6E 3B2

Tél. : 450 752-1940
Téléc. : 450 752-1719
Sans frais : 1 800 265-1940

Gabriel.Ste-Marie@parl.gc.ca

Gabriel Ste-Marie
Député fédéral de Joliette

BLOC Québécois

Dossier

États généraux sur les commémorations historiques

Dossier

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LES COMMÉMORATIONS HISTORIQUES

Un évènement structurant pour le Québec !
- *Martine Desjardins* 82

La mémoire de la guerre 1914-1918 au Québec
- *Mourad Djebabla* 86

La commémoration du fait religieux au Québec : une mémoire blessée ?
- *Maxime H. Couture, Martin Lagacé et Francis Denis* 91

Se souvenir à l'heure des commémorations négatives
- *Mathieu Bock-Côté* 96

Lire

Lire les essais 107

Livres reçus 132

Dossier

Martine Desjardins*

États généraux sur les commémorations historiques

Un évènement structurant pour le Québec !

Depuis sa fondation en 1947, le Mouvement national des Québécoises et Québécois (ancienne Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste) veille aux intérêts culturels et linguistiques du Québec en participant activement à la vie publique et en prenant position des enjeux qui façonnent notre vie collective. Avec constance, nous avons fait de la défense et la promotion de l'identité québécoise notre raison d'être. La défense de la langue française, de notre histoire, culture et patrimoine sont au cœur de notre mission depuis près de soixante-dix ans. D'ailleurs, pour mémoire, rappelons que c'est sous l'impulsion de la Ligue d'Action nationale et de notre Mouvement que se sont tenus États généraux du Canada français (1966-1969), qui ont généré une réflexion et des propositions structurantes pour l'avenir constitutionnel du Québec.

Ainsi, le réseau du MNQ a investi le champ de la commémoration et développé une expertise qui lui est propre puisque nous sommes les maîtres d'œuvre des célébrations de la Fête nationale depuis plus de trente ans dans toutes les régions du Québec. Ce mandat, nous l'assumons avec fierté, comme nous assumons celui d'animer d'autres commémorations nationales telles que le Jour du Drapeau et la Journée

---

* Présidente du Mouvement national des Québécoises et Québécois



nationale des patriotes. Par contre, force est d'admettre que ces dernières arrivent difficilement à s'ancrer dans les consciences car elles ne disposent pas d'un rayonnent suffisant dans l'espace public. De plus, sauf exception, malgré nos représentations en ce sens, le gouvernement ne souligne jamais ces anniversaires. À notre avis, il est plus que temps que l'État donne aux commémorations historiques l'ampleur qu'elles méritent. Voilà pourquoi en 2011, sous l'égide de l'Institut de recherche sur le Québec, affiliée au Mouvement, l'historien Charles-Philippe Courtois a publié une étude intitulée Les commémorations historiques nationales au Québec. Recommandations pour une politique d'envergure[1].

Je me souviens : la formule est forte. Elle caractérise une nation, qui en elle-même, sait que la mémoire est l'autre nom de l'identité. Au fil des siècles, les Québécois ont poursuivi leur aventure en se racontant leur histoire. On constate d'ailleurs que le goût du passé est bien présent comme en témoigne la popularité des thèmes historiques au cinéma ou à la télévision. Sur le plan institutionnel, aucune politique ne régit les commémorations. Si on trouve ici comme ailleurs des pratiques commémoratives, on ne trouve aucune politique structurée susceptible de revaloriser l'usage public de la mémoire.

À l'aube du 375e anniversaire de Montréal, le MNQ convie les Québécois à des États généraux sur les commémorations historiques. Ce grand rendez-vous aura pour objectif de mener une consultation et une réflexion de fond sur l'avenir des commémorations au Québec. Notamment, sur le type de commémorations que nous souhaitons célébrer, les anni-

1 En ligne : http://irq.quebec/etudes-et-recherches/identite-quebecoise/commemorations-historiques/

versaires historiques et politiques qui devraient être ajoutés au calendrier des commémorations officielles, l'implication de l'État québécois et des acteurs concernés, etc. Nous souhaiterons également réfléchir à la préservation des lieux de mémoire importants.

Au programme, des conférences, panels et table-ronde où se prononceront des intellectuels, responsables de musées, représentants d'organismes publics et privés, ainsi que des représentants de la société civile, œuvrant dans le domaine de l'histoire, des commémorations et du patrimoine.

Le colloque s'ouvrira jeudi le 7 octobre avec une conférence offerte par madame Martine de Boisdeffre, présidente du conseil d'administration de l'Institution Nationale des Invalides, et ancienne directrice des Archives de France entre 2001 et 2010. Son expertise et ses réflexions sur l'avenir des commémorations, et en particulier sur le calendrier commémoratif qu'elle a implanté en France au tournant des années 2000 seront absolument éclairantes. Par la suite, nous discuterons de la complexité des commémorations dans les sociétés contemporaines où les repères identitaires sont en mutation ; des commémorations et du récit historique, et finalement, du patrimoine et des lieux de mémoire.

La deuxième journée débutera par une conférence sur les grands âges de la commémoration au Québec, qui sera suivie par un panel consacré au tourisme commémoratif. En après-midi, deux tables-rondes réunissant des acteurs publics et privés de la commémoration se succéderont pour réfléchir à la manière de mieux soutenir les commémorations. Cette journée sera clôturée par une projection de courts-métrages inédits provenant des archives de la Cinémathèque québécoise et offrant un panorama social et culturel du Québec de l'après-guerre.



La dernière journée sera consacrée à une réflexion autour de l'importance de se doter d'une politique de commémoration. En avant-midi, le premier conférencier mettra en lumière les liens entre la commémoration et le politique pour montrer que l'absence d'une politique de commémoration au Québec constitue une forme négation de la mémoire collective. Le deuxième conférencier procédera à une analyse comparative entre le Québec et d'autres nations occidentales qui ont une politique de commémorations. Quant à la troisième, elle abordera le cas de la Catalogne par le biais de son musée d'histoire nationale et les célébrations de son tricentenaire (1714-2014). Nos travaux se concluront par une table-ronde où seront explorées des avenues en matière de financement public et privé pour déterminer quel rôle devrait jouer les entreprises, les fondations privées, les acteurs de la société civile pour soutenir les commémorations. À ce vaste programme s'ajouteront de nombreuses activités en partenariat avec notamment Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, Montréal en histoires et le Gesù.

Les gens qui désirent consulter le programme et s'inscrire aux États généraux sur les commémorations historiques sont invités à consulter le site :

www.commemorations.quebec.

Dossier

Mourad Djebabla*

Comprendre la polémique du changement de nom du parc Vimy

La mémoire de la guerre 1914-1918 au Québec

En juin 2016, une polémique éclata concernant le changement de nom d'un parc dans Outremont. De Vimy, nom d'une célèbre victoire canadienne de la Première Guerre mondiale, d'avril 1917, le parc devait être rebaptisé « Jacques-Parizeau », du nom de cet homme politique québécois qui sut se battre pour un idéal politique et économique de Québec indépendant. À cette occasion, les prises de position de citoyens firent resurgir un vieux spectre mémoriel dont les racines remontent aussi loin qu'au lendemain même de la fin du premier conflit mondial : « je me souviens » se remémore difficilement la Grande Guerre de 14-18.

Il convient d'emblée de préciser que le passé historique et le mémoriel sont bien différents. Si l'Histoire prétend se rendre au plus près de ce que fut le passé, la mémoire ne retient quant à elle de ce passé que les éléments qui lui sont les plus significatifs. De ce point de vue, « je me souviens » s'accommode bien d'oublis ou de « censures mémorielles » pour que le groupe porteur de mémoire puisse définir sa place et son identité dans le passé. La mémoire de la Première Guerre mondiale, institutionnalisée par la commémoration du 11 novembre, est un laboratoire fort intéressant quand vient

* Historien et chargé de cours au Collège royal du Canada

le temps de comparer les différents éléments retenus des années 1914-1918 au Québec et au Canada.

Le 11 novembre 1918, la signature de l'armistice par l'Allemagne marque la fin de quatre années d'hécatombes et la victoire des alliés, dont font partie la Grande-Bretagne et son empire, sortis néanmoins exsangues de cette expérience.

Dès le 11 novembre 1919, l'idée d'une commémoration de la date du 11 novembre s'impose au sein de l'Empire britannique sur les souhaits du souverain George V. L'observation d'une minute de silence à 11 heures, moment de l'application de l'armistice, se fait sur les vœux du roi. Néanmoins, des journalistes notent, en 1919, le peu d'intérêt, voire l'indifférence des Canadiens français pour cette « innovation » mémorielle.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que le vécu de la guerre a été difficile au Québec, et en particulier pour les Canadiens français considérant la pression constante des agents recruteurs et l'épisode violent de la conscription. Au contraire des anglophones plus proches de la métropole britannique, pour les Canadiens français, ce conflit n'était pas le leur. Henri Bourassa sut rappeler dans les pages du *Devoir* cette position « nord-américaine » qu'il défendait : participer depuis le Canada avec la production de guerre selon les ressources disponibles, mais non envoyer des hommes mourir outremer. Au regard de cette approche, les Canadiens français du Québec tournèrent le dos aux premières cérémonies commémoratives inscrites à l'échelle impériale. Au contraire, ils préférèrent se recentrer vers leurs propres héros hérités de la Nouvelle-France comme Dollard des Ormeaux dont la célébration du mythe prend son essor à la fin des années 1910. Dollard est ce héros qui, en 1660, préserva Ville-Marie d'une attaque iroquoise et par le fait même la communauté canadienne-française. C'est en tous cas ce

qu'on voulut en retenir. À ce propos, il est intéressant de souligner que le monument à Dollard des Ormeaux, érigé au parc Lafontaine en 1919, le fut par souscription publique. À cette même date, Montréal n'avait toujours pas son monument aux morts de la Première Guerre mondiale... Le cénotaphe de Montréal, autour duquel se déroule chaque année la cérémonie du 11 novembre, place du Canada, ne fut dévoilé qu'en 1924 grâce à une souscription organisée par l'Imperial Order of the Daughters of the Empire quelque peu agacé de voir le peu d'empressement des Montréalais pour un tel projet.

Ce peu d'intérêt apparent des Canadiens français pour la commémoration du premier conflit mondial n'alla qu'en s'accentuant quand, au début des années 1920, le gouvernement canadien récupéra de la sphère impériale le 11 novembre pour en faire une commémoration proprement nationale canadienne au regard de ses prétentions politiques face à la métropole. Dans ce cas, il s'agissait de faire des anciens combattants et de leurs camarades morts des acteurs de la jeune nation canadienne qui sut s'affirmer sur les champs de bataille aux côtés des grandes puissances. Le point culminant de ce discours fut, en 2000, le rapatriement du corps du soldat inconnu canadien, prélevé à Vimy, haut-lieu militaire canadien en France, et enterré au pied du monument aux morts d'Ottawa : sa tombe devait être le ralliement de tous les Canadiens autour de la mémoire de ceux qui étaient tombés au champ d'honneur.

La commémoration du 11 novembre évolue en parallèle des prétentions politiques canadiennes face à Londres. Dans les années 1930, dans le contexte du Statut de Westminster qui donne au Canada plus d'indépendance face à la métropole, avec l'établissement du Commonwealth des Nations remplaçant l'Empire des colonies et dominions, la cérémonie



du 11 novembre prend le visage que nous lui connaissons aujourd'hui. En 1931, elle devient le « Jour du Souvenir » dont le but est d'honorer les combattants canadiens et l'image d'un Canada présent dans des événements mondiaux. La Deuxième Guerre mondiale, la guerre de Corée, puis les missions des Casques bleus de l'ONU, sans compter l'Afghanistan après le retour des troupes canadiennes en 2014, vinrent grossir les rangs des anciens combattants canadiens, ces témoins d'un fait national canadien. En face, les francophones du Québec demeurent dans leur majorité indifférents, ce qu'on leur reproche souvent lorsque vient le temps d'arborer le coquelicot, symbole de ralliement à la commémoration du 11 novembre. Cette résistance se comprend surtout par le fait que le 11 novembre tait tous les éléments de tensions vécus par les Canadiens français, comme la conscription de 1917-1918 : la commémoration du 11 novembre étant pancanadienne, ce sont les anciens combattants canadiens qui sont honorés. Il n'est nullement question de spécificités culturelles. On note alors les efforts d'Anciens combattants Canada pour rappeler la place des Canadiens français dans les conflits, voire l'entreprise de « relations publiques » de l'armée canadienne lorsque les troupes du Québec allaient servir en Afghanistan dans les années 2000. Mais, pour le Québec, seuls les « anti-héros », comme les conscrits réfractaires des deux conflits mondiaux, sont plus signifiants, car proprement canadiens-français.

Dans les années 1990, on observe néanmoins une évolution des élites québécoises visant à retrouver les anciens combattants québécois pour rappeler leur part jouée dans la lutte pour la défense d'idéaux universels comme la liberté (ce qui ne laisse guère indifférent pour des projets souverainistes). Cette mémoire proprement québécoise tente dès lors de s'individualiser au sein d'un 11 novembre qui demeure d'abord canadien. À Montréal, cela se concrétise

physiquement chaque 11 novembre depuis 1998. Depuis cette date, à l'initiative de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, deux solitudes opèrent : au cimetière Mont-Royal, autour de la Croix du sacrifice du carré militaire, un discours individualisé québécois est tenu pour honorer les anciens combattants tombés pour des valeurs comme la démocratie et la liberté. Pendant ce temps, la commémoration traditionnelle canadienne se déroule, place du Canada, autour du cénotaphe, avec son même discours de valorisation d'un fait canadien autour des anciens combattants.

La mémoire du fait militaire est plus présente dans la population canadienne anglophone inscrite dans le discours du 11 novembre dès les années 1920-1930 que dans la population québécoise francophone qui a longtemps tourné le dos à une cérémonie interprétée comme *canadian*. D'ailleurs, l'ancien premier ministre Stephen Harper avait lui-même fait le lien, en 2010, à l'occasion de la mort du dernier combattant canadien de la Première Guerre mondiale, entre la commémoration de la participation du Canada à la Grande Guerre et un fait national canadien qui a su s'affirmer sur le champ de bataille, en particulier à l'occasion de la victoire de Vimy.

Toute la polémique qui a éclaté autour du nom du parc Vimy est donc à comprendre à la lumière de ce cheminement mémoriel : le rapport du Québec à la mémoire du premier conflit mondial se heurte à l'interprétation nationale canadienne. Le silence puis les « anti-héros » ont été un moyen d'y faire face et de s'en individualiser. Jacques Parizeau, par son projet de Québec indépendant, est bien plus significatif pour le « je me souviens » que le nom de la bataille de Vimy dont le sens canadien est réactualisé chaque 11 novembre. ❑

Dossier 91

Maxime H. Couture, Martin Lagacé
et Francis Denis*

La commémoration du fait religieux au Québec
Une mémoire blessée ?

Bien qu'il y eût plusieurs avancées au Québec dans les dernières années en matière de sauvegarde du patrimoine matériel religieux[1], celle du fait religieux dans notre mémoire semble plus problématique. Après plusieurs décennies de laïcisation et de sécularisation de la société québécoise, comment aujourd'hui intégrer la religion de nos ancêtres au sein d'un patrimoine culturel vivant ? La question est délicate, mais mérite d'être traitée ouvertement et de façon impartiale, étant donné les traces indélébiles du catholicisme dans notre histoire, de la fondation à la Conquête, des Rébellions à la Révolution tranquille. Le présent article vise à y apporter quelques éléments de réponse.

État du problème

On célébrera l'année prochaine le 375e anniversaire de la ville de Montréal. Bien sûr, la fondation de celle qu'on appelait Ville-Marie est intimement liée à la religion catholique. En effet, comme l'a récemment souligné Christian Rioux du *Devoir*, « il y a peu de villes au monde, et aucune de cette

* Observatoire Justice et Paix

1 Et ce notamment grâce aux efforts de la Fondation du patrimoine religieux du Québec, mise sur pied en 1995 et renommée Conseil du patrimoine religieux du Québec en 2007.

importance, qui fut le fruit d'une telle aventure mystique[2] ». Notre problématique y trouve un exemple retentissant, puisque selon ce qui fut dévoilé, les commémorations entourant les fêtes feront très peu référence à l'aspect religieux, et donc à la fondation elle-même, inévitablement. Pourtant, la religion fut un des moteurs premiers de l'implantation et du développement de notre culture en terre d'Amérique, faisant advenir des pratiques et des traditions dont le sens guidait la vie de ses habitants et trouve encore quelques échos aujourd'hui. Ce fut notamment l'œuvre de personnages importants comme Jean-Jacques Olier, Jérôme Le Royer de la Dauversière, sainte Marie de l'Incarnation, vénérable Jeanne Mance, saint François de Laval et de communautés comme les Sulpiciens, les Augustines ou les Jésuites, eux-mêmes protagonistes ou enfants d'un grand renouveau spirituel français au XVII[e] siècle. Ainsi, si notre mémoire veut rendre compte de l'importance culturelle indéniable de ces personnages et de leurs actions, peut-elle alors mettre de côté leurs motifs cultuels ? Il semble plutôt que les deux soient inséparables, et ce au-delà de l'étymologie.

Culte et culture renvoient tous deux à l'activité de cultiver, de transformer et d'entretenir son milieu. Par ce travail, l'être humain affine et développe en même temps les capacités de son esprit et de son corps[3]. Chaque culture possède une forme de culte, puisqu'un motif qui la dépasse de quelque manière doit nécessairement inspirer cette laborieuse transformation. C'est pourquoi on associe parfois à telle culture spécifique un « culte de la beauté », ou à une autre un « culte de la raison », etc. Il y eut bien sûr dans l'histoire des cultes

2 Christian Rioux, « Fondation de Montréal : la grande aventure mystique », *Le Devoir*, [en ligne], 23 août 2016.

3 *Gaudium et spes. L'Église dans le monde ce temps*, Constitution pastorale du 8 décembre 1965, 42, 4.



idéologiques et oppressants. Sans liberté, aucune culture véritable ne peut alors se développer. Un culte, dans son sens large, est donc un ensemble de pratiques conduites dans la liberté ayant pour but l'adoration ou l'atteinte d'une chose dont la nature ou la manifestation nous échappe toujours en partie, telles les récoltes qui, après les semailles, ne peuvent être qu'espérées ; telle la nation dont on ne peut saisir exactement la naissance et l'existence. Le culte religieux n'est pas étranger à tout cela. La foi est également un acte de la volonté, soutenue par l'intelligence, qui adhère librement à un contenu qui n'est pas directement présentable, ni ultimement démontrable par la seule raison.

On rétorquera ici peut-être que, au sein d'une culture foncièrement chrétienne comme l'a été le Canada-français, la foi n'était pas un acte aussi libre que le travail de la terre ou la construction d'une nation, mais bien plus le produit de la « culture de l'époque ». Or ceci est un jugement téméraire, qui sous-estime notamment deux éléments importants. D'abord, la nécessité d'une confiance profonde dans les croyances qui motivent de grands projets et de grands sacrifices. Ensuite, le fait que la foi ne soit jamais constituée d'un seul acte de la volonté, mais de plusieurs, étant mobilisée et confrontée à travers différents aspects de la personne humaine et des événements de sa vie. Si nous adjoignons ces deux éléments, nous avons un mode universel de construction d'une culture, qui prendra ensuite des formes particulières selon les croyances qui en sont en jeu. Les nôtres ont été chrétiennes, elles ne le sont plus vraiment. Que faire avec cela ?

Obstacles à la commémoration du fait religieux

Commémorer les acteurs et les événements religieux de notre culture ne revient pas à faire la promotion d'un culte particulier – et ce même si plusieurs Québécois adoptent

encore la foi chrétienne. Il s'agit plutôt d'un souci de vérité dans l'optique d'une mémoire collective vivante et riche de traditions. Selon nous, la réalisation de cet objectif doit d'abord surmonter deux obstacles.

Le premier est une certaine conception de la laïcité. Comme l'a affirmé récemment le philosophe français Pierre Manent[4], la laïcité est salutaire lorsqu'elle maintient une séparation entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux. Mais elle se transforme en idéologie néfaste lorsqu'elle vise à expier toute référence religieuse de la société et du discours public, occultant une expérience humaine fondamentale passée, présente et future. Le deuxième obstacle nous est plus spécifique : il s'agit d'une blessure de notre identité et par le fait même de notre mémoire, survenue à la suite d'une coupure culturelle importante lors de la Révolution tranquille. En effet, de cet effort de modernisation louable et nécessaire, d'ailleurs rendue possible entre autres grâce aux mouvements catholiques[5], a malheureusement surgi une certaine idéologie antireligieuse. Il ne s'agissait plus alors de redéfinir les champs respectifs et les légitimités de l'État et de l'Église mais d'expulser celle-ci de la vie sociale. Si certains comportements au sein de l'Église québécoise purent être blessants, et condamnables, le soudain effacement des fondements moraux et spirituels qui portaient la société québécoise depuis près de quatre siècles ne put qu'aggraver cette blessure. Et une identité blessée a une mémoire sélective. La tentation fût alors forte – et l'est encore – de jeter un voile complet d'obscurité sur un passé qui ne semblait plus le nôtre.

---

4 *Situation de la France*, Paris, Desclée de Brouwer, 2015.

5 Voir Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Anjou, Éditions Fides, 2008.



Avenues pour une mémoire intégrale

Une politique de commémoration qui se voudra globale aura à affronter ces obstacles, mais ne manquera pas de ressources épistémiques et humaines. D'abord, en effet, les travaux académiques à ce propos sont nombreux et de qualité, mais très peu utilisés. Ensuite, pourquoi ne pas envisager, pour certaines commémorations, une association avec l'Église catholique du Québec ? En tant qu'institution spirituelle, l'Église est, comme l'a écrit le pape Jean-Paul II[6], une mémoire vivante. Sa mission même est de se souvenir et de transmettre. Mais aussi, en tant qu'institution matérielle, elle dispose d'archives et de lieux porteurs de sens pour notre culture, sans compter l'apport des communautés religieuses, ainsi que leur engagement présent. Sans empiéter sur l'autonomie du politique, celles-ci peuvent par exemple être des partenaires précieuses dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de commémoration, ayant conservé elles-mêmes une mémoire de leurs fondateurs ou de leurs grands représentants, et faisant toujours vivre certaines traditions. Une telle collaboration, qui incitera à redécouvrir le contenu intégral de notre passé, ne peut qu'être un progrès dans le sens d'une guérison de la mémoire au Québec et conséquemment d'une volonté plus large de commémorer notre passé. ❑

www.observatoirejusticepaix.org

6 Voir *Mémoire et identité*, Paris, Flammarion, 2005, chap. 4.

Mathieu Bock-Côté*

Se souvenir à l'heure des commémorations négatives

Depuis plusieurs années, et cela, dans l'ensemble des démocraties occidentales, les gouvernements ont pris l'habitude de s'excuser pour leurs torts passés, réels ou fantasmés. Spontanément, l'idée peut plaire et surtout, rencontrer l'approbation des médias, qui ont tendance à croire, en général, que les différentes minorités identitaires, qu'elles soient ethnoreligieuses ou culturelles, auraient été persécutées et que l'heure serait venue d'une forme de réparation morale. La communauté politique pourrait ajuster son contrat fondateur aux exigences de la diversité en mettant de l'avant une nouvelle conscience collective fondée sur la reconnaissance des fautes collectives. L'expiation pénitentielle permettrait de se purifier moralement : naturellement, ces demandes d'excuses s'accompagneront de la reconnaissance de nouveaux droits pour ces groupes exclus à qui on tiendrait enfin la promesse d'une citoyenneté égalitaire. Nous sommes à l'heure des commémorations négatives.

On pourrait aussi parler de l'ère des excuses, qui s'est ouverte avec ce qu'on appellera la révélation diversitaire. Elle sépare l'histoire occidentale en deux : avant, c'était la tyrannie de la majorité et le règne du racisme, du sexisme, de la xénopho-

* Sociologue et chroniqueur



bie et de l'homophobie : ensuite, ce serait l'émancipation des minorités, la déconstruction des privilèges, la prise de conscience d'un monde fondamentalement étranger à la passion égalitaire. La révélation diversitaire nous aurait permis d'en prendre conscience. L'histoire ne mériterait plus d'être poursuivie, à la manière d'une aventure glorieuse dont on célébrerait régulièrement les grands ancêtres, donnés en exemples aux jeunes générations : au contraire, il faudrait débusquer derrière les héros les salauds et jeter de leurs socles les statuts des ancêtres admirables. En un mot, l'histoire ne devrait plus être un récit complexe et fondamentalement positif mettant un peuple en scène dans l'histoire, mais plutôt une entreprise de déconstruction du monde d'avant pour en révéler la part sombre.

Si on commémore l'histoire, c'est désormais au nom d'un devoir de mémoire envers les victimes qui aurait été occulté par la modernité nationale et plus largement, par les grandes institutions ayant contribué à la construction normative de la société occidentale. On se tournera vers le passé pour voir ce qu'on peut s'y reprocher, pour révéler les vers grouillant sous les monuments, pour démystifier ce au nom de quoi on demandait encore récemment aux hommes et aux femmes de faire preuve de piété et d'admiration. On apprend l'histoire pour découvrir ce qui, derrière la légende enchantée qui nous amenait traditionnellement à célébrer les ancêtres, une vérité que l'on suppose toujours odieuse, et digne de mépris. Puisque les hommes d'hier n'étaient pas des anges, et qu'ils firent l'histoire dans le tumulte et le chaos, sans être absolument fidèles aux principes dont ils se revendiquaient, ou que nous célébrons aujourd'hui, il nous sera permis de les juger sévèrement. On fragilise ainsi l'imaginaire d'une société : on mine aussi les assises de la légitimité politique. Si le monde dans lequel nous vivons repose sur des assises aussi pourries, il nous sera permis d'en jeter à terre les institutions.

L'histoire du Québec en offre un triste exemple avec le sort réservé à la période de la Nouvelle-France dans la conscience collective. Longtemps considérée comme le moment fondateur de l'histoire nationale et admirée comme une période conquérante et glorieuse assurant aux Canadiens français le droit de poursuivre leur aventure nationale malgré leur chute et leur déchéance avec la Conquête, elle fut oubliée avec la Révolution tranquille, comme si le Québec moderne devenait autoréférentiel, avant de revenir à l'avant-scène dans les manuels scolaires et certaines commémorations publiques, principalement à travers la question de l'esclavage, aussi historiquement marginal pouvait-il être en Nouvelle-France. Cela permettait désormais de mettre en accusation la société québécoise dès ses origines et de mettre en lien les systèmes discriminatoires qui la traverseraient aux temps présents avec ses fondements historiques les plus anciens. Cette réécriture d'un grand chapitre de l'histoire pour le cadrer dans une perspective pénitentielle n'est pas l'exception, mais la norme.

De la même manière, au moment d'écrire l'histoire d'un peuple ou d'une civilisation, on retiendra surtout les pages noires, appelées à entretenir la honte de soi et à inhiber le sentiment national. On se souvient de la France qui a commémoré Trafalgar, mais qui a refusé de commémorer Austerlitz, à cause du procès fait à Napoléon, encore une fois autour de la question de l'esclavage. De la fulgurante aventure napoléonienne, il ne faudrait retenir que les décisions, certes terriblement regrettables, qui tranchent avec les valeurs de la société présente. En fait, des grands personnages, on ne retiendra que la page honteuse ou jugée en contradiction avec nos valeurs. Ce qui est interdit, c'est l'admiration pour les grands hommes, alors qu'on voyait traditionnellement dans leur action une source d'inspiration : on souhaite plutôt les rapetisser, inventorier leurs crimes et



les évacuer de la conscience collective. On ne s'interdira pas de commémorer d'autres pages du passé toutefois : celles des luttes annonçant la société diversitaire actuelle.

Cette mutation de la conscience historique domine la vie politique contemporaine : les nouveaux acteurs qui émergent sur la scène publique se présentent souvent comme victimes d'une discrimination longtemps ignorée ou dissimulée, et c'est en dévoilant l'histoire de leur persécution qu'ils pourraient se faire reconnaître à la manière d'une communauté victime, plaçant à l'origine de ses revendications une identité traumatique. La plupart du temps, la politique de commémoration des nations occidentales a renoncé à célébrer la nation : ces nations croient plutôt, comme le veut la philosophie pluraliste, que c'est en intégrant chaque communautarisme dans le grand récit collectif qu'il pourra enfin inclure la diversité des identités appelées à cohabiter au nom du vivre-ensemble. Il s'agit, à terme, de réformer les mentalités et de transformer en profondeur l'identité collective, peut-être même de former un nouveau peuple : la gestion publique de la mémoire permettra d'amener l'ensemble des acteurs sociaux à se reconnaître dans une nouvelle conscience collective, politiquement construite, et sur laquelle veilleront les différents lobbies identitaires.

Ou du moins, on la maintiendra en place de manière assez autoritaire : c'est-à-dire que le récit pénitentiel fondateur de l'État multiculturel et de la société diversitaire servira à dépister ses ennemis et les combattre. Les milieux intellectuels et la société médiatique jouent dans cette entreprise un très grand rôle : ceux qui se montreraient attachés dans l'espace public aux formes antérieures de la conscience historique sont rappelés à l'ordre en étant accusés de nostalgie. S'ils s'entêtent, ils seront accusés de complaisance réactionnaire, ce qui peut suffire à disqualifier un acteur politique en



l'expulsant du cercle de la respectabilité médiatique ou alors briser une carrière académique dans une université soumise bien plus qu'on ne veut l'admettre aux prescriptions et proscriptions de la rectitude politique. L'éducation sera d'ailleurs mobilisée dans cette vaste entreprise : en inculquant aux nouvelles générations cette nouvelle mémoire et en déconstruisant les traditions populaires, l'ancienne mémoire ne trouvera plus de relais, sauf dans la périphérie de l'espace politique, là où échouent des courants intellectuels désuets condamnés à survivre difficilement puis à disparaître.

La société occidentale contemporaine, à bien des égards, reconstruit sa conscience historique à la lumière de la Shoah. Ce qui était d'abord considéré, à juste titre d'ailleurs, comme un crime absolument unique, absolument incomparable à tous les autres crimes, d'autant qu'il n'était pas sans dimension métaphysique, est aujourd'hui banalisé et sert de matrice pour penser la plupart des situations de tensions interculturelles, comme si toujours les sociétés occidentales portaient en elles une tentation génocidaire ou, du moins, pouvaient aisément se laisser aller à la persécution des minorités en cas de crise. Le schéma historique dominant est le suivant : en d'autres temps, le monde occidental persécutait les juifs, aujourd'hui, il persécuterait les musulmans : il aurait toujours besoin d'une minorité bouc-émissaire pour refaire son unité, en l'appuyant sur la lutte contre un ennemi imaginaire. Dans cet esprit, toute politique d'affirmation de l'identité nationale est ramenée, d'une manière ou d'une autre, aux horreurs du III^e^ Reich.

C'est l'orgueil paradoxal du progressisme : l'homme contemporain se trouve moralement admirable de se trouver si laid. Il regarde ses ancêtres et se fait une fierté de ne pas leur ressembler. S'il s'intéresse au passé, c'est pour le conspuer :



c'est ce que Michel de Jaeghere appelle justement la haine des pères. Le progressisme est une mythologie : il laisse croire au progrès inévitable d'une génération à l'autre, vers un monde toujours meilleur. Le tragique est évacué de cette vision de l'histoire : les grandes décisions douloureuses qui font l'histoire d'une nation ou d'une civilisation sont toujours observées à la manière d'événements sordides qui ne mériteraient aucunement qu'on les médite. L'histoire est privée de toute valeur exemplaire : ce n'est plus la condition humaine qu'elle met en scène, avec ses passions, ses grandeurs et ses misères, mais une humanité divisée entre oppresseurs et dominés, et plus encore, entre salauds et héros. Ce rapport à l'histoire est toxique : il condamne l'homme à osciller entre la suffisance à l'endroit de ses devanciers et l'ignorance absolue du passé, puisque demain est toujours mieux qu'hier.

Chose certaine, la vie démocratique est indissociable des luttes de mémoire, qui sont d'abord des luttes visant à définir la légitimité politique. L'historiographie pénitentielle pousse chaque État à s'extraire de l'expérience historique qui l'a vu naître ou s'imposer sur la scène du monde. Elle invite chaque État à faire table rase de sa culture et à déraciner sa nation historique, pour entreprendre la reconstruction d'une société multiculturelle, fondée sur le procès perpétuellement reconduit de l'ancien monde. De ce point de vue, il faut toujours trouver de nouvelles victimes à libérer pour que la dynamique émancipatoire se poursuive : on trouve là l'origine des nombreuses phobies inventées au fil des ans, qui ajoutent toujours de nouvelles pièces au dossier de la culpabilité occidentale. C'est l'imaginaire de la guerre civile mémorielle. La révolution permanente est devenue la déconstruction permanente : une grande mutation anthropologique est censée en être le résultat, avec l'émergence d'un nouvel homme nouveau, délivré des appartenances

héritées, affranchi de toutes les déterminations, et habité par le fantasme de l'autoengendrement. Cet homme indéterminé ne tolère plus son inscription dans une communauté politique et maudit son enracinement.

Il n'est pas interdit de penser autrement l'histoire et de ne pas céder à la tentation de l'expiation pénitentielle. Il s'agirait d'abord d'apercevoir autrement la communauté politique : on n'y verrait plus d'abord une simple juxtaposition d'une majorité dominante et de minorités écrasées, mais un peuple, traversé naturellement par des conflits sociaux et autres, mais faisant néanmoins l'expérience d'une aventure collective dont l'histoire aurait aussi la vocation de faire le récit et que les commémorations publiques pourraient illustrer, qu'il s'agisse de ses grands exploits ou de ses grands malheurs. L'histoire devient alors le théâtre de l'aventure humaine, qui s'écrit à la fois à l'encre du changement et de la permanence – cette permanence est celle de la condition humaine, au-delà de la diversité des situations où elle est appelée à s'exprimer. L'historien n'est pas ici invité à se faire propagandiste, mais philosophe à sa manière, ou du moins moraliste, en abordant les hommes non pas comme un chasseur de primes, selon l'exacte formule de Martin Lemay, mais avec un peu d'empathie.

La question du régime est de nouveau ouverte dans les sociétés occidentales. Souvent, on accuse de populisme les partis et mouvements qui lancent l'assaut contre l'État multiculturel – même si l'étiquette a pour fonction de disqualifier ceux à qui on l'accole, c'est une manière comme une autre de reconnaître qu'ils se réclament du peuple, tout en les accusant d'en entretenir une conception désuète, inadéquate ou dangereuse. Sans prendre parti, voyons les choses avec un peu de distance : cette querelle met en scène deux lectures contradictoires de la figure du peuple qui est inévitable-



ment fondatrice en démocratie. Chacun, à tout le moins, doit parvenir à en fournir une définition convaincante pour agir politiquement. C'est le principe de légitimité dont se réclame la société occidentale qui est en question. Ceux qui voudront restaurer le cadre national et l'identité qui l'accompagne devront inévitablement développer leur propre vision de l'histoire, pour se délivrer du mauvais rôle de méchants dans l'historiographie actuellement dominante.

On en revient à une donnée fondamentale. Il y a dans le cœur de l'homme quelque chose comme un besoin d'enracinement. On pourrait y voir, à la suite de Simone Weil, un besoin primordial de l'âme humaine, qui trouve à s'accomplir dans la cité. L'homme, autrement dit, se révolte spontanément contre le dénigrement de l'appartenance et la disqualification morale de ses repères, comme il s'exaspère devant la furie déconstructrice qui est devenue l'orthodoxie académique dans les départements universitaires qui prétendent s'intéresser aux choses humaines. On se désolera avec raison du triste état de la conscience historique contemporaine, qui délie les hommes de toutes les formes créatrices de tradition, mais on peut croire que ceux qui entreprendront de renouer avec une des exigences classiques de la mémoire trouveront un écho politique. Il n'y aura de renaissance politique des sociétés occidentales que s'il y a aussi une renaissance de leur identité historique. On peut croire qu'au fond d'eux-mêmes, les peuples la souhaitent intimement. Ces états généraux en témoignent probablement. ❑

L'Action nationale en cadeau



Les abonnés de L'Action nationale ont le privilège d'offrir un abonnement cadeau d'un an pour 50 $.

Partagez vos lectures pour de fructueuses discussions !

À quoi sert mon argent ?

PLACEMENT À RENDEMENT SOCIAL

sûr et garanti

L'argent investi sert à financer partout au Québec des CPE, des agriculteurs biologiques, des coopératives et OSBL d'habitation, des quartiers verts, des commerces équitables, des entreprises d'insertion au travail, des théâtres, des médias sociaux, etc.

Le choix de
Laure Waridel



La passion des êtres

Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Québec	418 647-1527
Montréal	514 598-2122
Lanaudière	450 753-7055

www.placement.coop

Le numéro Été 2016 est encore disponible !



Des comptes rendus, des analyses critiques, des notes de lecture, 40 pages grand format qui vous permettent de partager le point de vue de collaborateurs aguerris sur les essais publiés au Québec durant l'année.

30 $ par année

50 $ pour deux ans

taxes et expédition comprises
3 parutions par année

Commande par la poste :
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : **514 845-8533**
sans frais, **1 866 845-8533**

À la boutique internet
action-nationale.qc.ca

LIRE

Lire

Note critique

David Preston — 108
Braddock's Defeat. The Battle of the Monongahela and the Road to Revolution

Lire les essais

Jean-François Laniel et Joseph-Yvon Thériault (dir.) — 115
Retour sur les États généraux du Canada français. Continuités et ruptures d'un projet national

J. Maurice Arbour — 119
Cessons d'être des colonisés

Pierre Céré — 123
Coup de barre

Amin Maalouf — 128
Un fauteuil sur la Seine

NOTE CRITIQUE

Jean-François Barbe*

DAVID PRESTON
Braddock's Defeat. The Battle of the Monongahela and the Road to Revolution, Oxford University Press, 2015, 460 pages

Braddock's Defeat nous transporte dans un lieu et une période où les intérêts de la Nouvelle-France s'imbriquent à ceux des Amérindiens du nord-est du continent. Et il ne s'agit pas de n'importe quelle période : il s'agit des débuts de la guerre de Conquête, nommée guerre franco-indienne (*French and Indian War*) par les Américains et guerre de Sept Ans par les Européens.

Tout d'abord, un mot sur le général Braddock. Commandant en chef des forces militaires britanniques en 1755, Edward Braddock organisera une expédition à travers les Appalaches afin de détruire le fort Duquesne (l'actuelle Pittsburgh), construit par la Nouvelle-France. Son armée comprendra plus de 2 000 individus, soldats anglais et miliciens des colonies américaines. Sept Amérindiens sont dans les rangs (p. 201).

George Washington, qui a alors 23 ans, accompagne Braddock à titre d'aide de camp. Il sait à qui il a affaire : selon ses termes, à des « Français Canadiens » rompus à

* Étudiant à la maîtrise en histoire

la guerre. Bien qu'ayant à peine trente ans, certains des officiers « Français Canadiens » ont déjà participé, aux côtés d'Amérindiens, à des dizaines de combats en Acadie, en Nouvelle-Angleterre, à New York et en Pennsylvanie.

Toutefois, une chose importante échappe alors à l'attention de Washington et des dirigeants britanniques : l'existence d'une formidable coalition amérindienne prête à se jeter dans la bataille. De 600 à 700 Amérindiens combattront contre les troupes de Braddock. Ils proviennent de plus de vingt communautés et peuples autochtones. « C'est la plus grande coalition amérindienne jamais rassemblée jusqu'alors en Amérique du Nord », affirme l'auteur, un professeur d'histoire du collège militaire The Citadel de la Caroline du Sud. Une coalition, constate-t-il, qui ne s'est pas construite du jour au lendemain. « Les Français et les Amérindiens ont dû l'assembler et l'unifier » (p. 132).

L'auteur explique la dimension extraordinaire de cette participation amérindienne par l'avancée territoriale continue des anglo-américains, notamment par l'entremise de traités frauduleux comme le « Walking Purchase » de Pennsylvanie. Il mentionne aussi les faiblesses de la diplomatie britannique et coloniale (p. 116-117).

Du côté « français », l'auteur met en évidence la qualité de la vision politique des dirigeants de la Nouvelle-France qui ont bâti une chaîne de forts dans la vallée de l'Ohio tout en développant activement les alliances avec les Amérindiens de la région (p. 131). Ces forts sont des lieux d'approvisionnement pour les Amérindiens et les soldats. Ils facilitent la venue des Amérindiens de la vallée du Saint-Laurent et de fort Michilimakinac. Enfin, ces forts symbolisent la capacité de soutien militaire et logistique de la Nouvelle-France à l'égard de ses alliés.

Par ailleurs, comme le feraient des diplomates de carrière, les responsables militaires de ces forts œuvrent intensément à entretenir et développer les alliances amérindiennes. En raison de ses succès, l'auteur estime que le capitaine du fort Niagara, Liénard de Beaujeu, qui lancera l'attaque contre Braddock fut « l'un des officiers les plus remarquables de l'histoire de l'Amérique coloniale » (p. 131).

La bataille de la Monongahela a lieu le 9 juillet 1755 à moins de 30 kilomètres de Pittsburgh. Elle oppose les 2 000 combattants de Braddock aux forces coalisées des 600 à 700 Amérindiens, 108 soldats de la Marine et 146 miliciens de la Nouvelle-France (p. 222). Cette journée-là, en l'espace de trois heures, l'armée de Braddock sera battue et passera à deux doigts de la destruction totale. La bataille de la Monongahela et le nom de Braddock symboliseront la plus importante défaite militaire anglaise du XVIII^{e} siècle.

L'auteur estime que les forces amérindiennes ont alors bataillé comme une force d'infanterie légère (p. 234) et les soldats et miliciens canadiens, comme forces auxiliaires (p. 237). Sans l'appui amérindien, les forces armées de la Nouvelle-France n'auraient pu vaincre celles de Braddock (p. 149).

Tout au long de l'histoire de la Nouvelle-France, rappelle l'auteur, les Troupes de la Marine ont fourni les « cadres militaires » de la milice canadienne et des alliés amérindiens. La pratique courante consistait à intégrer des officiers ou des cadets aux partis de guerre amérindiens qui frappaient le long de la frontière des colonies britanniques (p. 159). Des qualités de persuasion et la capacité à diriger par l'exemple et la bravoure étaient capitales étant donné l'indépendance d'esprit des guerriers autochtones (p. 235). Tout au long de l'histoire des rapports militaires entre la

Nouvelle-France et les colonies britanniques, les meilleures compagnies de la Marine ont, dit-il, constamment surclassé leurs vis-à-vis britanniques (p. 151).

Maintenant, quelles furent les conséquences de la défaite de Braddock ?

Des « dizaines de milliers » de colons de la frontière de la Virginie et de la Pennsylvanie ont fui vers l'intérieur. Une peur énorme s'est déployée dans les élites et la population blanche : celle de l'insurrection et du soulèvement des esclaves noirs, particulièrement nombreux en Virginie (p. 278-279). Un certain esprit défaitiste s'est également développé ; des colons anglo-américains attribuant cette défaite au poids de leurs « péchés » (p. 283).

L'auteur qualifie la bataille de la Monongahela comme la « plus importante victoire militaire des Français Canadiens » (p. 328). Mais « étrangement », dit-il, elle n'a pas validé la stratégie suivie par le gouverneur Vaudreuil, à savoir la guerre sur les frontières menée conjointement par les forces amérindiennes, canadiennes et françaises (p. 293).

Au contraire, l'arrivée des troupes de terre françaises et de leurs chefs à partir de 1755 signale le début de l'imposition graduelle d'un autre modèle militaire, celui de la guerre conventionnelle sans appui des forces amérindiennes. Et comme le montre l'échec de Dieskau au lac George en septembre 1755, la guerre ne pouvait pas être gagnée de cette façon (p. 295).

La grande historienne Louise Dechêne[1] a déjà présenté le gouverneur Vaudreuil comme un homme « vieillissant,

1 Louise Dechêne, *Le Peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*, édition préparée par Sylvie Dépatie, Catherine Desbarats, Hélène Paré et Thomas Wien, Montréal, Éditions du Boréal, 2008, 664 pages

amer et méfiant» face à Montcalm (p. 371). Elle a aussi avancé que la politique de raids armés contre les colonies américaines venait de Versailles (p. 185).

Mais comme l'esquisse ce livre du professeur d'histoire du collège militaire américain The Citadel, c'était aller un peu trop vite en affaires.

Un livre de Matthew C. Ward nous aidera à aller un peu plus loin[2]. L'auteur, qui est chargé de cours (*lecturer*) au département d'histoire à l'université de Dundee en Écosse, esquisse ce qu'on pourrait appeler une doctrine Vaudreuil. La seule façon de gagner le conflit armé contre les Anglais, soutient Pierre de Rigaud de Vaudreuil, est d'amener la guerre dans les colonies anglaises et d'envoyer des groupes amérindiens armés dans leurs territoires. «Rien ne pourrait davantage susciter, chez leurs citoyens, la volonté de conclure la paix», affirme Vaudreuil (p. 46).

Et ça marche. Au début de la *French and Indian War*, les raids armés dépeuplent de grandes zones de territoire en Virginie et en Pennsylvanie. Les colons fuient. Les raids frappent jusqu'à 65 kilomètres de Philadelphie (p. 71) ! Selon Ward, une division du travail s'opère entre Amérindiens et Canadiens : les premiers attaquant surtout les fermes et les communautés isolées afin de faire fuir les colons, alors que les seconds s'en prennent à des cibles militaires. Accompagnés de guerriers amérindiens, les militaires et les miliciens canadiens concentrent leur puissance de feu sur le comté de Cumberland dans l'état actuel du Maryland. À l'été 1756, neuf forts anglais ont été attaqués et cinq sont détruits (p. 68).

---

2 Matthew C. Ward, *Breaking the Backcountry : The Seven Years' War in Virginia and Pennsylvania, 1754-1765*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2003, 360 pages

En Pennsylvanie, les Quakers et les Mennonites, pacifistes par conviction, refusent de prendre les armes. Au printemps 1756, Georges Washington note que plusieurs colons de Virginie envisagent la capitulation et la paix «avec les Indiens et les Français» (p. 69). Un phénomène similaire se produit en Pennsylvanie (p. 71). Ce n'est qu'à l'automne 1756 que se crée une milice en Pennsylvanie. Dans certaines unités de l'armée britannique, les désertions atteignent jusqu'à 30 % des effectifs (p. 108). Pour les contenir, Washington ordonne des pendaisons publiques (p. 113). À la fin de 1757, dit Washington, rien n'est décidé et tout peut pencher d'un bord comme de l'autre (p. 156).

Parallèlement, les autorités de la Nouvelle-France agissent afin de renforcer l'alliance avec les Amérindiens[3].

Cependant, la prise du fort Duquesne à la fin de 1758 change la donne et signale, selon Ward, le début de la fin de la Nouvelle-France. La colonie reculera jusqu'à la défaite quasi-finale des Plaines d'Abraham où l'on trouvera, tout de même, 1 200 Autochtones alliés à la Nouvelle-France... très mal employés par Montcalm[4].

Nous vous avions promis une randonnée dans le monde de la pensée et de la connaissance. C'est moins drôle qu'un scé-

---

3 Par exemple, à l'été 1756, Vaudreuil invite les Cherokees (situés en Caroline du Sud) à Détroit afin de les intégrer à l'alliance de façon à envelopper les colonies américaines du sud (p. 142-145). De la base militaire du fort Toulouse près de Montgomery, la capitale actuelle de l'Alabama, des raids sont lancés contre les Cherokees afin de les dissuader de rejoindre l'armée britannique (p. 165). À l'automne 1756, Vaudreuil invite les Delawares à déménager et à s'établir dans les environs du Fort de la Presqu'Île (p. 151).

4 Voir Peter MacLeod, *La vérité sur la bataille des plaines d'Abraham. Les huit minutes de tirs d'artillerie qui ont façonné un continent*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2008, p. 108.

nario de bande dessinée conçu par des spécialistes en didactique de l'histoire (l'avenir de nos enfants est entre bonnes mains), mais c'est autrement plus satisfaisant car plus vrai.

La Nouvelle-France a joué un rôle clé dans le combat mené par les Amérindiens contre leur dépossession territoriale. Les dirigeants de la colonie – Vaudreuil au premier chef dont il faudra bien un jour écrire une biographie complète –, ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour maintenir l'alliance amérindienne, faire reculer les colons anglo-américains, et susciter par un rapport de force militaire, la conclusion de traités de paix avec les colonies du sud. Les élites des colonies anglaises ont eu une peur atroce que la *French and Indian War* ne débouche sur le soulèvement de centaines de milliers d'esclaves noirs[5]. En éliminant leur allié canadien, la Conquête n'a rien eu de providentiel ni pour ces esclaves, ni pour les Amérindiens du nord-ouest américain. À cet égard, et c'était l'objectif de cette note de lecture, la Nouvelle-France a joué un rôle éminemment positif qu'on doit reconnaître et apprécier à sa juste et pleine valeur. ❑

5 Voir Robert M. Owens, Red Dreams, *White Nightmares: Pan-Indian Alliances in the Anglo-American Mind, 1763–1815*, Norman (Oklahoma), University of Oklahoma Press, 2015.

JEAN-FRANÇOIS LANIEL ET JOSEPH-YVON THÉRIAULT (DIR.)
Retour sur les États généraux du Canada français. Continuités et ruptures d'un projet national, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, 411 pages

La douzaine de contributions rassemblées ici sont unies par une question qu'exprime bien le sous-titre de cet ouvrage collectif : les États généraux ont-ils marqué une rupture aussi profonde qu'on l'a dit entre le Québec, d'une part, et le/les Canada/s français de l'autre ?

Cette question fondamentale en entraîne d'autres. La rupture, au fond, n'était-elle pas en préparation dès avant cette grande rencontre en trois temps des années 1966-1969 ? Par ailleurs, des continuités ont-elles malgré tout transcendé cette rupture ? Bref, doit-on repenser l'interprétation généralement proposée des États généraux comme moment clé de l'inflexion, voire de l'éclatement du « projet national » que fut le Canada français ? Livre riche, qualité des contributeurs : on a là un ouvrage incontournable.

Ce livre vaut d'abord, bien sûr, par la réflexion que seul pouvait apporter Jacques-Yvan Morin, président des États généraux de 1965 à 1969. Il raconte la brèche qu'on sentait déjà entre le Québec et les communautés francophones

minoritaires et comment les États généraux furent appelés précisément ceux du « Canada français » dans l'espoir de jeter des passerelles. Il raconte que les Québécois de la Révolution tranquille avaient découvert que la promotion de la nation ne pouvait plus passer seulement par la vitalité de la société civile, qu'elle avait besoin de l'outil qu'est l'État ; un État québécois pour lequel tous les partis provinciaux réclamaient davantage de pouvoirs, et certains même, tous les pouvoirs.

Morin raconte aussi que les minorités canadiennes-françaises, en butte depuis des décennies à des gouvernements provinciaux qui avaient systématiquement refusé de respecter leurs droits, avaient déjà recours à la protection du gouvernement fédéral. Les deux démarches étaient peu compatibles. Malgré tout, le bilan des résolutions des États généraux n'a pas été défavorable aux minorités ; mais il est certain que les délégués québécois ont tenu à affirmer le droit du peuple québécois à disposer de lui-même. D'où le sentiment de rupture, suivi d'une « mémoire » de la rupture.

Plusieurs contributions évoquent l'épuisement, dès les années 1960, du nationalisme traditionaliste porté par l'Église et ses institutions. Tout comme le Québec, l'Ontario français et l'Acadie cherchent déjà eux aussi une nouvelle manière de se dire, autrement que dans les traditions et le catholicisme marqueurs de l'ancienne identité canadienne-française. En cette époque providentialiste, l'État apparaît à tous nécessaire. Leur réflexion sera bousculée par l'accession de Trudeau au pouvoir : le faux parallélisme qu'il impose entre la minorité anglophone du Québec et les minorités francophones hors Québec et l'encouragement qu'il donne à la constitution d'organisations provinciales de représentation des minorités francophones poussent à la provincialisation des identités francophones. Les États géné-

raux ont peut-être malgré eux consacré l'éloignement qui se préparait entre le Québec et les minorités canadiennes-françaises ; des ténors indépendantistes ont certainement eu des attitudes et des mots disgracieux et blessants ; mais c'est véritablement Trudeau qui a voulu et réalisé la fragmentation du Canada français.

Cette fragmentation est devenue trop souvent une opposition après l'entrée en vigueur de la Charte des droits de 1982. Les Francophones hors Québec, d'abord réticents, ont apprécié l'outil qu'est la Charte pour la reconnaissance de leurs droits scolaires ; le Québec français a eu trop souvent à pâtir d'une Charte conçue expressément par Trudeau pour réduire la capacité de l'État québécois à faire du français la langue commune au Québec. Les uns et les autres, pourtant tous deux minoritaires, ont été contraints de s'affronter en cour. C'est tout cela que montre ce livre. Les réflexions y foisonnent notamment sur le rôle des institutions dans le façonnement de l'identité (institutions liées à l'Église autrefois, au pouvoir politique, ou désormais de plus en plus au pouvoir juridique dans le Canada de la Charte).

Plusieurs auteurs évoquent aussi les tentatives d'intellectuels comme Yolande Grisé ou Gaétan Gervais pour bâtir une définition autonome et positive de l'Ontario français. Mais sans cesse, des facteurs externes sur lesquels les minorités n'ont pas trop de contrôle, viennent brouiller les cartes et bousculent la réflexion. Les Canadiens français, et désormais les Québécois, finissent par en perdre jusqu'à leur nom. Voici que les Québécois se font maintenant définir comme des Québécois « francophones » ou même comme des « Québécois d'origine canadienne-française ». Les Canadiens français, de leur côté, se définissent souvent désormais par leur identité bilingue ; sans compter qu'au Canada, les francophones de toute provenance, qui par-

tagent seulement une langue, ont remplacé les Canadiens français et leur intention nationalitaire. La minorisation est tellement bien intégrée qu'on finit par ne même plus voir toute la violence contenue dans de telles expressions et processus, qui nous renferment constamment dans l'ethnie ou une communauté culturelle là où nous avons voulu former peuple et société.

L'ouvrage tient à montrer que les liens ne se sont pas entièrement distendus malgré tout entre les héritiers du Canada français : des initiatives québécoises, particulièrement sous les gouvernements du Parti québécois, ont été prises pour retisser ce que l'histoire avait démaillé. Des propositions sont faites pour créer de nouveaux forums communs, autour de la langue française par exemple.

Dans le contexte où le Québec est en voie de marginalisation politique au Canada et où, au Québec même, la majorité « francophone » se fait à répétition imposer un gouvernement formé d'un parti contre lequel elle vote à hauteur des deux tiers, il vaut la peine de lire cet ouvrage pour constater comme il est long et douloureux le processus de minorisation d'un peuple.

Lucia Ferretti
Professeure en histoire UQTR

J. MAURICE ARBOUR
Cessons d'être des colonisés, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, 242 pages

Le mot est devenu tabou au Québec. Ne le prononçons surtout pas. Il « cache un terrible sentiment de honte qui ne peut se dévoiler au grand jour » (p. 63). Pourtant, J. Maurice Arbour, professeur à la retraite de l'Université Laval où il a enseigné le droit constitutionnel canadien et le droit international public, ne se gêne pas, dans son ouvrage intitulé *Cessons d'être des colonisés !*, pour étaler au grand jour notre tare nationale. Oui, nous sommes au Québec des « colonisés » et il serait grand temps de cesser de l'être.

Et non seulement l'essayiste et constitutionnaliste affuble-t-il les Québécois de ce qualificatif – somme toute bien mérité à mon sens –, mais il nous en démontre le bien-fondé dans un essai remarquablement lucide, érudit, fouillé, minutieux, informé et écrit avec une plume trempée dans une sainte colère, mais qui n'enlève rien à la pertinence du propos.

Le postulat à la source de la démonstration de J. Maurice Arbour « repose sur l'idée que la reconnaissance d'une situation coloniale au Québec est le premier pas vers une libération collective, car l'indépendance n'a de sens que si elle veut délier l'homme québécois de ses attaches coloniales » (p. XVII).

Pour reconnaître cette situation coloniale, il faut d'abord nommer la bête, ce qui est fait de la première à la dernière page de ce livre. Voilà qui est fort embêtant pour les « colonisés assimilés », comme se plaît à les appeler l'auteur, qui ont tout fait depuis les débuts de la Révolution tranquille pour faire disparaître le colonisé québécois comme sujet d'analyse. Le colonisé est disparu du discours ambiant et même

de celui des indépendantistes, démontre l'auteur (sauf pour quelques exceptions), mais il n'est pas disparu « des rues de Montréal, des journaux traditionnels, des médias électroniques ou des essais politiques » (p. 83). Et tout le livre de M. Arbour est une démonstration convaincante et intellectuellement imparable de ce postulat.

Beaucoup, dont au premier rang le « Quebec Liberal Party », rejettent ce concept de colonisé pour le peuple québécois. Ces colonisés assimilés affirment que depuis la Révolution tranquille le Québec s'est libéré de la gangue coloniale qui l'asservissait depuis la Conquête britannique. D'autres disent que la définition du colonisé telle que rapportée par un Jean-Paul Sartre, pour ne donner que cet exemple, ne saurait s'appliquer au Québec, c'est-à-dire celle d'un peuple soumis par la violence et auquel l'on refuse les droits de l'homme. Vrai, écrit J. Maurice Arbour. Beaucoup de définitions du colonialisme ne peuvent s'appliquer au Québec. Mais il est gravé dans notre histoire, poursuit-il, que le colonisateur britannique, sans réduire la population du Québec à l'esclavage, « n'en a pas moins colonisé la province, exploité ses ressources et imposé sa loi coloniale sur tout le territoire nouvellement conquis, tout en en conservant l'espoir de pouvoir assimiler ce peuple » (p. 88). Ce colonialisme au gant de velours n'en est pas moins du colonialisme.

> L'absence de dignité qui résulte de la domination permanente du colonisateur, l'absence de la liberté collective pleine et entière et l'absence de ma totale présence au monde sont une véritable dépossession de l'être humain ; pour de vrai cette privation d'être n'est certainement pas aussi insoutenable que la cravache qui s'abattait sur les épaules du colonisé africain du 19e siècle ou les atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale des Amérindiens du Canada au 19e et 20e siècle, mais elle apparaît toute aussi réelle et inacceptable. La constitution coloniale, les institutions coloniales, le bilinguisme

> colonial et la présence coloniale dans tous les secteurs de l'activité humaine s'avèrent pour moi un assujettissement honteux et intolérable, même si cette oppression est douce et rarement violente, voire consentie par la majorité de mes concitoyens, « encastrée dans l'ordinaire de nos jours[1] » et qui soulève rarement la colère, comme le fait remarquer si justement Jacques Beauchemin.

Bref, « le critère juridique de la colonisation c'est la domination » (p. 91). Et la Révolution tranquille n'échappe pas à ce schème. Arbour fait ressortir, à juste titre, qu'il s'agit là d'une révolution inachevée, que le discours officiel qui veut que ce sursaut des années 60 nous ait libérés de nos chaînes n'est qu'un leurre. Le nationalisme économique des Parizeau et cie, affirme-t-il, et tous les succès individuels des uns et des autres, insiste-t-il, ne sauraient être des « substituts complets et légitimes à l'indépendance d'un peuple » (p. 66).

L'essai de J. Maurice Arbour, qui a parfois des allures pamphlétaires puisqu'il est écrit par un homme qui se dit *en torrieux*, est particulièrement percutant lorsqu'il traite de la « nationalité de papier » que représente pour les Québécois le Canada. Sa compréhension et son analyse factuelle du cadre étatique qui nous enserre – loi constitutionnelle monarchique de 1867, celle de 1982 imposée au Québec sans approbation du peuple, mythe des peuples fondateurs, le multiculturalisme négateur du Québec, le bilinguisme institutionnel, le poids politique du Québec à Ottawa, les institutions monarchiques coloniales, etc. – sont brillantes dans sa démonstration de ce qu'il appelle « la mise en tutelle constitutionnalisée (de la *Province of Quebec*) par la loi impériale de 1867 et consolidée par la loi constitutionnelle de 1982 » (p. 94).

---

1 *La Souveraineté en héritage*, Les Éditions du Boréal, Montréal 2015, p. 144

Le multiculturalisme de Pierre Elliott Trudeau, maquillé par certains bien-pensants au Québec en « interculturalisme », participe de cette minorisation perpétuelle du peuple québécois. Arbour démontre fort bien qu'au bout de ce « multiculturalisme, il y a la négation et la destruction du nationalisme québécois et du peuple qui lui donne vie » (p. 106).

Ce cri de révolte, lancé avec la précision du chirurgien dans les constats, appuyé par des faits inébranlables et par la réalité politique et constitutionnelle dans laquelle est enchâssé malgré lui le Québec, serait puéril s'il n'offrait pas de porte de sortie. Il nous « faut revenir, plaide l'auteur, à la case départ, en oubliant René Lévesque et en empruntant la voie ouverte par André D'Allemagne, Pierre Bourgault, Andrée Ferretti et les autres ; parler de la lutte de libération nationale, de la décolonisation et de la nécessaire indépendance. »

Pour toutes ces raisons, ce livre est un apport exceptionnel à la réflexion en cours sur l'indépendance nationale ; il peut déjà constituer une pièce maîtresse des travaux entrepris par le nouvel Institut de recherche sur l'autodétermination des peuples et des indépendances nationales (IRAI) puisqu'il met la table à une compréhension poussée des entraves qui privent le Québec et sa nation de tout gouvernail.

Plus que dans une lutte pour une nécessaire sécession, affirme J. Maurice Arbour, c'est dans la lutte pour la décolonisation du peuple québécois qu'il faut résolument s'engager.

Gilles Toupin
Auteur et journaliste

PIERRE CÉRÉ
Coup de barre, Éditions Somme Toute, Montréal, 2016, 154 pages

Avez-vous déjà tenté de peler une anguille pour la cuisiner après l'avoir tuée ? La tâche est difficile, car l'animal glisse et, même mort, fuit vos mains comme si sa vie en dépendait. C'est cette exacte impression qui restera de la complétion de la lecture du plus récent opus de Pierre Céré intitulé *Coup de barre.*

Ce court essai publié aux éditions Somme Toute se veut un appel à la refondation du Parti québécois. C'est, du moins, la prétention de son auteur qui, rappelons-le, est sorti d'un relatif anonymat grâce à l'édition 2015 de la course à la chefferie de ce même parti, course à laquelle il a pris part en s'arrogeant le rôle d'objecteur de conscience. Le titre est pesant, et les attentes sont d'autant plus grandes que le Parti québécois se retrouve de nouveau sans tête dirigeante, à peine un an après que son nouveau chef Pierre Karl Péladeau fut triomphalement élu, au grand dam de l'auteur. Serons-nous convaincus par la plume de Pierre Céré, qu'on supposera bien acérée ? Hélas non, à moins d'aimer peler des anguilles fuyantes ou d'apprécier les auteurs qui écrivent non pas avec la pointe de leur plume, mais avec l'extrémité opposée.

La lecture de cet ouvrage débute par un long récit à saveur autobiographique racontant de façon un peu échevelée les mésaventures de l'auteur entre le moment où l'équipe de Pauline Marois l'a approché pour qu'il devienne candidat dans Laurier-Dorion et celui où il se retirera de la course à la chefferie, faute de pouvoir payer à échéance le dernier versement de 10 000 $ exigé par les règlements adoptés par la conférence nationale des présidents avant le déclenchement de celle-ci. Cette première partie ne mériterait pas

tellement qu'on en parle si elle n'occupait pas les deux tiers de ce petit livre dont le format a au moins le mérite d'être agréable à la main. On comprendra l'auteur d'être déçu de n'avoir pas réussi à s'extirper du rôle du candidat marginal lors de la chefferie de 2015, mais la lecture de ce long récit personnel dont le *leitmotiv* consiste à montrer un parti politique à la tête sclérosée sert trop bien à justifier la démarche politique de Céré pour qu'on n'y voit pas, agacés, une triste caricature de la réalité. L'auteur et ex-candidat semble trop confortablement installé dans le rôle de l'excentrique rejeté par un establishment psychorigide et aveugle pour qu'on aie envie de croire qu'il souhaite que cela change. Le lecteur critique trouvera donc que son aventure littéraire commence bien étrangement et se demandera franchement quel « coup de barre » peut bien souhaiter celui qui s'accole une image de marque basée sur une prophétie auto-réalisatrice dont il occupe le rôle central.

Tristement, la nature des critiques adressées à l'establishment du Parti québécois à travers ce récit n'est jamais approfondie par Céré. Ce dernier se contentera d'étaler quelques clichés qu'il répétera en en changeant l'assaisonnement sans jamais aller au fond des choses. En effet, le Parti québécois serait dirigé par une élite cherchant plus que tout à éviter les débats et la remise en question, préférant « gérer son déclin » (p. 85). Le constat est intéressant et peut sembler très juste au premier regard. On en veut donc plus, on souhaite désespérément que l'auteur guide notre plongée dans les abysses du problème péquiste. Pourquoi un parti politique voudrait-il ainsi se condamner lui-même à la mort ? Quelles forces animent cet establishment ? Comment se fait-il que la base militante, que l'auteur n'a de cesse de présenter comme la source ultime de la sagesse du parti, cautionne avec enthousiasme les choix machiavéliques des têtes dirigeantes ? Répondre substantiellement

à ces questions semble nécessaire pour que la proposition de refondation de Céré soit assez suffisamment assise pour être convaincante. Malheureusement, l'auteur reste en surface en s'arrêtant à la dénonciation d'une « vieille politique » (p. 82) dont « *Citizen Péladeau* » (p. 37) constituerait l'expression la plus pure.

Comme un piment dont on abuse en cuisinant, les passages dépeignant péjorativement Pierre Karl Péladeau parsèment l'autobiographique prémisse que nous sert Pierre Céré. Nombreuses sont les notes de bas de page renvoyant à des nouvelles montrant les travers du « candidat de l'establishment » qui est décrit par l'auteur comme une coquille vide politiquement maladroite, instrumentalisée par un parti cherchant soigneusement à éviter les remises en question. On se demandera parfois si on ne se trouve pas au milieu d'un règlement de comptes tant l'antipathie de Céré envers PKP est peu subtile et assommante. Celui qui, plus tôt, se décrivait avec fierté comme ayant évité soigneusement de se laisser formater par le monde politique, critique son ancien concurrent sur la forme, mentionnant entre autre ses lacunes comme orateur, décrivant ses discours comme des « charabias anticolonialistes déphasés, surréalistes, quelque peu déconcertants » (p. 41), « décousus et manifestement improvisés » (p. 40). Les critiques faciles basées sur des clichés ne s'arrêtent pas là. Tout y passe. Péladeau tient des propos « xénophobes » (p. 41), « penche de façon inquiétante à droite » (p. 39), « propose de briser des acquis sociaux » (p. 39). Le ralliement de Bernard Drainville à son équipe est aussi décrit comme le triste triomphe du rejet de la diversité, de « ce nationalisme identitaire grimpant [sic] » (p. 85).

Céré fait donc de cette autobiographie contestataire assez convenue la prémisse devant justifier sa proposition de refondation. Pour l'étoffer, il la parsème de références en notes de

bas de page. On sent malgré cela un grand vide factuel derrière la description qu'il nous donne à voir du Parti québécois. Il accuse beaucoup mais documente très peu les éléments clés de sa critique, le lieu commun semblant lui suffire. L'essentiel de ses références servent à montrer en quoi Péladeau était un candidat médiocre et comment lui, Pierre Céré, n'a pas eu peur de dire les travers du PQ dans les médias. Cela n'est en aucun cas suffisant pour donner de la valeur à sa prémisse. Celle-ci perd conséquemment en intérêt et en ampleur. On espérera mieux pour le dernier tiers de l'ouvrage.

Nous serons, hélas, encore déçus. La proposition de Céré n'est pas très originale et consiste, *grosso modo*, à « stopper la dérive identitaire nourrie de peur, d'ignorance, de désinformation et de préjugés » (p. 132) qui afflige le mouvement souverainiste actuel, à remettre sur les rails le modèle québécois en reprenant le chemin de nos conquêtes sociales et à redonner le pouvoir aux citoyens en réformant nos institutions démocratiques.

Est-ce ainsi que l'on réforme le Parti québécois ? On comprend mal les intentions derrière ces propositions de Pierre Céré. On comprend bien que ses convictions sont fortement inspirées par les modes progressistes métropolitaines, mais on voit mal comment cela aidera le Parti québécois à se sortir de la paralysie, existante ou non, exposée en première partie de l'ouvrage. On le voit d'autant plus mal que s'espacent dramatiquement l'appel à des références sérieuses pour appuyer et donner de la profondeur à l'essence de ses propositions. Quelques affirmations surprenantes divertiront toutefois le lecteur qui sombrera dans la lassitude et la déception, notamment celle-ci où l'auteur mentionne qu'il est « injustifiable que dans un pays nordique comme le nôtre, les vacances obligatoires prévues par la loi soient de seulement deux semaines » (p. 105).

Malgré l'étrangeté de certains passages et le manque flagrant d'assises théoriques et empiriques pour appuyer ses propositions, l'ouvrage saura plaire à une certaine frange de l'électorat souverainiste qui y verra à la fois un appel à la *Québec-solidarisation* du Parti québécois et un rappel nostalgique des années où la gauche québécoise savait encore voir les bienfaits de l'émancipation nationale. Pour les autres, toutefois, j'insiste sur la possibilité d'économiser les seize dollars que coûte ce livre en tentant de mettre la main sur un des 5000 programmes imprimés par l'équipe Céré à l'occasion de la course à la chefferie de 2015, à moins bien sûr que vous ne vous intéressiez à l'impact des prophéties auto-réalisatrices sur les convictions politiques ou sur les états d'âme de Pierre Céré entre la fin de 2013 et la fin de 2015.

L'ouvrage a toutefois une qualité importante qui, bien qu'elle soit fortement paradoxale, se doit d'être mentionnée. Si on trouve que le Parti québécois est aujourd'hui dans un état de déréliction avancé, ne cherchons pas plus loin que ce livre pour en trouver l'explication. Malgré les bonnes intentions que l'on peut supposer à l'auteur, lorsque la seule critique que l'on arrive à formuler face à un establishment péquiste sclérosé est de la nature et de la superficialité de celle exposée dans ce court essai, et lorsque les seules solutions proposées consistent à remâcher, sans plus de justification, un programme des années 70 assaisonné des bonnes intentions et de l'écrasant consensus *festiviste* diversitaire du XXI^e^ siècle, il ne faut pas s'étonner qu'il y ait péril en la demeure et que le bateau coule dans les eaux sombres de l'apathie. L'essai *Coup de barre* a au moins le mérite de mettre en lumière cet état de fait.

David Leroux
Étudiant en science politique et géographie
à l'université McGill

AMIN MAALOUF
Un fauteuil sur la Seine, Grasset, 2016, 331 pages

Après avoir failli perdre la raison en lisant *Les intellectuel. les au Québec* pour en faire un compte rendu, je m'enfonçai dans la déprime. J'avais mal à mon français, à mon intelligence et à la haute opinion que j'avais des professeurs d'université. Je ne désirais rien d'autre que de m'isoler, panser mes plaies et faire le vide. C'était une mauvaise idée. Il ne me fallait pas faire le vide, mais plutôt refaire le plein; le plein d'harmonie, d'esprit et d'élégance. Le hasard fit bien les choses. Je commençai à lire *Un fauteuil sur la Seine* d'Amin Maalouf. C'était comme si, après m'être baigné dans l'eau poisseuse, je redécouvrais la félicité de l'eau pure. Maalouf me redonna espoir. Pour peu que nous l'aimions, pour peu qu'un écrivain ait du talent, la langue française est la plus belle langue du monde.

Qui sont Nicolas Bourbon, André-Hercule, cardinal de Fleury, Pierre Flourens et Gabriel Hanotaux? Qu'ont en commun Claude Bernard, Henri de Montherlant, Claude Lévi-Strauss et Amin Maalouf? Qu'est-ce qui incite des écrivains, des poètes, des cardinaux, des médecins, des anthropologues, des professeurs ou des ministres à siéger en une même enceinte, non pour exalter leur propre gloire, mais celle de la langue française? L'amour, tout simplement. Ces hommes ont toutefois une autre chose en commun: ils se sont succédé sur le 29e fauteuil de l'Académie française. Amin Maalouf nous convie donc à la rencontre de ces « immortels », dont plusieurs ne l'étaient plus, mais le redeviennent grâce à sa plume raffinée. Il faut le dire, Maalouf est un virtuose de la digression. Cette promenade à travers l'histoire des lettres et de la France, les deux étant indissociables, aurait été moins charmante sans elles.

L'auteur nous rappelle que l'idée de l'Académie française prit forme dans l'esprit d'un homme : le cardinal de Richelieu. Comme rien ne lui échappait, il apprit que des amis se rencontraient pour discuter de littérature et autres fariboles. Il trouva l'idée intéressante et leur proposa de créer une nouvelle institution sous son patronage. Au départ, ils ne « furent pas enchantés par la proposition » (p. 17). Mais l'un d'eux, Jean Chapelain, plus clairvoyant, leur dit : « Je prends un grand plaisir à nos réunions telles qu'elles sont, et j'aurais préféré qu'elles continuent à se tenir dans la discrétion, et que le cardinal ne s'intéresse pas à nous ; mais puisque les choses ont pris un autre cours, ce serait folie de s'entêter » (p. 17). L'Académie française était née. Il ne faut cependant pas croire que cette genèse serait la preuve que l'institution allait être soumise à la volonté du pouvoir. Son histoire tend justement à réfuter cette idée ; cette indépendance est même l'une de ses plus importantes singularités, que le pouvoir ait été incarné par Mazarin, Louis XIV, Robespierre, le Directoire, Napoléon, Pétain ou de Gaulle. En réalité, ce livre n'est pas tant l'histoire du 29e fauteuil qu'une ode à la liberté. L'Académie n'a-t-elle pas accueilli en son sein des hommes controversés, dont l'un au sujet duquel Maalouf écrit que : « Pour beaucoup de gens, il sentait le souffre. N'avait-il pas été surnommé, par le pape Pie IX en personne, "le blasphémateur européen" » (p. 185) ? Cet homme était Ernest Renan. Et Maalouf, quelque peu malicieux, d'intituler le chapitre le concernant « Celui qui a osé appeler Jésus "un homme" ».

Amin Maalouf est écrivain. Il est à ce point doué qu'il a été lui-même élu à l'Académie en 2011. Il est le 19e depuis 1634 à occuper le 29e fauteuil. Son livre compte donc 18 chapitres. Maalouf est également inactuel. Entre autres profanations, il célèbre la langue française, révère l'institution qui l'a accueilli et honore ses devanciers, même si certains d'entre eux furent élus sous d'étranges prétextes, tel François-Henri Salomon

de Virelade. Ce dernier fut élu en 1644 au détriment de... Pierre Corneille (!) « sous prétexte que ce dernier ne remplissait pas l'une des conditions statutaires d'éligibilité, n'étant pas domicilié à Paris ». Maalouf déjoue l'artifice en nous expliquant que « Richelieu venait de mourir, et les membres de " son " Académie ne voulaient pas avoir l'air d'attenter à sa mémoire en élisant à la première occasion un homme qu'il détestait, fût-il le plus grand écrivain de France » (p. 35). L'histoire de l'Académie le prouve : il y a une nette différence entre la soumission et la diplomatie. Mais Virelade n'est pas le seul choix insolite à avoir été fait par l'auguste institution. Soulignons l'élection de Pierre Flourens en 1840, tel que décrit au 11e chapitre. Ce n'est pas qu'il ne le méritait pas, mais il reste qu'il a été choisi à la place de... Victor Hugo !

L'auteur ne condamne pas non plus la présence en l'Académie du maréchal Pétain qui fut élu en 1929, auréolé de ses triomphes militaires. Mais, en 1945, que faire du personnage ? Selon Maalouf, même le général de Gaulle s'interrogeait. L'Académie va l'exclure de ses rangs « mais elle attendra son décès avant de lui choisir un successeur » (p. 264). L'épisode le plus émouvant, et le plus caractéristique de l'indépendance – et du courage – de la vénérable institution, est celui concernant le philosophe Henri Bergson. Ce dernier meurt en 1941. Or, il était de confession juive. Comme il est de tradition à l'Académie de rendre hommage aux trépassés, comment le faire alors que Paris est occupée par les nazis ? Et Maalouf de nous apprendre que : « Ce fut Paul Valéry qui s'éleva à l'altitude morale qu'il fallait. À la séance du 9 janvier 1941, il prononça un hommage retentissant au confrère disparu. [...] L'allocution circula sous le manteau en France comme à l'étranger, suscitant la fierté et l'espoir » (p. 263).

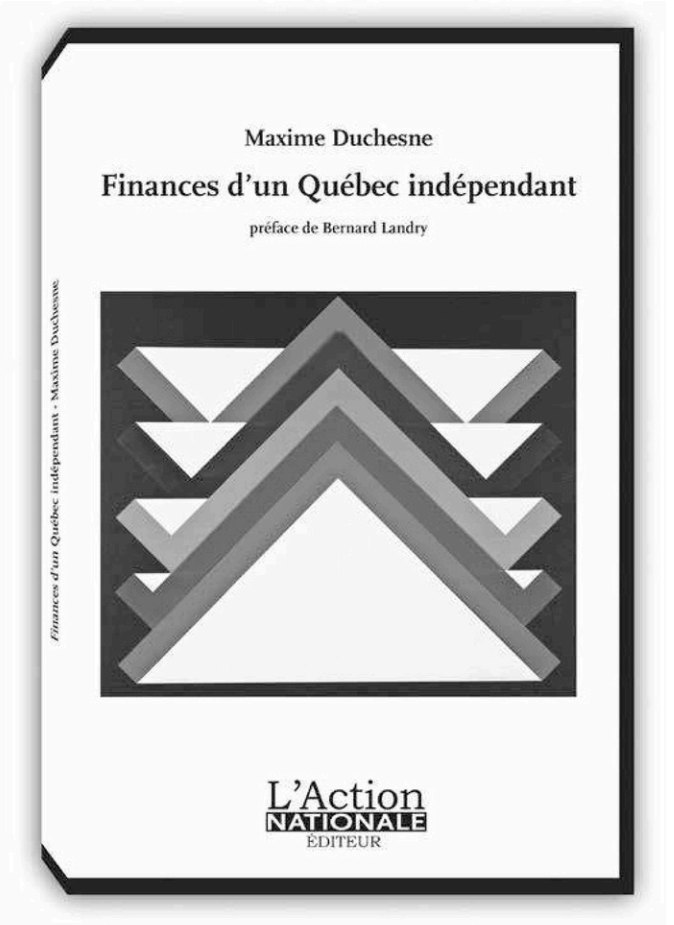
L'ombre fugace du Québec plane dans ce fragment d'histoire de l'Académie française. Le 23 décembre 1688, François de

Callières est élu à l'Académie. Il se trouve que ce monsieur était le frère aîné de Louis-Hector de Callières, celui-là même qui remplaça Frontenac à titre de gouverneur de la Nouvelle-France. « Il se montra audacieux et entreprenant, écrit Maalouf, au point d'être considéré par certains historiens comme le plus dynamique des administrateurs français au Canada » (p. 72-73). L'autre référence québécoise vient du professeur de sciences politiques André Siegfried, fin connaisseur de l'Angleterre. Au dire de Maalouf, il possédait la qualité « d'exprimer sans détour ce qu'il voyait et ce qu'il éprouvait, indépendamment des sympathies qu'il pouvait nourrir pour les uns et pour les autres. Comme lorsqu'il visita Montréal en 1906. » Et Maalouf de citer Siegfried qui a tenu un propos qui résonne encore aujourd'hui :

> Certains étrangers peuvent y séjourner des semaines entières [...] sans se douter le moins du monde que la ville est en grande majorité française. La société britannique affecte de l'ignorer et elle vit et se comporte comme si elle n'avait pas de voisin. Cent mille des siens regardent Montréal comme leur appartenant. Puisque ce n'est ni par l'élection ni par le droit du nombre, il faut bien avouer qu'au fond de leur esprit, subsiste encore et malgré tout la vieille notion, non oubliée, de droit de conquête (p. 266).

Cet ouvrage magnifique est un hymne, je l'ai déjà dit, à la liberté, mais aussi à la diversité ; diversité des hommes, du génie, des époques, des idées, des styles et des origines. Comme quoi, contrairement à ce qu'on nous rabâche sans cesse, une institution vieille de presque 400 ans ne nous détourne ni de la liberté, ni de la diversité, ni du génie. Si l'Académie française nous est si précieuse parce qu'inactuelle, l'ouvrage d'Amin Maalouf l'est tout autant.

Martin Lemay, ex-député de Sainte-Marie–Saint-Jacques (2006-2012) et essayiste



Encore quelques exemplaires !

Cette étude vise à déterminer la viabilité des finances publiques d'un Québec indépendant. Elle estime l'ensemble des revenus qu'un Québec indépendant percevrait et l'ensemble des suppléments qu'il assumerait, en partant de l'hypothèse qu'il fournirait les mêmes services à ses citoyens que ceux présentement offerts sans devoir chercher de nouvelles sources de revenus.

18 $ taxe et expédition comprises

Livres reçus

Richard Lussier
Socrate, un portrait inédit. En deçà des Socrate dramatiques
Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2016,
142 pages

André Larocque
Le ministre Robert Burns : cauchemar des politiciens
Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2016, 260 pages

Mathieu Pontbriand
Lomer Gouin, entre libéralisme et nationalisme
Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2016, 134 pages

Yvan Bordeleau
Le citoyen éclairé. Échapper à l'illusion des certitudes
Montréal, Éditions Liber, 2016, 144 pages

Daniel Laforest
L'âge de plastique. Lire la ville contemporaine au Québec
Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016,
208 pages

Peter Edwards, Antonio Nicaso
L'argent ou l'honneur. L'ultime combat de Vito Rizzuto
Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2016, 338 pages

Pierre Doray, Claude Lessard
50 ans d'éducation au Québec
Québec, Presses de l'Université du Québec, 2016,
260 pages

Claude Robillard
La liberté de presse, la liberté de tous
Montréal, Éditions Québec Amérique, 2016, 335 pages

Jean-Philippe Viriot Durandal, Émilie Raymond, Thibauld Moulaert, Michèle Charpentier
Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale
Québec, Presses de l'Université du Québec, Collection Problèmes sociaux et interventions sociales, 2015, 404 pages

Jocelyn St-Pierre
La tribune de la presse à Québec depuis 1960
Québec, Éditions du Septentrion, 2016, 400 pages

Jocelyn Maclure
Retrouver la raison. Essais de philosophie publique
Montréal, Éditions Québec Amérique, 2016, 275 pages

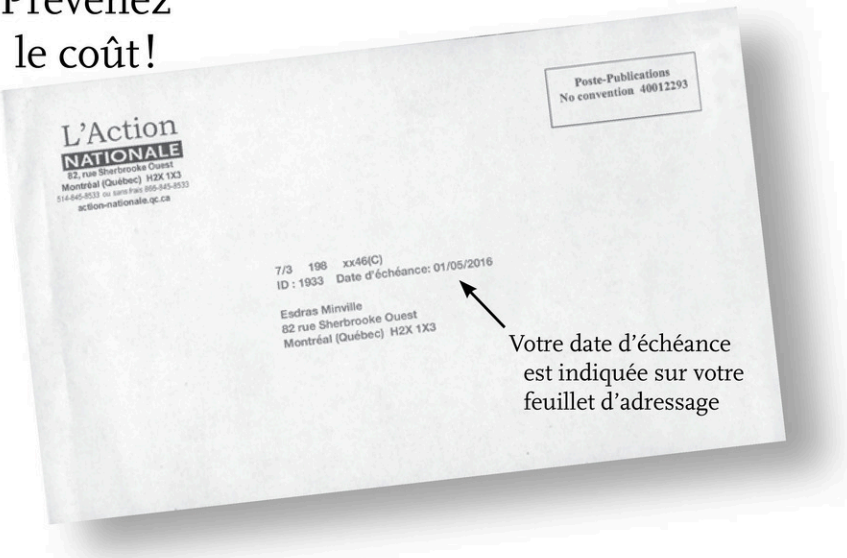
Pierre Landry
Histoires de train – Rivière-du-Loup, carrefour ferroviaire de l'est du Pays
Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2016, 264 pages

Nicolas Lévesque
Je sais trop bien ne pas exister
Montréal, Les Éditions Varia, Collection Proses de combat, 2016, 172 pages

Pierre Beaudet
Quel socialisme ? Quelle démocratie ?
Montréal, Les Éditions Varia, Collection Proses de combat, 2016, 258 pages


LA
CULTURE
EN
REVUES
ARTS VISUELS
CINÉMA
CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ
HISTOIRE ET PATRIMOINE
LITTÉRATURE
THÉÂTRE ET MUSIQUE
THÉORIES ET ANALYSES
ART LE SABORD | CIEL VARIABLE | ESPACE | ESSE | ETC MEDIA | INTER | VIE DES ARTS | ZONE OCCUPÉE
24 IMAGES | CINÉ-BULLES | CINÉMAS | SÉQUENCES
BRÈVES LITTÉRAIRES | CONTRE-JOUR | ESTUAIRE | EXIT |
JET D'ENCRE | LES ÉCRITS | MŒBIUS | VIRAGES | XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE
À BÂBORD! | L'ACTION NATIONALE | LIBERTÉ | L'INCONVÉNIENT | NOUVEAU PROJET | NOUVEAUX CAHIERS DU SOCIALISME |
QUÉBEC FRANÇAIS | RELATIONS
CAP-AUX-DIAMANTS | CONTINUITÉ | HISTOIRE QUÉBEC | MAGAZINE GASPÉSIE
LES CAHIERS DE LECTURE | LETTRES QUÉBÉCOISES | LIVRE D'ICI | LURELU | NUIT BLANCHE | SPIRALE
CIRCUIT | JEU REVUE DE THÉÂTRE | LES CAHIERS DE LA SQRM
ANNALES D'HISTOIRE DE L'ART CANADIEN | ÉTUDES LITTÉRAIRES | INTERMÉDIALITÉS | TANGENCE | VOIX ET IMAGES
LES REVUES
CULTURELLES QUÉBÉCOISES
SODEP.QC.CA
sodep

Prévenez le coût!



Vous pouvez payer votre abonnement

- par la poste (chèque et cartes de crédit*);
  L'Action nationale
  82, rue Sherbrooke Ouest
  Montréal (Québec) H2X 1X3

- par téléphone (cartes de crédit*);
  514 845-8533 ou 1 866 845-8533

- par la boutique internet**
  action-nationale.qc.ca

Paiement direct avec votre avis de renouvellement

Vous pouvez maintenant inscrire la Ligue d'action nationale parmi vos fournisseurs dans votre compte chez Desjardins et les autres institutions participantes. Votre avis de renouvellement indique votre numéro d'abonné vous permettant de vous identifier et de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet.

Chaque abonné est important pour nous.

*** VISA et MASTERCARD acceptées**

**** VISA, MASTERCARD ou compte PAYPAL**

Inscrivez la
« Ligue d'action nationale »
parmi vos fournisseurs avec
votre numéro d'abonné



et payez directement votre
renouvellement d'abonnement
de votre compte bancaire.

Chez Desjardins et dans
les institutions financières
participantes

L'Action nationale en héritage

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'action nationale ; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité, et ce, sans s'éloigner, même avec près d'un siècle d'existence, de sa mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié ?

- Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et ;
- les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex. : dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars que vous avez souscrite il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le-nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrons vous remettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés
a/s de Jacques Martin
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3



- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819 397-4920
gfb@tlb.sympatico.ca

Tableau d'honneur des donateurs et légataires de la Ligue d'action nationale

Certains donateurs nous ont laissé des legs ou des dons qui augmentent le capital de la Fondation Esdras-Minville et permettent ainsi d'assurer la pérennité de la revue *L'Action nationale* depuis maintenant près de 100 ans.

Nous exprimons notre gratitude à ces généreux mécènes dont les noms apparaissent au tableau d'honneur.

Une mention à perpétuité sera inscrite au tableau d'honneur de ceux qui assureront la pérennité de la revue (et de la Ligue).

Ce tableau fait état du cumul des dons et des legs.

Membres Bâtisseurs Émérites

plus de 50 000 $

François Beaudoin — **Gaston Beaudry †** — **André Véronneau**

Membres Grands Bâtisseurs

de 25 000 $ à 49 999

Hector Roy †

Membres Bâtisseurs

de 5000 $ à 24 999 $

Dominique Bédard † — **Bernard Lamarre †** — **Jacques C. Martin** — **Cécile Vanier †**

Membres bienfaiteurs

de 1500 $ à 4999 $

Robert Ascah
André Baillargeon
Jean-François Barbe
Luc Bertrand
Antoinette Brassard
Charles Castonguay
Bernard Courteau
Guy Cormier
Richard Côté
Harold Dumoulin
Lucia Ferretti
Yvon Groulx
Marcel Henry
Benoît Houde
Gérard N Houle
Marcel et Hélène Jacob
Bryan L'Archevêque
Bernard Landry
Isabelle Laporte
Laurent Mailhot
Pauline Marois
Michel Moisan
Estelle Monette †
Lucie Monette
Réjean Néron
Reginald O'Donnell
Pierre Karl Péladeau
Gilles Pelletier
Réal Pilon
Richard Rainville
Ivan Roy
Paul-Émile Roy
Rita Tardif
Robert G. Tessier †
André Watier

Club des 100 associés

1000 $ à 1499 $

Fernand Allard
Patrick Allen †
François-Albert Angers †
Gaston-A. Archambault †
Jean-Paul Auclair †
Paul Banville
Yvan Bédard †
Jacqueline Claire Binette
Henri Blanc
Gilles Blondeau
Charles Eugène Blier
David Boardman
Marcelle Brisson
Henri Brun
Jacques Cardinal
Jean-Paul Champagne
Jean-Charles Claveau
Roch Cloutier
Robert Comeau
Normand Cossette
George Coulombe
Louis-J. Coulombe
Gérard Deguire
André Dubuc
Bob Dufour
Yves Duhaime
Marcel Fafard
Nicole Forest
Raymond Gagnier
Léopold Gagnon
Romain Gaudreault
Henri-F. Gautrin †
Claude Ghanimé
Paul Grenier †
Michel Grimard
Henri Joli-Cœur
Marc Labelle
Isabelle Lamarche
Lucie Lafortune †
Anna Lagacé-Normand †
Denis Lazure †
Isabelle Le Breton
Richard Leclerc
Jacques Libersan
Clément Martel
Yvon Martineau †
Marcel Masse †
Roger Masson
Daniel Miroux
Louis Morache
Rosaire Morin †
Gilbert Paquette
Jacques Parizeau †
Hubert Payne
Fernand Potvin
Arthur Prévost †
Ghislaine Raymond-Roy
René Ricard
René Richard †
Dominique Richard †
Jacques Rivest
Jean-Denis Robillard
Ginette Simard
Michel Taillefer
Claudette Thériault
Serge Therrien
Marcel Trottier †
Réal Trudel
Denis Vaugeois
Claude-P. Vigeant
Madeleine Voora

L'Action
NATIONALE

Liberté d'expression

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

Rédaction

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

Index

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » (1948-2002), dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985. Les numéros de L'Action française (1917-1929) et de L'Action nationale jusqu'à 2005 sont numérisés et accessibles dans le site de la BAnQ.

Reproduction

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

Mise en page

Sylvain Deschênes

Impression

Marquis imprimeur

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Denis Monière

Vice-président

Christian Gagnon

Secrétaire

Michel Sarra-Bournet

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Isabelle Le Breton
Jacques Martin
Anne-Michèle Meggs

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Djemila Benhabib
André Binette
Mathieu Bock-Côté
Robert Comeau
Charles-Philippe Courtois
Myriam D'Arcy
Catherine Fournier
Henri Laberge
Tania Longpré
Jacques Martin
Danic Parenteau
Guillaume Rousseau
Patrick Sabourin
Simon-Pierre Savard-Tremblay
Pierre-Paul Sénéchal
Pierre Serré
Gilles Toupin

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Hélène Chénier, Lucia Ferretti, Yvon Groulx, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Jacques-Yvan Morin, Paul-Émile Roy

Tarifs 2016

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	**85 $** *(73,93 $ + taxes)*	**145 $** *(126,11 $ + taxes)*
Abonnement de soutien	**175 $**	**300 $**
Étudiant	**50 $** *(43,49 $ + taxes)*	**85 $** *(73,93 $ + taxes)*
Institution	**145 $** *((126,11 $ + taxes*	**240 $** *(208,74 $ + taxes)*
Autres pays	**150 $**	**275 $**
Version numérique **Abonnement PDF**	**60 $** *(52,18 $ + taxes)*	**100 $** *(86,97 $ + taxes)*
	TVQ 1012563392 TQ0002	**TPS 11901 9545**

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- **paiement internet sécurisé dans notre site**
- **par la poste**
- **par téléphone**

Paiement au guichet (renouvellement d'abonnement)

- **chez Desjardins et dans les institutions financières participantes**

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533
sans frais, 1 866 845-8533

Pour nous joindre par courriel :
revue@action-nationale.qc.ca

www.action-nationale.qc.ca

ISSN-0001-7469
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Périodicité : 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca

Envoi de Poste-Publications–Enregistrement N ° 09113